



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

ARCHI
TECTURE

ARCHI
TEKTUR
2025|2026

ARCHI TECTURE ARCHI TEKTUR 2025 | 2026

22	1. EINLEITUNG
22	2. QUALIFIKATIONEN NACH DER FH-AUSBILDUNG IN ARCHITEKTUR
23	3. DIDAKTISCHE ZIELE
24	4. INTERDISZIPLINARITÄT ZWISCHEN ENTWURF UND KONSTRUKTIONSLEHRE
25	5. THEMEN
27	6. DIE BACHLORAUSBILDUNG
28	7. DER BACHELOR-STUDIENPLAN
30	8. WAHLFÄCHER UND SOMMERAKADEMIEN
31	9. LEISTUNGSBEURTEILUNG
31	10. ZWEISPRACHIGES STUDIUM UND ZWEISPRACHIGES DIPLOM
32	11. MASTER: AUSBILDUNG UND STUDIENPLAN
39	HERBSTSEMESTER SA1
65	FRÜHLINGSSEMESTER SP2
101	HERBSTSEMESTER SA3
137	FRÜHLINGSSEMESTER SP4
161	HERBSTSEMESTER SA5
189	FRÜHLINGSSEMESTER SP6
213	MASTERAUSBILDUNG
225	DOZIERENDE

1. INTRODUCTION	06
2. PROFIL DE COMPÉTENCES AVEC UNE FORMATION HES EN ARCHITECTURE	06
3. OBJECTIFS DIDACTIQUES	07
4. INTERDISCIPLINARITÉ ENTRE LE PROJET D'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION	08
5. THÉMATIQUES	09
6. FORMATION BACHELOR	10
7. PLAN D'ÉTUDES BACHELOR	11
8. MODULE OPTIONS ET ACADEMIES D'ÉTÉ	13
9. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	14
10. ÉTUDES ET DIPLÔME BILINGUES	14
11. FORMATION ET PLAN D'ÉTUDES MASTER	15
SEMESTRE D'AUTOMNE SA1	39
SEMESTRE DE PRINTEMPS SP2	65
SEMESTRE D'AUTOMNE SA3	101
SEMESTRE DE PRINTEMPS SP4	137
SEMESTRE D'AUTOMNE SA5	161
SEMESTRE DE PRINTEMPS SP6	193
FORMATION MASTER	217
ENSEIGNANT·ES	230

1. INTRODUCTION

La formation HES relève un double défi : la transmission d'un savoir pérenne et la prise en compte de l'évolution de la profession. Le plan d'études de la filière d'architecture de la HEIA-FR permet l'acquisition d'un savoir généraliste ainsi qu'une solide formation professionnelle, avec un fort accent dans le domaine de la construction.

L'enseignement se concentre sur les connaissances, les méthodes et les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Cet enseignement prépare les futur-es architectes à une action consciente, par le projet d'architecture, sur le monde réel dans sa totalité complexe. Les compétences acquises visent à permettre l'appréhension de cette réalité et donnent les outils de sa modification par le projet. Cette compréhension de la réalité complexe s'acquiert progressivement au fil des semestres d'enseignement. Chaque année des dimensions réelles supplémentaires sont ajoutées aux questions posées aux étudiant-es afin qu'ils-elles terminent leurs études en ayant fait le tour d'un maximum possible des paramètres réels du projet d'architecture, tels que : le programme et l'affectation, l'espace, le contexte compris à différentes échelles, la matérialisation, les aspects constructifs et techniques, ainsi que les aspects culturels, historiques, écologiques, économiques, normatifs et sociaux.

2. PROFIL DE COMPÉTENCES AVEC UNE FORMATION HES EN ARCHITECTURE

La formation se fonde sur le profil de compétences déposé par la « Fachschaft Architektur » et approuvé par le SEFRI : « Les architectes au bénéfice d'un « Bachelor of Arts HES-SO en Architecture » collaborent de manière compétente et responsable à la conception, la réalisation, la maintenance et le réaménagement de bâtiments. Ils-elles maîtrisent le projet et la construction, en particulier les exigences techniques, économiques, écologiques, créatrices et culturelles qui y sont associées. La collaboration étroite avec les utilisateur-trices, maîtrises d'ouvrage, investisseur-ses, instances officielles, projeteur-ses spécialisé-es, entreprises et artisan-es, contribue à un environnement bâti correspondant aux besoins de l'être humain, de la société et de l'environnement. » « Les architectes au bénéfice d'un « Master of Arts HES-SO en Architecture » sont aptes à développer, coordonner et conduire des projets complexes de manière responsable. Leur domaine d'activité s'exerce au sein de bureaux d'architecture, du secteur public, du développement ou du management de projets, de l'enseignement et de la recherche ou dans une pratique indépendante. Ils-elles disposent d'une compréhension approfondie de l'interdépendance entre les domaines théoriques et pratiques. Ils-elles ont acquis les méthodes et sont capables de développer des stratégies afin de répondre à des questions complexes. »

3. OBJECTIFS DIDACTIQUES

Par la formation généraliste des architectes HES, les diplômé-es peuvent :

- Acquérir des connaissances durables.
- Gérer la complexité.
- Maîtriser une méthodologie de travail, connaître différentes méthodes.
- Développer son autonomie et sa curiosité.
- Savoir collaborer et assumer des responsabilités.
- Adhérer aux règles et à l'éthique professionnelle.

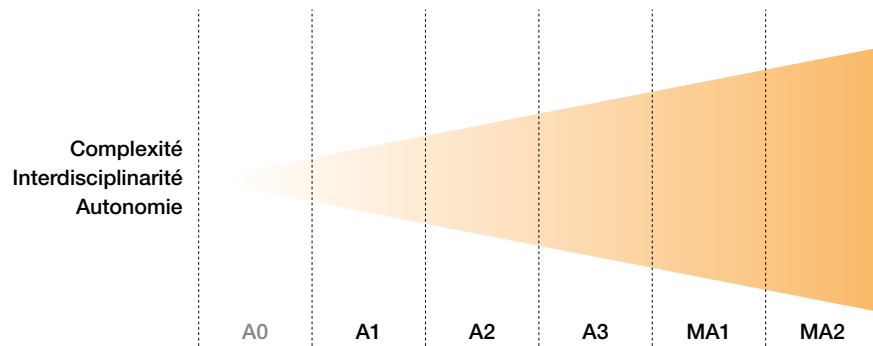
Afin de permettre aux étudiant-es le développement des compétences qui les préparent au marché du travail, l'enseignement de l'architecture à la HEIA-FR privilégie trois axes complémentaires :

- L'enseignement spécifique au sein de domaines disciplinaires qui permet l'acquisition des compétences sur trois niveaux : initiation, connaissance et compréhension.
- L'enseignement interdisciplinaire au sein de l'atelier de projet en collaboration avec d'autres modules qui permet l'acquisition des compétences au niveau du savoir-faire. L'objectif est d'acquérir la capacité de relier l'information spécifique avec l'accomplissement de tâches et de l'appliquer de façon indépendante à la résolution de problèmes spécifiques. L'interdisciplinarité croissante au fil des semestres favorise un échange continu entre les domaines d'enseignement. Les différents domaines d'enseignement sont de plus en plus décloisonnés et interfèrent avec le projet, afin de favoriser l'assimilation et la synthèse des connaissances, des compétences et des méthodes acquises au cours de la formation.
- L'enseignement interdisciplinaire au sein des modules master qui permet l'acquisition des compétences de connexion et communication avec le monde réel dans lequel l'architecte agit.

Le plan d'études est conçu comme un ensemble de modules complémentaires reprenant une nomenclature usuelle, articulés de manière simple, transparente et souple. Au sein des modules d'enseignement les compétences visées sont de quatre types : professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

L'enseignement revêt plusieurs formes : cours, séminaires, projets, travaux pratiques, excursions, voyages, expérimentations à l'échelle réelle et constructions de prototypes, travail individuel ou en groupes.

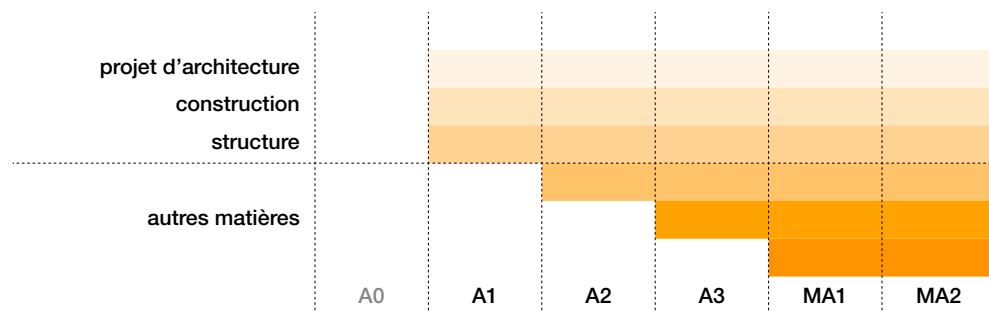
Un accent particulier est mis sur l'acquisition de compétences dans les domaines techniques de la construction, de la structure, de la physique du bâtiment et de la gestion.



Au sein de chaque module, l'étudiant-e est confronté-e au fil des années à une complexité, à une interdisciplinarité ou transdisciplinarité et à une recherche d'autonomie croissantes. Le but vise à se rapprocher toujours plus de la réalité et de saisir la contribution de dimensions toujours plus variées.

4. INTERDISCIPLINARITÉ ENTRE LE PROJET D'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION

Afin de renforcer les compétences dans le domaine de la construction, l'interdisciplinarité entre le projet d'architecture et les modules techniques (construction, structure, statique, physique du bâtiment, installations techniques) est établie et s'enrichit au fil des semestres. Le recours à une méthode d'enseignement itérative permet de développer la réflexion critique des étudiant-es et une assimilation contextuelle des connaissances s'installe graduellement. Les professeur-es des différents domaines collaborent et un certain nombre de phases du projet sont élaborées et évaluées conjointement.



Au sein du projet d'architecture, l'étudiant-e est confronté-e, au fil des années, à l'interdisciplinarité croissante avec les matières techniques liées à la construction. L'apprentissage de la théorie en construction s'applique ainsi directement sur le projet fait en atelier.

5. THÉMATIQUES

Les thématiques abordées sont en lien avec les instituts de recherche appliquée et développement de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), et plus particulièrement avec l'institut TRANSFORM. Ces interactions permettent ainsi d'instaurer une synergie efficace et cohérente entre l'enseignement et la recherche.

Les thématiques se développent dans un cadre lié à la notion d'ancrage, entendu comme lien fort avec une région. Le but de cet ancrage est de donner une forte réalité à la notion de recherche appliquée et celle de développement. L'utilisation concrète des recherches par les différentes instances régionales ou nationales est ainsi possible. Cet ancrage est compris comme une force : il permet aux chercheur-ses et étudiant-es d'approfondir les problématiques d'une région afin de mieux comprendre ensuite d'autres problématiques en apportant un point de vue particulier. Il permet aussi d'intéresser des étudiant-es et des chercheur-ses venu-es d'ailleurs, confronté-es à des problématiques similaires.

TRANSFORMATION

Se déployant progressivement au cours des cycles bachelor et master, cette première thématique est un thème transversal et fédérateur de plusieurs disciplines. Elle mobilise la connaissance et la compréhension du passé (histoire et théorie) en les articulant avec une vision du futur (projet). La thématique de la « transformation » traverse et lie les échelles à partir des éléments de construction, espaces intérieurs et bâtiments, jusqu'aux quartiers, villes et territoires (urbanisme). Elle est vue comme une réponse aux enjeux actuels, permettant de répondre aux besoins avec un impact moindre sur l'environnement. Son intérêt pédagogique réside surtout dans le fait qu'elle permet aux étudiant-es de développer des compétences dans le domaine de la construction en répondant à la question : comment construire avec l'existant ?

Au niveau bachelor, cette thématique est traitée de manière ponctuelle en première et deuxième année. Elle concerne de plus en plus de disciplines dès la troisième année en étant approchée sous ses formes courantes d'intervention dans l'existant (rénovation, réhabilitation, extension, reconversion et requalification).

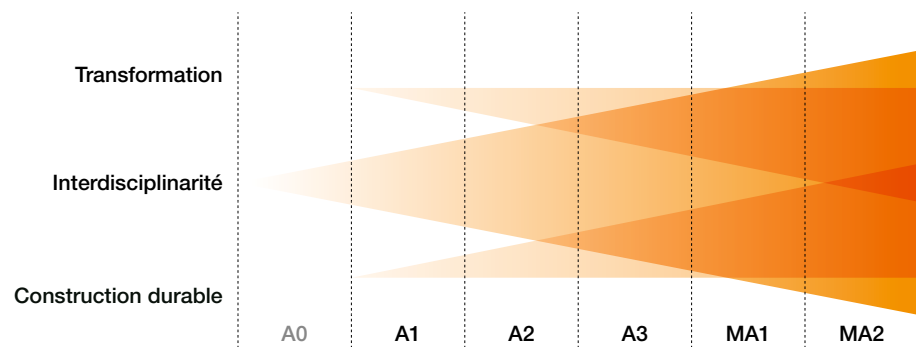
Au niveau master, la transformation est explorée plus globalement dans la majorité des ateliers de projet et des séminaires comme processus de changement, adaptation, optimisation, variation, évolution et transition. Les échelles privilégiées sont celles du bâtiment, groupement de bâtiments et quartiers.

CONSTRUCTION DURABLE

Cette deuxième thématique permet de traiter la question de la durabilité dans l'acte de bâtir et dans les technologies liées à la construction du bâtiment. Comment est-ce que les choix de projet influent sur le

confort et la consommation d'énergie? Comment améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments? Comment imaginer l'habitat du futur ? Y a-t-il des solutions domotiques durables et utiles ? Comment concevoir de manière à réduire le besoin en techniques du bâtiment ? Cette thématique permet d'introduire les notions de cycle de vie, d'économie d'énergie et de ressources en général, de construction avec des matériaux biosourcés et géosourcés, d'adaptabilité du bâtiment et de réutilisation des matériaux.

Ces deux thématiques permettent de réfléchir à des notions de durabilité tout en s'insérant parfaitement dans la réalité de la construction en Suisse et en Europe. En effet, la proportion des interventions sur le bâti existant ne fait qu'augmenter, de même que les questions constructives liées à l'énergie et aux techniques du bâtiment.



Au fil des semestres du bachelier et du master, ces thématiques se font plus présentes et plus ciblées. Les deux thématiques peuvent aussi se recouper.

A1 : Du site au bâti / Analyse d'un bâtiment existant

A2 : Logements Small, Medium, Large (SML) / Intervention en milieu urbain

A3 : Intervention dans l'existant / Édifice public complexe

MA1 et 2 : Transformation de l'objet au territoire

6. FORMATION BACHELOR

Les études de niveau bachelor, conçues sur trois ans, ont pour but l'acquisition des connaissances de base indispensables à l'exercice du métier, en tant que généraliste. A partir de la 2^e année, il est possible de suivre le cursus à temps partiel sous réserve de l'accord de la filière, mais cela prolonge les années d'études.

La formation délivre le titre de « Bachelor of arts in architecture HES-SO » et donne accès au Reg B. Les études peuvent être suivies en cursus bilingue (français-allemand ou allemand-français).

Le plan d'études poursuit les principes généraux suivants :

- Le projet d'architecture est l'interface des disciplines. Il intègre la construction, les aspects techniques, méthodologiques, socio-culturels, écologiques, économiques et d'expression graphique.
- Les domaines d'enseignement sont en relation étroite avec la profession d'architecte et forment des entités qui reflètent la réalité professionnelle.
- Les aspects liés à la technique et à la physique du bâtiment, ainsi qu'aux installations et à la gestion de projet, garantissent une compétence de généraliste répondant à l'attente des milieux professionnels.
- Les domaines de la théorie et de l'histoire de l'architecture et de la ville, l'intervention dans l'existant et le patrimoine ainsi que l'urbanisme font partie de la formation.
- Une place importante est réservée à la communication orale, écrite et visuelle ainsi qu'aux arts visuels et à l'expression informatique.

L'orientation des contenus d'enseignement vers le monde réel ne suffit pas à répondre à la mission de l'enseignement. La formation consacre une place importante à la dimension humaine afin de :

- Valoriser la personne et ses compétences sociales.
- Transmettre la passion du métier d'architecte et développer l'esprit critique.
- Prendre conscience de la responsabilité du métier d'architecte envers les enjeux de durabilité et de société.
- Entraîner la prise de risque.
- Maîtriser les différents aspects sociaux et de gestion du métier.
- Développer la capacité de travailler en équipe.
- Se positionner personnellement dans le monde professionnel et la société.

7. PLAN D'ÉTUDES BACHELOR

PREMIÈRE ANNÉE

La formation met l'accent sur l'acquisition de compétences, outils et méthodes de base du métier. Elle se consacre à l'initiation des étudiant-es au projet d'architecture, à la connaissance des principaux systèmes constructifs et des matériaux, à la maîtrise des programmes et outils informatiques usuels, ainsi qu'à l'introduction à l'histoire et à la théorie de l'architecture. Elle suppose que les connaissances requises à l'admission sont globalement acquises, indépendamment des cursus d'entrée (maturités professionnelles, gymnasiales ou autres).

Un cours d'introduction à la durabilité débute lors de la semaine d'immatriculation avec les étudiant-es des autres filières de l'école. Pour les étudiant-es en architecture, ce cours se poursuit ensuite tout au long de l'année par un travail de groupe avec un suivi ponctuel par des enseignant-es. Ce cours permet d'acquérir une base pour aborder tous les autres cours avec une conscience des responsabilités du métier

d'architecte face à ces enjeux.

L'interdisciplinarité au sein du projet d'architecture se fait principalement avec le module de construction.

La formation en 1^{re} année vise les objectifs suivants :

- Acquérir une connaissance générale permettant une vue d'ensemble des enjeux liés à la durabilité et comprendre l'implication du domaine de la construction.
- Acquérir des compétences de base architecturales, constructives, techniques, culturelles et de communication.
- Se sensibiliser à la notion du concept architectural et initiation au processus itératif du projet d'architecture.
- Être capable d'interpréter et hiérarchiser un nombre de contraintes réduites.
- Interagir avec d'autres étudiant-es (travail en groupe).

Les modules de la première année sont annuels et doivent être réussis pour accéder à la deuxième année. Seules les académies d'été du module OPTIONS 3&4 peuvent être anticipées si l'étudiant-e est déjà inscrit-e.

DEUXIÈME ANNÉE

En 2^e année, les connaissances techniques et constructives sont approfondies en lien avec l'environnement et une vision durable, ainsi que la communication visuelle. Les domaines de la physique du bâtiment, de la gestion et du droit, des installations techniques, de la durabilité et du territoire, ainsi que l'enseignement partagé avec la filière de génie civil (Ateliers interdisciplinaires et Cours à options) sont introduits dans le cursus.

Le projet d'architecture intègre les domaines culturels, techniques et constructifs dans une perspective interdisciplinaire traitant de l'habitat dans un contexte urbain soumis à transformation et évolution.

L'interdisciplinarité exercée au sein du projet d'architecture avec la construction et la physique du bâtiment met l'accent sur l'enveloppe du bâtiment et les installations. En parallèle, une demi-journée hebdomadaire consacrée à des travaux pratiques associe les différents domaines techniques et constructifs. Les travaux dirigés et exercices coordonnés par les enseignant-es de la construction mettent en pratique les connaissances acquises durant les cours théoriques.

La formation de 2^e année vise les objectifs suivants :

- Approfondir des connaissances architecturales, constructives, techniques, culturelles et de communication.
- Se familiariser aux aspects de gestion et de la durabilité.
- Formuler et développer un concept architectural qui tient compte de plusieurs paramètres.

- Pondérer et hiérarchiser plusieurs contraintes.
- Collaborer et interagir d'une manière interdisciplinaire.

Tous les modules de la 2^e année sont semestriels à l'exception du module OPTIONS 3&4 qui est annualisé.

TROISIÈME ANNÉE

La complexité croissante des thèmes traités au sein de la 3^e année prépare à l'entrée dans le monde professionnel, au terme du travail de bachelor. Un accent particulier est mis sur la définition des priorités et des choix, sur la prise de risque et la responsabilité personnelle ou collective. La maîtrise et l'intégration des compétences acquises durant les études ainsi que la capacité de synthèse sont centrales. L'enseignement du projet d'architecture en étroite collaboration avec l'enseignement de la construction et de la structure traite de l'intervention dans l'existant, du maintien et de la transformation du patrimoine. D'autres domaines peuvent également intervenir dans le projet d'architecture comme l'histoire et la théorie de l'architecture, l'urbanisme, les arts visuels et l'expression informatique.

La dernière année des études bachelor favorise la synthèse des connaissances constructives, techniques et culturelles ainsi que la maîtrise de projets multifonctionnels et publics, faisant intervenir une pensée constructive et structurelle. Le travail de bachelor occupe l'ensemble du 6^e semestre et intègre les matières théoriques en tant qu'approfondissements. De plus, l'offre de nombreux cours à options permet de compléter la formation de l'étudiant-e, en affirmant ses intérêts personnels.

La formation de 3^e année vise les objectifs suivants :

- Entraîner la capacité à intégrer plusieurs paramètres de la réalité, notamment les questions normatives, constructives, techniques, écologiques, économiques, historiques, contextuelles et culturelles.
- Se perfectionner dans la mise en place d'un concept opérationnel pour fédérer les différents paramètres en jeu.
- Entraîner la rapidité et la souplesse dans le processus itératif du projet.
- Communiquer et défendre un concept avec les moyens adéquats en anticipant les effets d'un concept et en maîtrisant l'itération du processus de projet à plusieurs échelles.
- Comprendre de manière autonome les enjeux, les conséquences et les implications du projet en définissant des priorités, en sachant prendre des décisions et en assumant des responsabilités.
- Effectuer ses premiers pas dans la collaboration avec des personnes de formations diverses comme les spécialistes ou les usager-ères.

Tous les modules de la 3^e année sont semestriels, à l'exception du module OPTIONS 5&6 qui est annualisé.

8. MODULE OPTIONS

Les cours à option dispensés pendant les semestres ainsi que les académies d'été (AE) permettent aux étudiant-es d'élargir leurs compétences et connaissances en fonction de leur intérêt et des orientations qu'ils-elles souhaitent développer. Il est possible d'obtenir les crédits en associant les cours à options avec les académies d'été et les ateliers de la semaine thématique.

Chaque année, la participation à un atelier de la semaine thématique est obligatoire et crédité. Il n'est pas possible d'anticiper des crédits ECTS pour les années ultérieures. Certains cours à option sont donnés conjointement aux étudiant-es d'architecture et de génie civil.

En 1^{re} année, les étudiant-es doivent acquérir l'équivalent de 3 ECTS pour le module Options 1&2.

En 2^e et 3^e années, les modules Options comptent 4 ECTS/année. Les cours à options, les ateliers interdisciplinaires avec les étudiant-es du génie civil et les académies d'été peuvent être suivis conjointement par les étudiant-es des 2 années. Durant le cursus bachelor, les étudiant-es doivent avoir participé à au moins 1 atelier interdisciplinaire.

9. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'évaluation des compétences est faite pour chaque module selon les exigences mentionnées dans les descriptifs de modules figurant sur le site internet de l'école.

10. ÉTUDES ET DIPLÔME BILINGUES

Profitant de la situation géographique au carrefour de deux langues nationales, la HEIA-FR offre une formation bilingue. Les étudiant-es ont la possibilité de s'inscrire en cursus bilingue comprenant des cours dans les deux langues. Un cursus est proposé pour les étudiant-es francophones et un autre pour les étudiant-es germanophones avec pour chacun-e une entrée progressive dans la 2^e langue. Un niveau suffisant d'allemand ou de français est toutefois requis au préalable, un test et un entretien permettront de valider l'accès à la formation bilingue.

Un semestre d'immersion obligatoire dans la deuxième langue est prévu durant le 4^e semestre dans une école partenaire.

Le marché du travail suisse recherche des architectes ayant un profil bilingue français-allemand ou allemand-français. Les compétences professionnelles ainsi que le marché du travail sont élargis à la Suisse alémanique, l'Allemagne et l'Autriche, ainsi que dans les pays francophones.

Appuis proposés pour le cursus bilingue :

- Cours d'allemand ou de français intensif (les 2 semaines avant le début des études).
- Cours de langues du groupe bilingue en 1^{re} année (cours d'allemand spécifique pour le groupe bilingue francophone en 1^{re} année).
- Supports de cours bilingues, vocabulaire technique.

L'inscription à la formation bilingue se fait au moment de l'inscription à l'Ecole mais peut encore se faire jusqu'à la fin de la 1^{re} année.

Sans être inscrit au cursus bilingue, il est aussi possible de choisir de suivre certains cours en allemand, pour autant que le niveau le permette.

Pour plus d'informations sur les études bilingues (offre des modules dispensés en langue allemande, conditions HES-SO du Bachelor bilingue, personnes de contact, etc.), consulter le site de l'Ecole :

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bilinguisme>

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bachelor/architecture/bilinguisme/>

11. LIENS COMPLÉMENTAIRES



La formation Bachelor en bref :

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bachelor/architecture/>



Conditions d'admission :

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bachelor/architecture/admission/>



Structure des études :

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bachelor/architecture/structure-des-etudes/>



Programme de formation :

<https://www.heia-fr.ch/fr/formation/bachelor/architecture/programme-de-formation/>



Exposition en ligne des Travaux de Bachelor et de Master:

<https://www.webexpo-heiafr.ch/2025/bachelor>

12. FORMATION ET PLAN D'ÉTUDES MASTER

Les études de niveau master, conçues sur deux ans à temps plein ou jusqu'à quatre ans à temps partiel, visent à développer un profil d'architecte capable d'agir d'une manière autonome et responsable dans un environnement professionnel complexe et évolutif.

Elles font partie du programme Joint Master of Architecture (JMA) proposé par deux institutions partenaires qui regroupent trois filières master :

- la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO Master): la filière master d'architecture de la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg (HEIA-FR) et la filière master d'architecture de la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture Genève (HEPIA).
- La Berner Fachhochschule (BFH-AHB): Filière d'architecture Master de la Haute école spécialisée bernoise à Bienne.

Le Joint Master of Architecture est une structure en réseau pluri-lingue (français-allemand-anglais) qui délivre le titre de « Master of Arts in architecture ». Elle donne accès au Reg A et à la reconnaissance européenne et internationale du statut d'architecte.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation master vise les objectifs généraux suivants :

- Compréhension des enjeux des situations réelles complexes et définition d'une problématique pertinente avec leur contexte dans une perspective de durabilité.
- Définition, développement et gestion des différentes étapes du processus de conception pour aboutir à un concept cohérent traversant plusieurs échelles urbanistiques et architecturales.
- Capacité d'explorer, de trouver des approches et des solutions créatives, d'innover et d'apprendre à apprendre.
- Écoute, analyse et interprétation des besoins des client-es, des usager-ères et de la société ; collaboration et direction des expert-es d'autres disciplines.

Les modules d'enseignement ne sont pas consécutifs, ceci signifie que le parcours de chaque étudiant-es est particulier et que chaque module s'adresse simultanément à des étudiant-es de niveaux d'avancement différents. L'entrée dans le cursus peut avoir lieu chaque semestre.

Le plan d'études est composé de plusieurs modules interdépendants qui intègrent dans des proportions variées des aspects pratiques et théoriques :

- Trois ateliers de projet.
- Trois groupes de trois séminaires.
- Modules à option.
- Deux modules d'initiation à la recherche «Profile search».
- Deux modules finaux consécutifs «Préparation au travail de master» et «Travail de master».

Les ateliers de projet assurent l'ancrage régional et national et permettent l'acquisition des compétences suivantes :

- Sélection et hiérarchisation des exigences, contraintes, moyens et valeurs (environnementales, sociales, économiques, politiques, normatives, etc.) afin de créer un projet cohérent à plusieurs échelles urbanistiques et architecturales.

- Développement et gestion du processus de conception.
- Définition d'un programme adéquat au potentiel du site au travers d'une étude de faisabilité.
- Collaboration avec des expert-es d'autres disciplines.
- Capacité de penser de façon créative, d'innover et de prendre la direction de la conception.

Les trois groupes de séminaires se différencient selon le rapport entre réflexion et action : si la réflexion est prioritaire dans les séminaires « type 3 », l'action devient de plus en plus présente dans les séminaires de « type 2 » et surtout dans les séminaires de « type 1 ». Ces séminaires, ainsi que les modules à option permettent surtout l'acquisition des compétences inter- et transdisciplinaires :

- Compréhension du contexte et des implications environnementales, culturelles, sociales, politiques et économiques de la profession.
- Développement d'une compréhension transdisciplinaire des problèmes.
- Développement d'un discours cohérent appuyé par des moyens de communication multiples (schémas, texte, maquettes de travail, vidéo, etc.).
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'interprétation des besoins du client, des usagers et de la société.

Les deux modules « Profile search » visent à initier et développer les capacités de recherche architecturale. Le croisement avec le travail à l'atelier permet aux étudiant-es d'explorer et de développer un thème de recherche et des méthodes de travail personnelles.

L'ensemble des compétences qui composent le profil d'architecte master sont testées dans les modules finaux consécutifs « Préparation au travail master », sous la forme d'un mémoire à rédiger et « Travail master » sous la forme d'un projet d'architecture ou d'urbanisme à rendre.

Dans ces modules, l'étudiant-e doit démontrer les capacités suivantes :

- Définition du sujet de travail (problématique, thématique, programme et site de réflexion et d'intervention).
- Organisation du cadre de travail (sélection des références, choix de l'expert, calendrier).
- Exploration et proposition des solutions créatives en faisant recours à des méthodes et outils personnels.
- Développement du projet pour se rapprocher le plus possible de la réalité large (les enjeux du développement durable) et restreinte (les enjeux de la profession : construction, énergie et typologie).
- Communication de manière convaincante des résultats de leur travail et des liens avec les intentions initiales et les méthodes utilisées.

Pour tout complément d'information : www.jointmaster.ch

A1 MODULES ANNUELS/JAHRESMODULE			
	SA1	SP2	ECTS
Projet d'architecture 1 & 2	Projet d'architecture 1 Entwurfslehre 1	Projet d'architecture 2 Entwurfslehre 2	20
Construction et techniques 1 & 2	Théorie de la construction 1 Konstruktionstheorie 1 Séminaire de la construction 1 Konstruktionsseminar 1 Statique 1 Détails et construction 1 *	Théorie de la construction 2 Konstruktionstheorie 2 Séminaire de la construction 2 Konstruktionsseminar 2 Statique 2 Détails et construction 2 * Introduction à la durabilité***	14
Histoire et théorie 1 & 2	Histoire de l'architecture et des civilisations 1 Architektur- und Kulturgeschichte 1 Théorie de l'architecture et de la ville 1 Architektur - und Städtebauthorie 1	Histoire de l'architecture et des civilisations 2 Architektur- und Kulturgeschichte 2 Théorie de l'architecture et de la ville 2 Architektur - und Städtebauthorie 2	8
Bases de mathématiques et physique	Mathématiques 1 Mathematik 1 Physique 1 Physik 1	Mathématiques 2 Mathematik 2 Physique 2 Physik 2	4
Expression et gestion 1 & 2	Expression informatique - CAO 1 Informatik - CAD 1 Arts visuels 1 Bildende Kunst 1 Langues (de/fr)**	Expression informatique - CAO 2 Informatik - CAD 2 Arts visuels 2 Bildende Kunst 2 Langues (de/fr)**	11
Options 1 & 2	Options 1 (semaine thématique)	Options 2 (y.c. académies d'été)	3
* Cours obligatoire uniquement pour les non-détenteurs d'un CFC de dessinateur/trice orientation architecture, non crédité mais faisant l'objet d'une validation semestrielle. ** En cas de dispense, les crédits sont acquis. ***Cours annuel crédité uniquement au SP			60

A2 MODULES SEMESTRIELS/SEMESTERMODULE			
	SA3		ECTS
Projet d'architecture 3	Projet d'architecture 3 / Entwurfslehre 3		10
Construction et techniques 3	Construction 3 / Konstruktion 3 Structure 1 Installations techniques - CVSE 1		6
Histoire et théorie 3	Histoire de l'architecture et des civilisations 3 / Architektur- und Kulturgeschichte 3 Théorie de l'architecture et de la ville 3 / Architektur - und Städtebauthorie 3		4
Expression et gestion 3	Expression informatique 3 Arts visuels 3 Gestion et droit 1 / Management und Baurecht 1		4
Physique et durabilité 1	Physique du bâtiment 1 Durabilité 1		4

	SP4	ECTS
Projet d'architecture 4	Projet d'architecture 4	10
Construction et techniques 4	Construction 4 Structure 2 Installations techniques - CVSE 2	6
Histoire et théorie 4	Histoire de l'architecture et des civilisations 4 Théorie de l'architecture et de la ville 4	4
Expression et gestion 4	Expression informatique 4 Arts visuels 4 Gestion et droit 2	4
Physique et durabilité 2	Physique du bâtiment 2 Durabilité 2	4

A2 MODULES ANNUELS/JAHRESMODULE			
	SA3	SP4	ECTS
Options 3 & 4	Options 3 (y.c. académies d'été et semaine thématique)	Options 4 (y.c académies d'été)	4
			60

A3 MODULES SEMESTRIELS/SEMESTERMODULE			
	SA5		ECTS
Projet d'architecture 5	Projet d'architecture 5 Entwurfslehre 5		10
Construction et techniques 5	Rénovation énergétique Energetische Sanierung Structure 3 Défauts de construction		8
Histoire et théorie 5	Histoire de l'architecture moderne 5/ Architektur- und Kulturgeschichte 5 Théorie de l'architecture et de la ville 5 / Architektur - und Städtebauthorie 5		4
Expression et gestion 5	Expression informatique 5 Arts visuels 5		2
Physique et durabilité 3	Physique du bâtiment 3 Durabilité 3		4

	SP6	ECTS
Travail de Bachelor ** Bachelorarbeit**	Travail de bachelor Bachelorarbeit	16
Histoire et théorie 6	Histoire de l'architecture moderne 6 / Architektur- und Kulturgeschichte 6 Théorie de l'architecture et de la ville 6 / Architektur - und Städtebauthorie 6	4
Expression et gestion 6	Expression personnelle / Persönlicher Ausdruck Anglais* Gestion et droit 3 / Management und Baurecht 3	8

** Le travail de bachelor représente 1 cours composé de 3 matières (Projet d'architecture, Construction et Structure)

** Die Bachelorarbeit entspricht einem Kurs, der aus 3 Fächern besteht (Entwurfslehre, Konstruktion und Tragwerke)

* Cours obligatoire pour les étudiant-es non dispensé-es. En cas de dispense, les crédits sont acquis. Le cours peut être anticipé au SA 3, SP 4 ou SA 5.

A3 MODULES ANNUELS/JAHRESMODULE			
	SA5	SP6	ECTS
Options 5 & 6	Options 5 (y.c. académies d'été et semaine thématique)	Options 6	4
			60

BACHELOR		Horaire hebdomadaire des enseignements du semestre d'automne 2025-2026				
		Des variations sont possibles, se référer aux indications données par les enseignant-es.				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
A1 SA1						
08:15–09:50	Théorie de l'architecture Architekturgeschichte	Projet d'architecture Entwurfslehre	Statique	Expression informatique Informatik	Mathématiques Mathematik Physique Physik	
10:15–11:50	Histoire de l'architecture Architekturtheorie		Théorie construction Konstruktionstheorie	Arts visuels Bildende Kunst	Langues	
13:00–14:35	Projet d'architecture Entwurfslehre	Projet d'architecture Entwurfslehre	Séminaire construction Konstruktionssseminar	Expression informatique Informatik	Mathématiques Mathematik Physique Physik	
15:00–16:35				Arts visuels Bildende Kunst	A disposition pour le cours d'introduction à la durabilité	
17:00–18:35			Détails et construction	Cours base allemand inter-filières		
A2 SA3						
08:15–09:50	Installations techniques CVSE	Projet d'architecture Entwurfslehre	Histoire de l'architecture Architekturtheorie	Durabilité	Structure	
10:15–11:50	Physique du bâtiment		Théorie de l'architecture Architekturgeschichte	Gestion et droit Management und Baurecht	Construction Konstruktion	
13:00–14:35	Projet d'architecture Entwurfslehre	Projet d'architecture Entwurfslehre	Expression informatique 4p. 1 semaine sur 2	Option ou	Construction et techniques	
15:00–16:35			Arts visuels 4p. 1 semaine sur 2	Anglais	Exercices interdisciplinaires	
A3 SA5						
08:15–09:50	Physique du bâtiment	Projet d'architecture Entwurfslehre	Rénovation énergétique Energetische Sanierung	Histoire de l'architecture Architekturtheorie	Défaut de construction	
10:15–11:50	Durabilité			Théorie de l'architecture Architekturgeschichte	Structure	
13:00–14:35	Projet d'architecture Entwurfslehre	Projet d'architecture Entwurfslehre	Construction et énergie	Option ou	Expression informatique 4p. 1 semaine sur 2	
15:00–16:35			Exercices interdisciplinaires	Anglais	Arts visuels 4p. 1 semaine sur 2	

BACHELOR		Horaire hebdomadaire des enseignements du semestre de printemps 2026				
		Des variations sont possibles, se référer aux indications données par les enseignant-es.				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
A1 SP2						
08:15–09:50	Théorie de l'architecture Architekturgeschichte	Projet d'architecture Entwurfslehre	Statique	Expression informatique Informatik	Mathématiques Mathematik Physique Physik	
10:15–11:50	Histoire de l'architecture Architekturtheorie		Théorie construction Konstruktionstheorie	Arts visuels Bildende Kunst	Langues	
13:00–14:35	Projet d'architecture Entwurfslehre	Projet d'architecture Entwurfslehre	Séminaire construction Konstruktionssseminar	Expression informatique Informatik	Mathématiques Mathematik Physique Physik	
15:00–16:35				Arts visuels Bildende Kunst	Options	
17:00–18:35			Détails et construction	Cours base allemand inter-filières		
A2 SP4						
08:15–09:50	Installations techniques CVSE	Projet d'architecture	Gestion et droit	Histoire de l'architecture	Structure	
10:15–11:50	Durabilité		Physique du bâtiment	Théorie de l'architecture	Construction	
13:00–14:35	Projet d'architecture	Projet d'architecture	Expression informatique 4p. 1 semaine sur 2	Option ou	Construction et techniques	
15:00–16:35			Arts visuels 4p. 1 semaine sur 2	Anglais	Exercices interdisciplinaires	
A3 SP6						
08:15–09:50	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Gestion et droit Management und Baurecht	Histoire de l'architecture Architekturtheorie	
10:15–11:50	Appui interdisciplinaire possible				Théorie de l'architecture Architekturgeschichte	
13:00–14:35	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Travail de Bachelor Bachelorarbeit	Option ou	Expression personnelle Persönlicher Ausdruck	
15:00–16:35				Anglais		

1. EINLEITUNG

Die Ausbildung auf Fachhochschulstufe erfüllt zweierlei Aufgaben: Sie vermittelt bleibendes Wissen, berücksichtigt die Entwicklung des Fachgebietes und die Erwartungen von Seiten des Berufsstandes. Der Studienplan der HTA-FR für den Studiengang Architektur verschafft ein generalistisches Grundwissen in Architektur und eine solide Berufsausbildung mit Schwerpunkt Konstruktion.

Der Unterricht konzentriert sich auf die für den Beruf notwendigen Kenntnisse, Methoden und Kompetenzen. Die zukünftigen Architektinnen und Architekten werden durch die Entwurfslehre auf ein bewusstes Einwirken auf die reale Welt als komplexes Ganzes vorbereitet. Die erworbenen Kompetenzen sollen ihnen ein besseres Verständnis dieser Realität ermöglichen und dienen ihnen als Werkzeug, um diese durch den Entwurf zu verändern. Das Verständnis dieser komplexen Realität wird nach und nach im Verlauf der Studiensemester erworben. Jedes Jahr kommen zu den Fragestellungen, mit denen die Studierenden konfrontiert werden, weitere reale Dimensionen hinzu, so dass sie am Ende ihres Studiums so viele Parameter des Entwurfs wie möglich kennengelernt haben. Zu diesen Parametern zählen das Programm und die Zweckbestimmung, der Raum, der auf verschiedenen Massstabsebenen verstandene Kontext, die Materialisierung, konstruktive und technische sowie kulturhistorische, wirtschaftliche, ökologische und normative Aspekte.

2. QUALIFIKATIONEN NACH DER FH-AUSBILDUNG IN ARCHITEKTUR

Die Ausbildung richtet sich nach dem von der «Fachschaft Architektur» definierten Kompetenzprofil, das vom SBFJ genehmigt wurde: «Architekten mit einem Bachelor of Arts HES-SO in Architektur» arbeiten kompetent und verantwortungsbewusst an der Planung, Realisierung, Instandhaltung und Sanierung von Gebäuden mit. Sie meistern sämtliche Phasen des Entwurfsprozesses, sowie die damit verbundenen technischen, wirtschaftlichen, ökologischen, gestalterischen und kulturellen Anforderungen. Die enge Zusammenarbeit mit Nutzenden, Bauherrschaften, Investierenden, Behörden, Fachplanenden, Handwerksbetrieben sowie Unternehmerinnen und Unternehmern trägt zu einer bebauten Umwelt bei, die den Bedürfnissen von Mensch, Gesellschaft und Umwelt entspricht. «Absolventinnen und Absolventen des Studienganges Master of Arts HES-SO in Architecture» sind befähigt, komplexe Projekte zu entwickeln, zu koordinieren und zu führen. Sie üben ihre Tätigkeit in Architekturbüros, im öffentlichen Bereich (Entwicklung und Management von Projekten), in Lehre und Forschung sowie als selbständig Erwerbende aus. Sie verfügen über ein vertieftes Verständnis zur Interdisziplinarität von Theorie und Praxis. Schliesslich beherrschen sie Arbeitsmethoden, die es ihnen erlauben, Strategien zur Lösung von komplexen Fragen zu entwickeln.»

3. DIDAKTISCHE ZIELE

Mit der generalistischen FH-Ausbildung in Architektur können die Diplomierten:

- bleibendes und zukunftsfähiges Wissen erwerben;
- mit Komplexität umgehen;
- sich eine Arbeitsmethodik aneignen und verschiedene Methoden kennenlernen;
- ihre Selbständigkeit und Neugierde weiterentwickeln;
- effizient zusammenarbeiten und Verantwortung übernehmen;
- sich die Regeln und ethischen Richtlinien des Berufs zu eigen machen.

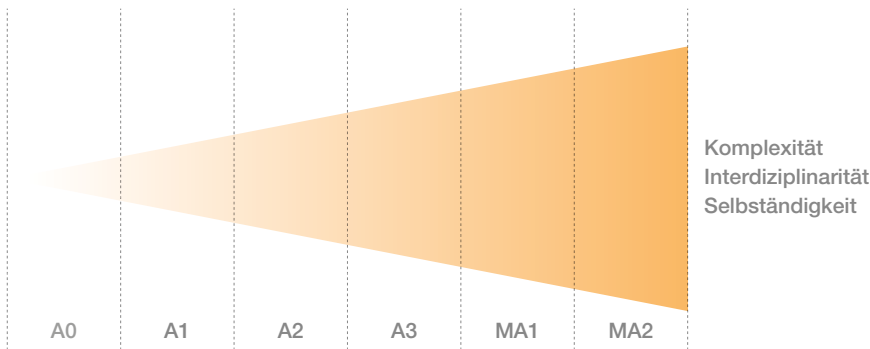
Damit die Studierenden ihre Kompetenzen entwickeln und sich optimal auf den Arbeitsmarkt vorbereiten können, orientiert sich der Architekturunterricht der HTA-FR an drei komplementären Ebenen:

- Der Unterricht innerhalb der verschiedenen Fachgebiete ermöglicht den Erwerb der entsprechenden Kompetenzen auf drei Stufen: Einführung, Kenntnis und Verständnis.
- Im interdisziplinären Unterricht in den Entwurfsateliers in Zusammenarbeit mit anderen Modulen wird das berufsspezifische Know-how erlernt. Ziel ist es die Fähigkeit zu erwerben, spezifische Informationen mit den Aufgabenstellungen zu verbinden und sie selbstständig für die Lösung spezifischer Probleme anzuwenden. Die zunehmende Interdisziplinarität im Verlauf des Studiums fördert einen kontinuierlichen Austausch zwischen den einzelnen Unterrichtsfächern. Die Lerninhalte beziehen sich zunehmend auf den Entwurf, um die Verinnerlichung und Synthese der während der Ausbildung erworbenen Kenntnisse, Kompetenzen und Methoden zu fördern.
- Im interdisziplinären Unterricht der Masterausbildung werden Kommunikationskompetenzen erworben und die Verbindung zur Berufswelt der Architektin / des Architekten hergestellt.

Der Studienplan setzt sich aus verschiedenen aufeinander abgestimmten Modulen zusammen. Er ist einfach, transparent und flexibel aufgebaut und mit der üblichen Nomenklatur versehen. In jedem Modul eignen sich die Studierenden fachliche, methodologische und soziale Kompetenzen an.

Mit Kursen, Seminaren, Projekten, Übungen, Exkursionen, Reisen, Experimenten im Massstab 1:1, dem Bau von Prototypen sowie Einzel- und Gruppenarbeiten ist die Ausbildung abwechslungsreich gestaltet.

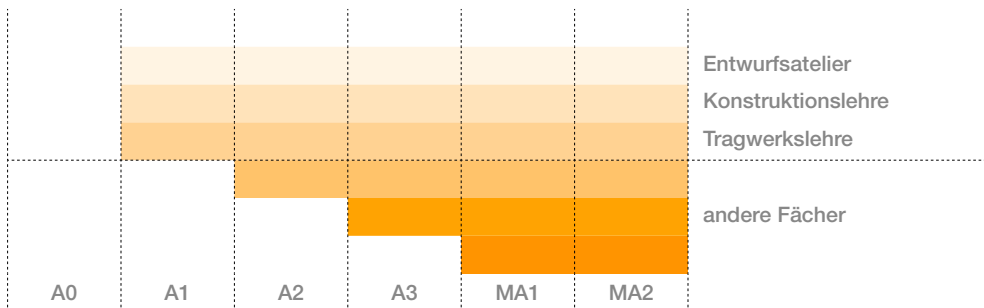
Während der Ausbildung wird ein besonderes Gewicht auf die Aneignung von Kompetenzen in den Bereichen Konstruktion, Tragwerke, Bauphysik und Projektmanagement gelegt.



Im Laufe der Ausbildung werden die Studierenden in den verschiedenen Modulen mit zunehmender Komplexität, Inter- oder Transdisziplinarität und einem vermehrten Streben nach Selbständigkeit konfrontiert. Ziel ist es, sich immer mehr den realen Bedingungen anzunähern und das Zusammenspiel immer vielfältigerer Dimensionen besser zu verstehen.

4. INTERDISZIPLINARITÄT ZWISCHEN ENTWURFS- UND KONSTRUKTIONSLEHRE

Die Interdisziplinarität zwischen dem Architekturprojekt und den technischen Modulen (Konstruktion, Tragwerkslehre, Statik, Bauphysik und technische Installationen) wird intensiviert im Laufe der Semester und festigt die Kompetenzen im Bereich der Konstruktion. Dank dieser iterativen Lernmethode wird das kritische Denken der Studierenden gefördert und werden kontextgebundene Kenntnisse schrittweise erworben. Die Lehrpersonen der verschiedenen Unterrichtsfächer arbeiten zusammen, um bestimmte Projektphasen gemeinsam auszuarbeiten und zu beurteilen.



Im Entwurfsatelier werden die Studierenden im Laufe der Studienjahre mit zunehmender Interdisziplinarität mit anderen Fächern (z.B. Bauphysik, nachhaltige Entwicklung, Management und Recht, Informatik, Architekturgeschichte usw.) konfrontiert.

5. THEMEN

Die angesprochenen Themen stehen in Verbindung zu den Instituten für anwendungsorientierte Forschung und Entwicklung der Hochschule für Technik und Architektur Freiburg (HTA-FR), insbesondere zum Institut TRANSFORM. Diese Interaktion ermöglicht eine wirksame und kohärente Synergie zwischen Lehre und Forschung.

Die Themenbereiche entwickeln sich in einem Rahmen, der mit dem Begriff der Verankerung verbunden ist, verstanden als starke Bindung an eine Region. Ziel dieser Verankerung ist es, dem Konzept der anwendungsorientierten Forschung und Entwicklung einen signifikanten Stellenwert einzuräumen. Auf diese Weise wird die konkrete Verwendung von Forschungsarbeiten durch regionale oder nationale Instanzen ermöglicht. Des Weiteren wird diese Verankerung als Stärke aufgefasst, weil sie es den Forschenden und Studierenden ermöglicht, die Problemstellungen einer Region zu durchdringen, um anschließend andere Problematiken dank eines speziellen Blickwinkels besser zu verstehen. Sie ermöglicht es auch, einen Anreiz für Studierende und Forschende aus anderen Regionen zu schaffen, die mit ähnlichen Problemstellungen konfrontiert sind.

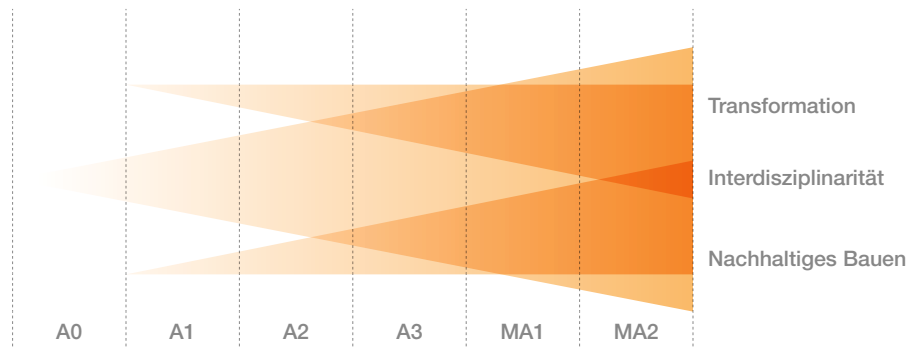
TRANSFORMATION

Dieser erste Themenbereich, der sich schrittweise im Laufe des Bachelor- und Masterzyklus entfaltet, ist ein transversales und übergreifendes Thema mehrerer Disziplinen. Er mobilisiert Wissen und Verständnis der Vergangenheit (Geschichte und Theorie), indem er diese in einer Zukunftsvision (Projekt) strukturiert. Das Thema der «Transformation» berührt und verbindet verschiedene Massstäbe, von Bauelementen über Innenräume und Gebäude bis hin zu Quartieren, Städten und Regionen (Städtebau). Im Hinblick auf die heutigen Herausforderungen wird Transformation als Möglichkeit betrachtet, den jeweiligen Bedürfnissen mit geringeren Auswirkungen auf die Umwelt gerecht zu werden. Der pädagogische Wert liegt vor allem darin, dass den Studierenden ermöglicht wird, Kompetenzen im Bauwesen zu entwickeln, vor dem Hintergrund der Fragestellung: Wie baut man mit dem Bestehenden? Auf Bachelorstufe wird das Thema punktuell im ersten und zweiten Studienjahr behandelt. Ab dem dritten Studienjahr betrifft das Thema der «Transformation» in ihren gängigen Formen (Renovierung, Rehabilitation, Aus- und Umbau, Umnutzung und Aufwertung), verstanden als Eingriff in das Bestehende, immer mehr Bereiche. Auf Masterstufe wird das Thema in der Mehrheit der Projekateliers und Seminare in mehr allgemeiner Weise als Wandlungs-, Anpassungs-, Optimierungs-, Variations-, Entwicklungs- und Übergangsprozess erforscht. Bevorzugte Massstäbe sind Gebäude, Gebäudegruppen und Quartiere.

NACHHALTIGES BAUEN

Der zweite Themenschwerpunkt behandelt die Frage der Nachhaltigkeit von Technologien im Zusammenhang mit dem Bau von Gebäuden. Wie beeinflussen die im Projekt getroffenen Entscheidungen den Komfort und den Energieverbrauch? Wie kann die Energieeffizienz von Gebäuden verbessert werden? Wie sehen die Wohn- und Lebensformen der Zukunft aus? Gibt es nachhaltige und nützliche Lösungen für Gebäudeautomation? Anhand dieses Themas können Konzepte wie Lebenszyklen, Einsparung von Energie und Ressourcen Allgemeinen, der Einsatz von Geothermie, die Nutzung von natürlichen Baustoffen, die Wiederverwendung von Materialien eingeführt werden.

Beide Thematiken ermöglichen die Auseinandersetzung mit Nachhaltigkeitsfragen im Kontext der Baurealität in der Schweiz und in Europa. Tatsächlich nimmt der Anteil der Interventionen an bestehenden Gebäuden stetig zu, während gleichzeitig baulich-konstruktive Fragestellungen in Zusammenhang mit Gebäudetechnik und Energie immer wichtiger werden.



Im Verlauf des Bachelor- und Masterstudiums rücken die zwei Themen immer mehr in den Fokus. Überschneidungen sind ebenfalls möglich.
A1: Vom Standort zum Bau / der Analyse eines bestehenden Gebäudes.
A2: Small, Medium, Large (SML)-Wohnungen / Intervention im städtischen Raum.
A3: Eingriff in Bestehendes / komplexe öffentliche Gebäude.
MA1 und 2: Transformation vom Bauobjekt zum Gebiet.

6. DIE BACHELORAUSBILDUNG

Das dreijährige Bachelorstudium vermittelt die für die Berufsausübung als Generalistin oder als Generalist unabdingbaren Grundkenntnisse. Unter Vorbehalt der Zustimmung der Studiengangleitung ist es ab dem 2. Studienjahr möglich, das Studium in Teilzeit fortzusetzen, wodurch sich allerdings die Studienzeit verlängert.

Das FH-Diplom «Bachelor of Arts in Architektur HES-SO» gibt Zugang zum REG B. Das Studium kann auch zweisprachig (Deutsch-Französisch oder Französisch-Deutsch) absolviert werden.

Der Studienplan orientiert sich an den folgenden allgemeinen Prinzipien:

- Die Entwurfslehre ist die Schnittstelle der Disziplinen. Sie umfasst Baukonstruktion, technische Aspekte, grafisches Gestalten, Methodologie sowie soziokulturelle, ökologische und wirtschaftliche Aspekte.
- Die Ausbildung vermittelt Kompetenzen im direkten Zusammenhang mit dem Architekturberuf.
- Die Unterrichtsthemen und -inhalte widerspiegeln Lösungsfindungen im Berufsalltag.
- Das in Gebäudetechnik, Bauphysik, Konstruktionssystemen und Projektmanagement vermittelte Wissen entspricht den Ausbildungserwartungen der Bau- und Architekturbranche.
- Die Disziplinen der Theorie und Geschichte der Architektur sowie der Denkmalpflege und des Bauens im Bestand sind Teil der Grundausbildung.
- Weitere Schwerpunkte sind die mündliche und schriftliche Kommunikation, der visuelle Ausdruck, das plastische Gestalten und die Informatik.

Die Ausrichtung der Lehrinhalte auf die Anforderungen der beruflichen Praxis reicht nicht aus, um den Auftrag der Bildung zu erfüllen. Die Ausbildung widmet daher der menschlichen Dimension einen wichtigen Platz:

- der Wertschätzung der Person und ihrer sozialen Kompetenzen;
- Entwicklung einer Leidenschaft zum Beruf als Architekt/in und einer kritischen Geisteshaltung;
- Bewusstsein für die Verantwortung der Architektinnen und Architekten im Bereich Nachhaltigkeit und Gesellschaft;
- Förderung der Risikobereitschaft;
- Sozial- und Führungskompetenzen im Umgang mit Partner/innen der Baubranche und Kunden;
- Fähigkeit entwickeln, im Team zu arbeiten;
- Positionierung als eigenständige Person in Berufswelt und Gesellschaft.

7. DER BACHELOR-STUDIENPLAN

ERSTES JAHR

Im ersten Studienjahr steht die Vermittlung von Basiskompetenzen und Methoden für den Beruf im Vordergrund. Didaktische Schwerpunkte bilden die Einführung in die Entwurfslehre, die Kenntnis der wichtigsten Konstruktionssysteme und Baumaterialien, das Beherrschen der gängigen Computerprogramme und Informatiktools sowie die Einführung in die Geschichte und Theorie der Architektur. Die Studieninhalte setzen die für die Zulassung geforderten Vorkenntnisse voraus, und zwar unabhängig von der vorhergehenden Ausbildung (Berufsmaturität, gymnasiale Matura, o.a.).

Im Rahmen der Immatrikulationswoche wird ein Nachhaltigkeitskurs gemeinsam mit den anderen Studiengängen der Hochschule gestartet. Im Studiengang Architektur besteht der Kurs anschliessend während des ganzen Studienjahres aus einer Gruppenarbeit mit punktueller Betreuung durch Lehrpersonen. Der Kurs vermittelt – als Grundlage für die gesamte Ausbildung – die nötigen Grundkenntnisse und fördert ein Bewusstsein für die Verantwortung der Architektinnen und Architekten im Bereich Nachhaltigkeit. Die Interdisziplinarität in der Entwurfslehre wird vorwiegend mit dem Modul Konstruktion praktiziert.

Das erste Studienjahr hat folgende Zielsetzungen:

- Erwerb der grundlegenden Kenntnisse und Verständnis der Herausforderungen der Nachhaltigkeit allgemein und im Bauwesen;
- Erwerb der grundlegenden Kenntnisse in Architektur, Konstruktion, Bautechnik, Kultur und Kommunikation;
- Sensibilisierung für das architektonische Konzept und Einführung in den iterativen Prozess des Entwerfens;
- Interpretation und Priorisierung einer bestimmten Anzahl von Vorgaben;
- Interaktion mit anderen Studierenden (Gruppenarbeit).

Alle Module des ersten Jahres sind Jahresmodule und müssen für die Zulassung zum zweiten Jahr bestanden sein. Lediglich die Sommerakademien der Module OPTIONS 3&4 können vorgezogen werden, wenn die Studierenden bereits eingeschrieben sind.

ZWEITES JAHR

Das zweite Studienjahr widmet sich der Vertiefung der baukonstruktiven und technischen Kenntnisse im Zusammenhang mit Umwelt- und Nachhaltigkeitsfragen, sowie der visuellen Kommunikation und der Bildbearbeitung. Die Bereiche Bauphysik, Management und Recht, Gebäudetechnik, Nachhaltigkeit und Raumentwicklung sowie fächerübergreifender Unterricht mit Studierenden des Bauingenieurwesens (interdisziplinäre Ateliers und Wahl-fächer) vervollständigen die Ler-

ninhalte.

Das Architekturprojekt integriert kulturelle, baukonstruktive und technische Aspekte in der Entwurfslehre mit interdisziplinärer Perspektive und im Zusammenhang mit dem Thema Wohnen im städtischen Kontext, welcher dem Wandel und der Entwicklung unterliegt.

Die im Architekturprojekt praktizierte Interdisziplinarität in Verknüpfung mit der Konstruktionslehre und der Bauphysik legt den Schwerpunkt auf die Gebäudehülle und die Installationen. Parallel dazu werden in einem halben Tag pro Woche praktische Arbeiten durchgeführt, bei denen die verschiedenen technischen und konstruktiven Bereiche zusammengeführt werden. Die von den Dozentinnen und Dozenten des Fachbereichs Konstruktion koordinierten Übungen und Aufgabenstellungen setzen das im theoretischen Unterricht erworbene Wissen in die Praxis um.

Das zweite Studienjahr hat folgende Zielsetzungen:

- Vertiefen der Kenntnisse in Architektur, Konstruktion, Bautechnik, Kultur und Kommunikation;
- sich mit Aspekten des Managements und der Nachhaltigkeit vertraut machen;
- Ausformulieren und Entwickeln eines Architekturkonzepts unter Berücksichtigung mehrerer Parameter;
- Gewichtung und Priorisierung verschiedener Vorgaben;
- interdisziplinäre Zusammenarbeit und Austausch.

Alle Module des zweiten Jahres sind Semestermodule mit Ausnahme des Moduls OPTIONS 3&4, welches ein Jahresmodul ist.

DRITTES JAHR

Die zunehmende Komplexität der behandelten Themen im dritten Jahr bereitet die Studierenden mit der Bachelorarbeit auf den Berufseinstieg vor. Dabei werden folgende Schwerpunkte gesetzt: Prioritätensetzung, Entscheidungsprozesse, Risikoverhalten sowie persönliche und kollektive Verantwortung. Eine zentrale Rolle spielen dabei das Beherrschen und Integrieren der im Studium erworbenen Kompetenzen sowie die Synthesefähigkeit. Die Arbeiten im Entwurfsatelier, eng verbunden mit der Konstruktions- und Tragwerkslehre, behandeln Interventionen im bestehenden Kontext sowie die Transformation des baukulturellen Erbes. Auch die weiteren Fachbereiche wie Architekturgeschichte, Architekturtheorie, Städteplanung, plastisches Gestalten und Informatik können ins Architekturprojekt einfließen.

Im letzten Bachelor-Studienjahr liegt der Schwerpunkt auf dem Zusammenführen der erworbenen baukonstruktiven, technischen und kulturellen Kompetenzen im Entwurf, sowie dem Beherrschen von multifunktionellen und öffentlichen Bauvorhaben, welche konstruktives und

strukturelles Denken voraussetzen. Während des sechsten Semesters widmen sich die Studierenden der Bachelorarbeit, welche die erworbenen theoretischen Fächer zur Vertiefung einbindet. Zusätzlich können die Studierenden zur Vervollständigung ihrer Ausbildung Wahlfächer belegen, die ihren persönlichen Interessen entsprechen.

Das dritte Studienjahr hat folgende Zielsetzungen:

- Entwickeln der Fähigkeit, mehrere reale Parameter sowie konstruktive und bautechnische, ökologische, wirtschaftliche, historische, kontextuelle und kulturelle Aspekte zu integrieren;
- Perfektionieren der Ausarbeitung eines funktionstüchtigen Architekturkonzepts unter Zusammenführung der verschiedenen ausschlaggebenden Parameter;
- flexibles und schnelles Anwenden des iterativen Entwurfprozesses;
- Präsentieren und Verteidigen eines Architekturkonzepts mit den geeigneten Mitteln; Antizipieren der Auswirkungen eines Konzepts durch Beherrschen des iterativen Entwurfsprozesses auf verschiedenen Ebenen;
- selbständiges Verstehen der Herausforderungen, Anforderungen und Auswirkungen des Projekts mit der entsprechenden Fähigkeit, Prioritäten zu setzen, Entscheidungen zu treffen und Verantwortung zu übernehmen.
- erste Zusammenarbeit mit Personen unterschiedlichen Hintergrunds wie Fachpersonen und Nutzenden.

Alle Module des dritten Jahres sind Semestermodule mit Ausnahme der Wahlfächer 5&6, die Jahresmodule sind.

8. WAHLFÄCHER UND SOMMERAKADEMIEN

Die Wahlfächer sowie die Sommerakademie erlauben es den Studierenden, ihre Kompetenzen und Kenntnisse entsprechend ihrer Interessen zu erweitern oder zu vertiefen. Die erforderlichen ECTS-Credits können mit dem Besuch der Wahlfächer und der Sommerakademie erreicht werden. Zudem werden auch für die Workshops der Themenwoche ECTS-Credits angerechnet.

Die Studierenden müssen in jedem Studienjahr an einem Workshop der Themenwoche teilnehmen. Die dafür vergebenen ECTS-Credits zählen ausschliesslich für das Studienjahr, in dem sie erworben wurden. Einige Wahlfächer werden gemeinsam mit den Studierenden des Studiengangs Bauingenieurwesen absolviert.

Im 1. Studienjahr müssen die Studierenden für das Modul Wahlfächer 1&2 den Gegenwert von 3 ECTS-Credits erwerben. Im 2. und 3. Studienjahr zählen die Wahlfächer jeweils 4 ECTS-Credits. Die Wahlfächer, die interdisziplinären Ateliers mit den Studierenden des Studiengangs Bauingenieurwesen sowie die Sommerakademien können

von Studierenden beider Studienjahre gemeinsam besucht werden.

Am Ende des Bachelorstudiums müssen die Studierenden an mindestens einem interdisziplinären Atelier teilgenommen haben.

9. LEISTUNGSBEURTEILUNG

Die Bewertung der Kompetenzen erfolgt für jedes Modul entsprechend den Anforderungen, die in den Modulbeschreibungen auf der Website der Hochschule aufgeführt sind.

10. ZWEISPRACHIGES STUDIUM UND ZWEISPRACHIGES DIPLOM

Die HTA-FR nutzt ihre privilegierte Lage an der deutsch-französischen Sprachgrenze und bietet auch ein zweisprachiges Studium an. Es gibt je ein zweisprachiges Studienprogramm für die französischsprachigen und für die deutschsprachigen Studierenden, wobei die jeweils andere Sprache im Laufe des Studiums progressiv eingeführt wird.

Es werden relativ gute Deutsch- oder Französischkenntnisse vorausgesetzt (ein Test und ein Vorstellungsgespräch entscheiden über die Zulassung zur zweisprachigen Ausbildung).

Im 4. Semester absolvieren die Studierenden ein obligatorisches Austauschsemester an einer Partnerhochschule zum vollständigen Eintauchen in die Zweitsprache.

Architektinnen und Architekten mit einem zweisprachigen Abschluss (Deutsch/Französisch oder Französisch/Deutsch) sind auf dem Schweizer Arbeitsmarkt sehr gefragt. Da die Absolventinnen und Absolventen des zweisprachigen Studiums in beiden Sprachen arbeitsfähig sind, eröffnen sich ihnen, neben beruflichen Möglichkeiten in der deutsch- und französischsprachigen Schweiz, auch Optionen in Deutschland und Österreich sowie im französischsprachigen Ausland.

Unterstützungsangebote für zweisprachig Studierende:

- Intensivkurs Französisch oder Deutsch (2 Wochen Unterricht vor Studienbeginn);
- spezifischer Französischkurs für die deutschsprachigen Studierenden des zweisprachigen Programms im ersten Jahr;
- zweisprachige Kursunterlagen und fachspezifische Terminologien.

Die Anmeldung zum zweisprachigen Studium erfolgt in der Regel bei der Anmeldung zum Studium; ein Übertritt in das zweisprachige Programm ist jedoch noch bis Ende des ersten Studienjahres möglich.

Weitere Informationen zum zweisprachigen Studium (Angebot an Modulen in deutscher Sprache, Bedingungen für den zweisprachigen Bachelor HES-SO, Kontaktpersonen usw.):
<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/zweisprachigkeit>
<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/bachelor/architektur/zweisprachigkeit/>

11. WEITERFÜHRENDE LINKS



Der Bachelor-Studiengang in Kürze:

<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/bachelor/architektur/>



Zulassung:

<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/bachelor/architektur/zulassung/>



Studienaufbau:

<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/bachelor/architektur/studienaufbau/>



Ausbildungsprogramm:

<https://www.heia-fr.ch/de/ausbildung/bachelor/architektur/ausbildungsprogramm/>



Bachelor- und Masterarbeiten, Online-Ausstellung:

<https://www.webexpo-heiafr.ch/2025/bachelor>

12. MASTER: AUSBILDUNG UND STUDIENPLAN

Die Masterausbildung kann in Vollzeit (2 Jahre) oder Teilzeit (bis 4 Jahre) absolviert werden. Ziel des Studiums ist es, selbständige und verantwortungsbewusste Architekten und Architektinnen auszubilden, die in einem komplexen und sich stets wandelnden Berufsumfeld arbeiten können. Der Joint Master of Architecture (JMA) wird gemeinsam von zwei Partnerinstitutionen angeboten und fasst drei Masterstudiengänge in Architektur zusammen:

- Fachhochschule Westschweiz (HES-SO Master): Hochschule für Technik und Architektur Freiburg (HTA-FR) und Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture Genève (hepia);
- Berner Fachhochschule (BFH-AHB): Master-Studiengang in Architektur an der BFH in Biel.

Der Joint Master of Arts in Architecture hat eine mehrsprachige (Französisch/Deutsch/Englisch) Netzwerkstruktur. Das Diplom «Master of Arts HES-SO in Architektur» öffnet den Zugang zum REG A und ist ein europäisch und international anerkannter Titel.

ALLGEMEINE AUSBILDUNGSZIELE

Die Masterausbildung hat folgende Zielsetzungen:

- Verstehen der Herausforderungen von komplexen realen Situationen und Definieren einer sinnvollen Problemstellung unter Berücksichtigung des Kontexts und von Nachhaltigkeitszielen;
- Beschreibung, Entwicklung und Planung der einzelnen Schritte des Konzeptionsprozesses mit dem Ziel, eine möglichst kohärente Lösung zu finden, die verschiedene städtebauliche und architektonische Massstäbe berücksichtigt;
- Fähigkeit, innovative und kreative Ansätze und Lösungen zu finden und durchzudenken sowie die eigene Lernfähigkeit auszubauen;
- Berücksichtigung, Analyse und Interpretation der Bedürfnisse von Kunden, Nutzenden und Gesellschaft, Zusammenarbeit und Anleitung von Expertinnen/Experten aus anderen Fachbereichen.

Die Abfolge der Module ist nicht chronologisch geregelt, d.h. eine gewisse Individualisierung im Studienplan ist möglich und jedes Modul richtet sich an Studierende mit unterschiedlichem Kenntnisstand. Der Einstieg ins Studium kann wahlweise im Frühlings- oder Herbstsemester erfolgen.

Der Studienplan setzt sich aus mehreren untereinander abhängigen Modulen zusammen. Jedes Modul behandelt in unterschiedlichem Umfang praktische und theoretische Aspekte:

- drei Entwurfsateliers;
- drei Seminarblöcke mit jeweils drei Seminaren;
- Wahlmodule;
- zwei Module Einführung in die Forschung «Profile search»;
- zwei aufeinanderfolgende Abschlussmodule: «Vorbereitung auf die Masterarbeit» und «Masterarbeit».

Die Entwurfsateliers sind regional und national verankert und ermöglichen den Erwerb folgender Kompetenzen:

- Auswahl und Gewichtung der Anforderungen, Vorgaben, Mittel und Aspekte wie Umwelt, Gesellschaft, Wirtschaft, Politik, Normen, usw.;
- Entwicklung und Planung des Konzeptionsprozesses;
- Erstellen eines standortgerechten Architekturprogramms anhand einer Machbarkeitsanalyse;
- Zusammenarbeit mit Expertinnen und Experten anderer Fachrichtungen;
- kreatives Denken, Innovation und Führungskompetenzen in der Konzeption.

Die drei Seminarblöcke unterscheiden sich in ihrem Verhältnis zwischen Denken und Handeln: In den Seminaren des «Typ 3» ist das Denken vorrangig, während in den Seminaren des «Typ 2» und vor allem des «Typ 1» das Handeln in den Vordergrund rückt.

Die Seminare und Wahlmodule ermöglichen vor allem den Erwerb von inter- und transdisziplinären Kompetenzen:

- Verstehen des Kontexts und der ökologischen, kulturellen, gesellschaftlichen, politischen und wirtschaftlichen Auswirkungen des Berufs;
- Entwickeln eines transdisziplinären Problembewusstseins;
- kohärente Kommunikation (mittels Zeichnungen, Texten, Modellen, Videos, usw.);
- Bedürfnisse von Kundinnen und Kunden, Nutzenden und Gesellschaft aufnehmen, analysieren und interpretieren.

Die zwei Module «Profile search» führen in die Forschungsarbeit ein. Parallel dazu können die Studierenden im Entwurfsatelier ein persönliches Forschungsprojekt aufbauen und eigene Arbeitsmethoden entwickeln.

Die für das Erlangen des Masterdiploms erforderlichen Kompetenzen werden in den zwei aufeinanderfolgenden Abschlussmodulen «Vorbereitung auf die Masterarbeit» (Verfassen einer schriftlichen Arbeit) und «Masterarbeit» (Architektur- oder Städteplanungsprojekt) geprüft.

In diesen zwei Modulen müssen die Studierenden folgende Fähigkeiten nachweisen :

- Bestimmen des Themas der Arbeit (Problemstellung, Thematik, Programm und Standort für die Reflexion und Intervention);
- Organisieren des Arbeitsrahmens (Auswahl der Referenzen, Wahl der Expertinnen und Experten, Terminplanung);
- Erforschen und Vorschlagen kreativer Lösungen unter Verwendung eigener Methoden und Werkzeuge;
- Entwickeln des Projekts unter Berücksichtigung realer Bedingungen im weiteren Sinn (Herausforderungen im Zusammenhang mit nachhaltiger Entwicklung) und engeren Sinn (fachlichen Herausforderungen wie Konstruktion, Energie und Typologie);
- überzeugende Präsentation der Arbeitsergebnisse der Masterarbeit in Verbindung mit den Ausgangsthesen und den verwendeten Methoden.

Weitere Informationen: www.jointmaster.ch



SEMESTRE AUTOMNE ANNEE 1

SA1

[illegible]

PROJET
D'ARCHITECTURE
1 & 2
PROJET
D'ARCHITECTURE
1

ENSEIGNANT-ES
JEAN-MARC BOVET
ANDRÉ JEKER
MURIEL KAUFFMANN
RETO MOSIMANN
DANIEL NYFFELER
VALÉRIE ORTLIEB
MIRIAM SCHUSTER
MARCO SVIMBERSKY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «PROJET D'ARCHI-
TECTURE 1 & 2» CRÉDITÉ DE 20
ECTS.
POIDS DU COURS : 7 / 20

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Apprendre à percevoir les qualités formelles et constructives des espaces, à les concevoir, à les analyser, à les représenter par le plan, la coupe et la maquette, à décrire leur caractère.
- Comprendre les implications de la forme et des choix constructifs.
- Analyser un site et savoir le représenter.
- Évaluer les effets d'une implantation dans un site.

CONTENU

Le premier projet traite d'un pavillon dans un site abstrait. Il permet d'aborder les questions de parcours, d'espace et de lumière, en mettant volontairement de côté l'aspect constructif.

Le deuxième travail a pour but la prise de connaissance d'un site réel, son arpentage, sa représentation en plan, coupe et maquette et son analyse.

Le troisième projet consiste à insérer dans le site précédemment analysé un volume, dont le thème est connu mais le programme volontairement mis de côté. Cette séquence permet de tester et d'approfondir la validité de l'analyse du site.

Interdisciplinarité : Le pavillon du premier projet est ensuite développé dans le module Construction. Le dessin du site d'analyse est réalisé en synergie avec le cours Arts visuels.

Des cours théoriques soutiennent les thèmes abordés et ouvrent à des thèmes futurs complexes.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum, accompagnement à la table, travail individuel ou en groupe, jurys intermédiaires et finaux avec expert-es, feed-back et questions sur les travaux réalisés, visites d'ouvrages. Voyage au couvent de la Tourette.

Certains cours et documents sont également proposés en allemand pour les étudiant-es germanophones.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

300 heures de travail dont 180 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu.

LERNZIELE

- Lernen, die formalen und konstruktiven Qualitäten von Räumen zu erkennen, sie zu entwerfen, zu analysieren, in Grundriss, Schnitt und Modell darzustellen und ihren Charakter zu beschreiben.
- Die Auswirkungen von Form und konstruktiven Entscheidungen verstehen.
- Einen Ort analysieren und darstellen.
- Die Auswirkungen einer Einfügung auf den Ort beurteilen.

INHALT

Das erste Projekt behandelt einen Pavillon in einer abstrakten Umgebung. Dabei geht es um Fragen der Wegführung, des Raums und des Lichts, wobei der konstruktive Aspekt bewusst ausgeklammert wird.

Die zweite Arbeit hat zum Ziel einen realen Ort in seiner Vielschichtigkeit zu analysieren und in Plan, Schnitt und Modell darzustellen.

Das dritte Projekt besteht darin, einen Baukörper in den zuvor analysierten Standort einzufügen. Die inhaltliche Thematik ist bereits bekannt, das detaillierte Programm ist jedoch absichtlich vereinfacht. Dieser Arbeitsschritt ermöglicht es, die vorherige Analyse anzuwenden und zu vertiefen.

Interdisziplinarität: Der Pavillon des ersten Projekts wird im Modul Konstruktion weiterentwickelt. Die Skizzen im Zusammenhang mit der Ortsanalyse werden in Synergie mit dem Kurs Visuelle Künste erstellt.

Vorlesungen unterstützen die behandelten Fragestellungen und weisen auf komplexe zukünftige Themen hin.

UNTERRICHTSFORM

Unterricht im Plenum, Betreuung im Atelier, Einzel- oder Gruppenarbeiten, Zwischen- und Abschlussjurys mit Fachpersonen, Feed-back und Fragen zu den durchgeführten Arbeiten, Besichtigungen von Bauwerken. Studienreise zum Kloster La Tourette.

Einige Kurse und Unterlagen werden für deutschsprachige Studierende in Deutsch angeboten.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

300 Arbeitsstunden davon 180 Unterrichtsstunden.

BEURTEILUNGSMODALITÄTEN

Kontinuierliche Bewertung

PROJET
D'ARCHITECTURE
1 & 2
ENTWURFSLEHRE
1

DOZIERENDE
JEAN-MARC BOVET
ANDRÉ JEKER
MURIEL KAUFFMANN
RETO MOSIMANN
DANIEL NYFFELER
VALÉRIE ORTLIEB
MIRIAM SCHUSTER
MARCO SVIMBERSKY

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «ARCHITEKTURPROJEKT
1 & 2». DIESES WIRD MIT 20 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 7 / 20

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
STATIQUE 1

ENSEIGNANT
GAËTAN BAUDIN

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 1 & 2» CRÉDITÉ
DE 14 ECTS.
POIDS DU COURS : 0.7/14

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Cours d'introduction à la mécanique des structures porteuses.
- Acquérir les connaissances de base de la statique et de la résistance des matériaux comme prémices à la compréhension du fonctionnement et à l'appréhension de la conception des structures des ouvrages architecturaux.
 - Comprendre les phénomènes présents dans les structures pour être à même de choisir les éléments structuraux nécessaires à la reprise des actions agissants sur la structure en identifiant les avantages et inconvénients.

CONTENU

- Statique :
- Notion de force et de moment.
 - Notion d'équilibre.
 - Détermination des efforts intérieurs.

Résistance des matériaux :

- Notion de contrainte.
- Caractéristiques mécaniques des sections.
- Résistance en section.

Comportement des structures :

- Poutres.
- Treillis.
- Cadres.

Certains supports de cours seront également donnés en allemand.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum et exercices dirigés.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus et test de semestre avec note moyenne.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Sur la base des connaissances constructives acquises durant l'apprentissage ou le stage, et les apports des cours théoriques, le séminaire de la construction transmet une approche globale de la conception d'un bâtiment. L'attention du premier semestre focalise en particulier sur la structure et le rapport au sol du bâtiment. En fin de semestre, l'étudiant-e devra être capable de concevoir un pavillon complet en bois, le tout en cohérence avec le concept architectural de son projet de l'atelier de projet. L'étudiant-e apprend à faire une analyse critique de son propre projet et à développer une conception constructive cohérente en bois. A travers ce processus, le but est de découvrir le potentiel créatif de la construction en lien avec son projet initial. Par ce processus, les étudiant-es expérimentent leur propre méthode de travail pour développer et communiquer de façon intelligible les solutions constructives retenues en dessin, en maquette et par oral.

CONTENU

- Observations et analyses de structures de bâtiments existants.
- Conception d'une petite construction complète en bois, non isolée et partiellement protégée des intempéries, sur la base de son projet d'architecture.
- Développement de détails constructifs relatifs au terrain, à la structure et à l'enveloppe du bâtiment.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Exercices individuels et en groupe, partiellement coordonnés avec le cours Projet d'architecture 1.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des exercices et de la méthodologie de travail pendant le semestre. Les critères généraux et la pondération sont communiqués au début du semestre.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
SÉMINAIRE DE LA
CONSTRUCTION 1

ENSEIGNANT-ES
ANTOINE BÉGUIN
ALEXANDRE BERSET
SÉBASTIEN CHAPERON
VALENTIN DESCHENAUX
STÉPHANE EMERY
NICOLAS GRANDJEAN
CYRILL HAYMOZ
MARIE HUCK

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 1 & 2» CRÉDITÉ DE
14 ECTS.
POIDS DU COURS : 2.8/14

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
KONSTRUKTIONS-
SEMINAR 1

DOZIERENDE
ANTOINE BÉGUIN
ALEXANDRE BERSET
SÉBASTIEN CHAPERON
VALENTIN DESCHENAUX
STÉPHANE EMERY
NICOLAS GRANDJEAN
CYRILL HAYMOZ
MARIE HUCK

DER KURS GEHÖRT ZUM JAH-
RES-MODUL «CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 1 & 2». DIESES
WIRD MIT 14 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2.8/14

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

LEHRZIELE
Auf der Grundlage der konstruktiven Kenntnisse aus dem Theorie-
unterricht, der Berufslehre oder dem Praktikum, vermittelt das
Seminar eine gesamtheitliche Herangehensweise der Gebäude-
konzeption. Das erste Semester konzentriert sich hauptsächlich
auf die Struktur und das Verhältnis des Gebäudes zum Gelände. Zu
Semesterende sollen die Studierenden fähig sein einen Pavillon, im
Einklang mit der Projektidee aus dem Entwurfsatelier, gesamtheitlich
als Holzbau zu konzipieren. Die Studierenden lernen, ihren architek-
tonischen Entwurf unter konstruktiven Gesichtspunkten kritisch zu
analysieren und können dazu eine kohärente Konstruktion in Holzbau
entwickeln. Ziel ist es das schöpferische Potential der Konstruktion in
Verbindung mit dem Entwurfsprojekt zu entdecken.
Die Studierenden arbeiten eigenständig und entwickeln ihre indi-
viduellen Arbeitsmethoden. Sie sind in der Lage die gewählten
Konstruktionen und Details verständlich mit Zeichnungen, Modellen
und Sprache zu vermitteln.

LERNINHALTE
- Betrachtung und Analyse von bestehenden Gebäuden.
- Konzeption einer kleinen, wettergeschützten aber nicht gedämmten
Holzbaustruktur, basierend auf dem eigenen Entwurfsprojekt.
- Entwickeln konstruktiver Details im Bezug zum Gelände, zur gewähl-
ten Struktur und zur Gebäudehülle.

UNTERRICHTSFORM UND- METHODEN
Gruppen- und Einzelübungen teilweise coordiniert mit dem Kurs Ent-
wurfslehre.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM
120 Arbeitsstunden, davon 52 Unterrichtsstunden.

ANFORDERUNGEN
Obligatorische Teilnahme an den Übungen.

LEISTUNGSBEWERTUNG
Bewertung der Arbeiten und der Arbeitsmethode während des Se-
mesters. Die allgemeinen Kriterien und die Gewichtung werden zu
Beginn des Semesters bekannt gegeben.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT
- Mise à niveau des connaissances des étudiant-es n'ayant pas
acquis un CFC de dessinateur ou dessinatrice orientation architec-
ture.
- Connaître les détails de construction les plus courants.
- Développer une capacité d'analyse, de développement et de détails
selon un objet de référence.

CONTENU
- Construction massive.
- Fondations, socle, enveloppe, toiture, ouverture.
- Maîtrise de la représentation graphique de la construction.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours en plenum, exercices individuels de dessin à main levée.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
- Rendu d'un cahier de détails.
- Ce cours est validé sur la base d'une évaluation semestrielle, éva-
luant la technique de dessin à main levée et les techniques de
construction.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
DÉTAILS ET
CONSTRUCTION 1

ENSEIGNANTS
VALENTIN DESCHENAUX
CYRILL HAYMOZ

COURS OBLIGATOIRE POUR LES
ÉTUDIANT-ES QUI NE SONT PAS
TITULAIRES D'UN CFC DE DESSI-
NATEUR/TRICE ORIENTATION AR-
CHITECTURE. COURS NON CRÉDI-
TÉ MAIS VALIDATION NÉCESSAIRE
À LA RÉUSSITE DU MODULE.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

HISTOIRE
ET THÉORIE 1 & 2
ARCHITEKTUR-
UND KULTUR-
GESCHICHTE 1

DOZENT
MICHAEL P. FRITZ

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «HISTOIRE ET THÉORIE
1 & 2». DIESES WIRD MIT 8 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/8

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

LEHRZIELE

- Sich mit den Stilen und typologischen Kategorien architektonischer Zeugnisse aus verschiedenen Epochen und Kulturräumen vertraut machen.
- Die architektonischen Zeugnisse als Spiegelbild der soziokulturellen, ökonomischen und technologischen Wechselbeziehungen interpretieren.
- Die gebaute Umwelt als grundlegendes Zeugnis der Kulturen und der Geschichte im Allgemeinen verstehen.
- Die symbolischen, politisch-religiösen oder ideologischen Bedeutungen der gebauten Umwelt verstehen.
- Die Entwicklung des Berufstandes der Baumeister im Verlauf der Geschichte verstehen.
- Sich über die Bedeutung und den Nutzen einer analytischen Auseinandersetzung mit den historischen Rahmenbedingungen als Beitrag für die Projektentwicklung bewusst werden.

LERNINHALTE

- Einführung in die Architektur- und Kulturgeschichte:
- Baukunst zwischen Abhängigkeit und Autonomie; Architektur im Wechselspiel zwischen den typologischen, literarischen, ikonografischen und symbolischen Traditionen.
 - Die Baukunst früherer Epochen als Bezugspunkt der modernen und zeitgenössischen Architektur: zwischen formalem Zitieren, ideologischer Vereinnahmung und aufgeklärter Neuinterpretation.

Chronologische Darstellung ausgewählter Themen aus der Architekturgeschichte der frühen Hochkulturen des Zweistromlandes und des alten Ägyptens:

- Regelmässig wird die wechselhafte Anerkennung beleuchtet, welche die Architekten des 19. Jahrhunderts und die Protagonisten der modernistischen Bewegung des 20. Jahrhunderts diesem jahrtausendealten architektonischen Erbe entgegenbrachten und welchen Einfluss dieses auf ihr eigenes architektonische Schaffen hatte.
- Die Bedeutung der literarischen und ikonografischen Quellen für unsere Kenntnis der Baukunst früherer Epochen – oftmals verloren, zuweilen nie gebaut – soll ebenfalls herausgearbeitet werden.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesung mit Projektionen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

2 schriftliche Prüfungen (Antwort-Wahl-Verfahren und ausformulierte Antworten). Notendurchschnitt der schriftlichen Prüfungen unter Berücksichtigung der aktiven Beteiligung während den Vorlesungen.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Découvrir les diverses théories à l'origine d'un projet d'architecture.
- Connaître, identifier et savoir reformuler des concepts fondamentaux.
- Acquérir un vocabulaire approprié pour identifier et décrire les thèmes importants.
- S'appropriier les premiers outils nécessaires à l'analyse critique d'un projet sur la base des principes théoriques.
- Comprendre le rôle de l'architecture dans l'environnement naturel et construit et intégrer les notions liées à la durabilité.

CONTENU

Le cours propose une approche par thèmes, regroupés en 3 catégories.

- Les thèmes fondamentaux, où il est question des notions spécifiques à la pratique de l'architecture et qui définissent l'essentiel et l'universel dans tout projet. Sujets spécifiques: l'espace, la forme et le type, la pensée constructive et la pensée symbolique, la composition et la distribution.
- Les logiques de construction avec leurs règles spécifiques qui lient la forme et la construction. Ces cours développent une culture technique, basée sur la construction, langue maternelle de l'architecte.
- Le territoire et la durabilité au sens de la relation de l'architecture au lieu et aux ressources ainsi que le rôle de l'architecte face aux enjeux futurs. Sujets spécifiques: économie et nécessité, construction et langage, caractère et beauté ainsi que le contexte, le lieu et le climat comme facteur de projet.

Les cours du premier semestre initient progressivement aux thèmes annoncés.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plénum traitant des concepts et des bases théoriques.
Lectures préparatoires partagées.
Séminaires d'analyse de textes et de projets en vue de l'élaboration d'un travail d'analyse final.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Présence aux cours et aux séminaires.
- Participation engagée aux activités de groupe.
- Autonomie dans la prise de notes et dans la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu basée sur la prise de notes et sur les lectures partagées.
- Évaluation d'un travail d'analyse.

HISTOIRE
ET THÉORIE 1 & 2
THÉORIE DE
L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE 1

ENSEIGNANT
MARCO SVIMBERSKY

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL «HISTOIRE ET
THÉORIE 1 & 2» CRÉDITÉ DE 8
ECTS.
POIDS DU COURS 2/8

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

HISTOIRE
ET THÉORIE 1 & 2
ARCHITEKTUR-
UND STÄDTEBAU-
THEORIE 1

DOZENT
MICHAEL VON ALLMEN

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «HISTOIRE ET THÉORIE
1 & 2». DIESES WIRD MIT 8 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/8

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

LEHRZIELE

Der Kurs bietet thematischen Einblick in die Architektur- und Städtebau-
theorie und schafft Kenntnisse des Denkens über Architektur
und Städtebau in verschiedenen Epochen. Er bildet relevante Basis
für eine erfolgreiche Entwurfs- und Reflexionstätigkeit im Feld der
Architektur und des Städtebaus.

LEHRINHALTE

Der Kurs schafft ein basales Verständnis der Architektur- und der
Städtebau-
theorie. Der Kurs untersucht im Herbstsemester die Phäno-
mengruppen «Kontext» und «Figur».

- Einführung in das Feld der Architektur- und Städtebau-
theorie.
- Kennenlernen von wesentlichen Architektur- und Städtebau-
theorien.
- Vermitteln von Phänomenen der Architektur und des Städtebaus, die
im Entwurfsatelier zentral sind.
- Praxisbezogene Vermittlung des Wissens der Architektur- und
Städtebau-
theorie anhand von Objekten und Texten.
- Kennenlernen von architekturtheoretischen Positionen zum Phäno-
men «Kontext», wie Herkunft, Ort, Gebrauch.
- Kennenlernen von architekturtheoretischen Positionen zum Phäno-
men «Figur», wie Raum, Form, Typus.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Die Kurstage beinhalten einen Vorlesungs- und einen Übungsteil. Im
Vorlesungsteil werden Themen und diesbezügliche Positionen der
Architektur- und des Städtebaus vorgestellt. Im Übungsteil werden
Texte zu den Positionen gelesen, eigene Positionen dargelegt oder
Objekte mittels eigenem Text beschrieben.

Dabei stehen die folgenden Methoden im Vordergrund:

- Erlernen von methodischen Werkzeugen wie «Gebäude sprechen»
und wie «Gebäude sprechen können».
- Durchführen von Text- und Objektanalysen.
- Debattieren von Positionen.
- Schreiben von eigenen kurzen Texten.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Kontinuierliche Beurteilung der Text- und Objektanalysen (alle zwei
Wochen).
- Beurteilung der Ergebnisse der Schreibwerkstatt (Ende des Semes-
ters).

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Rappel des notions de base en algèbre et en trigonométrie.
- Aborder la géométrie vectorielle et ses applications en physique
(équilibre statique).

CONTENU

- Proportions et rapports.
- Cercle et fonctions trigonométriques, résolution de triangles.
- Géométrie sphérique, application à l'insolation.
- Vecteurs du plan et de l'espace.
- Produits scalaire, vectoriel et mixte, utilisation en physique:
forces, travail et moments.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum accompagné d'exercices à faire à la maison et en
classe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits préalablement an-
noncés. La note du semestre est la moyenne arithmétique des notes
des deux tests.

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
MATHÉMATIQUES
1

ENSEIGNANT-ES
STÉPHANE GOYETTE
FLORENCE YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL «BASES DE
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
MATHEMATIK 1

DOZENT
MICHA WASEM

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «BASES DE MATHÉMA-
TIQUES ET PHYSIQUE». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 1/4

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

LERNZIELE

- Wiederholung der Grundlagen der Algebra und Trigonometrie.
- Grundlagen der Vektorgeometrie und deren Anwendungen in der Physik (statisches Gleichgewicht) kennen.

LERNINHALTE

- Proportionen und Verhältnisse.
- Kreis, trigonometrische Funktionen und Dreiecksberechnungen.
- Sphärische Geometrie (Anwendung: Insolation).
- Vektoren in der Ebene und im Raum.
- Skalar-, Vektor- und Spatprodukt und deren Anwendungen in der Physik: Kräfte, Arbeit und Drehmoment.

UNTERRICHTSFORM UND-METHODEN

Frontalunterricht und Übungen in der Klasse und zuhause.

UNTERRICHTSSTUNDEN UND SELBSTSTUDIUM

30 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

LEISTUNGSBEWERTUNG

Es gibt zwei Zwischenprüfungen während des Semesters und die Kursnote ist das arithmetische Mittel der beiden Noten aus den Zwischenprüfungen.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Étudier les phénomènes physiques essentiels à la compréhension de la physique du bâtiment.
- Développer une culture générale et une curiosité pour des thèmes scientifiques et technologiques ayant des applications en architecture.
- Acquérir une démarche scientifique: méthodologie d'analyse et de résolution de problèmes.

CONTENU

- Introduction à la démarche scientifique.
- Course du soleil.
- Chaleur et ses modes de transferts.
- Air humide.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec présentation d'expériences et séances d'exercices.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits préalablement annoncés.
- La note du semestre est la moyenne arithmétique des notes des deux tests.

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
PHYSIQUE 1

ENSEIGNANT-ES
STÉPHANE GOYETTE
FLORENCE YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL «BASES DE
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

BASES DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE PHYSIK 1

ENSEIGNANT
NICOLAS MULLER

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «BASES DE MATHÉMA-
TIQUES ET PHYSIQUE». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 1/4

LERNZIELE

- Verständnis für grundlegende physikalische Phänomene welche wesentlich sind für den Bau von Gebäuden.
- Eine Allgemeinbildung und Neugierde für wissenschaftliche und technologische Themen entwickeln welche Anwendung im Bereich der Architektur finden.
- Sich eine wissenschaftliche Vorgehensweise aneignen: methodische Analyse und konkrete Problemlösung.

LEHRNINHALTE

- Einführung in die wissenschaftliche Vorgehensweise.
- Sonnenverlauf.
- Wärme und Wärmetransport.
- Luftfeuchtigkeit.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesungen mit Präsentation von Experimenten und Übungsstunden.

UNTERRICHTSSTUNDEN UND SELBSTSTUDIUM

30 Arbeitsstunden, davon 26 Stundenplanperioden.

LEISTUNGSBEWERTUNG

Es gibt zwei Zwischenprüfungen während des Semesters und die Kursnote ist das arithmetische Mittel der beiden Noten aus den Zwischenprüfungen.

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Acquérir les notions de base informatique liées à la représentation.
- Acquérir les bases du dessin technique paramétrique CAO.
- Développer une méthode de travail cohérente.

CONTENU

Découverte de l'environnement informatique de l'école et de son réseau. Dessin informatique 2D de base sur les logiciels: Archicad, Vectorworks ou Autodesk (Autocad/Revit) :

- Organisation et gestion d'un document de projet.
- Création d'un environnement personnel.
- Bases du dessin 2D et principaux outils.
- Importation d'éléments externes.
- Mise en page et impression.

Notions élémentaires de traitement d'image à l'aide du logiciel Photoshop :

- Réglages et optimisation des images, résolution.
- Montages avec l'utilisation de calques de réglages et de masques.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Choix d'un groupe d'enseignement en fonction du logiciel de CAO.
- Groupes Vectorworks (Nathan Boder).
- Groupes Archicad (Marco Bellotti).
- Groupes Autodesk – Autocad/Revit (Redouane Boumaref).
- Cours en plenum et exercices accompagnés sous forme d'atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Ordinateurs portables équipés des logiciels correspondant au cours choisi : Vectorworks (PC / Mac), Archicad (PC / Mac) ou Revit (PC ou Mac avec Windows).
- Versions étudiant-es à commander en début d'année chez le distributeur.
- Photoshop et Acrobat Pro fournis par l'école.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyenne pondérée des évaluations des travaux et examens.

**EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
EXPRESSION
INFORMATIQUE
CAO 1**

ENSEIGNANTS
MARCO BELLOTTI
REDOUANE BOUMAREF
NATHAN BODER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2» CRÉDITÉ DE 11
ECTS.
POIDS DU COURS: 2/11

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
INFORMATIK
CAD 1

DOZENT
MARCO BELLOTTI

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «EXPRESSION ET GES-
TION 1 & 2». DIESES WIRD MIT 11
ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES: 2/11

HERBSTSEMESTER 25-26
1. JAHR

SA1

LEHRZIELE

- Grundkenntnisse in Informatik in Zusammenhang mit der Darstel-
lung erwerben.
- Grundlagen des parametrischen technischen CAD-Zeichnens erler-
nen.
- Eine kohärente Arbeitsmethode entwickeln.

LERNINHALTE

- Entdeckung der Computerumgebung der Schule und ihres Netzwerks.
Grundlegendes 2D-Zeichnen mit der Software Archicad:
- Organisation und Verwaltung eines Projektdokuments.
 - Erstellen einer persönlichen Arbeitsumgebung.
 - Anwendung der Grundlagen des 2D-Zeichnens und dessen
Hauptwerkzeuge.
 - Importieren von externen Elementen.
 - Erstellen von Layouts und Druckaufträgen.

- Grundlegende Kenntnisse der Bildbearbeitung mit der Software
Photoshop:
- Bildeinstellungen und -optimierung, -auflösung.
 - Farbmanagement.
 - Fotomontagen mithilfe von Einstellungsebenen und Masken.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Kurse im Plenum und von der Lehrkraft begleitete Übungen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 52 Unterrichtsstunden.

ANFORDERUNGEN

- Laptop mit installierter Archicad-Software (PC / Mac). Die Studenten-
version muss zu Beginn des Jahres beim Vertriebspartner bestellt
werden.
- Photoshop und Acrobat Pro werden von der Schule zur Verfügung
gestellt.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

Notendurchschnitt der Bewertungen von Arbeiten und Prüfungen.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Interroger la perception visuelle.
- Maîtriser et approfondir différentes techniques du dessin de base
pour la description des volumes de l'espace et de la lumière.
- Apprentissage et utilisation de la perspective en dessin.

CONTENU

- Exercices sur la ligne, les valeurs, les couleurs.
- Dessin d'observation d'objets, de figures et d'environnement bâti.
- Parallèles avec l'histoire de l'art et de l'architecture.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- La classe est divisée en six groupes.
- Cours en plenum et exercices accompagnés sous forme d'atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux pratiques et contrôle continu. La note du semestre est la
moyenne arithmétique des travaux. La participation et l'implication
sont prises en compte.

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
ARTS VISUELS 1

ENSEIGNANTES
MAUD CHATELET
CATJA ESSLINGER
ANNE FAURE

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2» CRÉDITÉ DE 11
ECTS.
POIDS DU COURS: 2/11

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
1^{RE} ANNÉE

SA1

SEMESTRE PRINTEMPS ANNEE 1

SP2

PROJET D'ARCHITECTURE 1 & 2	
PROJET D'ARCHITECTURE 2	66
ENTWURFSLEHRE 2	67
CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 1 & 2	
THÉORIE DE LA CONSTRUCTION 2	68
KONSTRUKTIONSTHEORIE 2	69
STATIQUE 2	70
SÉMINAIRE DE LA CONSTRUCTION 2	71
KONSTRUKTIONSSSEMINAR 2	72
DÉTAILS ET CONSTRUCTION 2	73
INTRODUCTION À LA DURABILITÉ	74
HISTOIRE ET THÉORIE 1 & 2	
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DES CIVILISATIONS 2	75
ARCHITEKTUR - UND KULTURGESCHICHTE 2	76
THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 2	77
ARCHITEKTUR- UND STÄDTEBAUTHEORIE 2	78
BASES DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	
MATHÉMATIQUES 2	79
MATHEMATIK 2	80
PHYSIQUE 2	81
PHYSIK 2	82
EXPRESSION ET GESTION 1 & 2	
EXPRESSION INFORMATIQUE - CAO 2	83
INFORMATIK - CAD 2	84
ARTS VISUELS 2	85
BILDENDE KUNST 2	86
DEUTSCH FÜR ARCHITEKTEN 2	87
FRANÇAIS POUR ARCHITECTES 2	88
OPTIONS 1 & 2	
FABRICATION NUMÉRIQUE	89
SE DOCUMENTER	90
PHOTOGRAPHIE	91
AE - EXPÉRIMENTER LA PIERRE SÈCHE	92
AE - ÉTHIQUE APPLIQUÉE / ANGEWANDTE ETHIK	93
AE - RESSENTIR LA TERRE	94
AE - BERLIN LA VILLE DESSINÉE/DIE GEZEICHNETE STADT	95
AE - DÉRIVE URBAINE ET PATRIMOINE MODERNE	96

PROJET
D'ARCHITECTURE
1 & 2
PROJET
D'ARCHITECTURE
2

ENSEIGNANT-ES
JEAN-MARC BOVET
ANDRÉ JEKER
MURIEL KAUFFMANN
RETO MOSIMANN
DANIEL NYFFELER
VALÉRIE ORTLIEB
MIRIAM SCHUSTER
MARCO SVIMBERSKY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «PROJET D'ARCHI-
TECTURE 1 & 2» CRÉDITÉ DE 20
ECTS.
POIDS DU COURS : 13/20

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Apprendre par l'observation et le re-dessin, en analysant un bâti-
ment de référence.
- Comprendre et expérimenter le caractère itératif du processus de
projet.
- Organiser et distribuer un programme comprenant grands et petits
espaces, introduire les notions de typologie.
- Développer les notions d'échelle et de dimensionnement.

CONTENU

Le premier travail traite de la représentation, la compréhension et
l'analyse d'un bâtiment de référence. Une adjonction à ce bâtiment
permet ensuite d'approfondir et tester l'analyse précédemment faite.

Le deuxième projet commence par une phase de mise en forme d'un
programme de faible complexité, sur le site analysé et selon l'implan-
tation développée au SA1. Les choix structurels et constructifs déve-
loppés entre-temps dans le cadre du module Construction sont asso-
ciés au projet.

La dernière phase de ce projet clôt le processus d'élaboration du pro-
jet et permet à l'étudiant-e de reprendre les étapes précédentes et
d'en élaborer une synthèse soutenue par une réflexion autocritique.

Interdisciplinarité: Le deuxième projet est repris dans le module de
construction. Une série de critiques conjointes à la table permettent
de mettre en œuvre un véritable travail interdisciplinaire entre projet et
construction. Certains projets analysés ou visités pendant le semestre
sont préalablement étudiés dans le cours de Théorie de l'architecture.

Des cours théoriques soutiennent les thèmes abordés et ouvrent à
des thèmes futurs complexes.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum, accompagnement à la table, travail individuel ou
en groupe, jurys intermédiaires et finaux avec expert-es, feed-back et
questions sur les exercices réalisés, visites d'ouvrages. Organisation
d'un voyage dans une ville européenne. Certains cours et documents
sont également proposés en allemand pour les étudiant-es germano-
phones.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

300 heures de travail dont 192 périodes à l'horaire et une semaine
de voyage d'études qui correspond à des cours « in situ » obligatoires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu.

LERNZIELE

- Lernen durch Beobachten und Nachzeichnen ein Referenzgebäude
zu analysieren.
- Den iterativen Charakter des Projektprozesses verstehen und er-
proben.
- Ein Programm mit grossen und kleinen Räumen organisieren und
aufteilen, die Begriffe der Typologie einführen.
- Entwicklung der Begriffe Massstab und Dimensionierung.

INHALT

Die erste Arbeit befasst sich mit der Analyse, dem Verständnis und
der Darstellung eines Referenzgebäudes. Eine Erweiterung dieses
Gebäudes ermöglicht es im Anschluss, die zuvor durchgeführte Ana-
lyse zu vertiefen und zu testen.

Das zweite Projekt beginnt mit einer Phase, in der auf der Basis des in
SA 1 in den analysierten Ort eingefügten Baukörpers, ein Programm
von geringer Komplexität ausgearbeitet wird. Die strukturellen und
konstruktiven Entscheidungen, die in der Zwischenzeit im Rahmen
des Moduls Konstruktion entwickelt wurden, werden mit dem Projekt
zusammengeführt.

Die letzte Phase dieses Projekts schliesst den Prozess der Projekt-
entwicklung ab und ermöglicht es den Studierenden, die vorange-
gangenen Schritte zu wiederholen und eine von selbstkritischer Re-
flexion getragene Synthese zu erarbeiten.

Interdisziplinarität: Das zweite Projekt wird im Modul Konstruktion
wieder aufgenommen. Eine Reihe von gemeinsamen Kritiken ermö-
glichen eine echte interdisziplinäre Arbeit zwischen Entwurf und
Konstruktion.

Einige der Projekte, die während des Semesters analysiert oder be-
sucht werden, werden zuvor im Kurs Architekturtheorie untersucht.
Vorlesungen unterstützen die behandelten Themen und weisen auf
komplexe zukünftige Themen hin.

UNTERRICHTSFORM

Unterricht im Plenum, Betreuung im Atelier, Einzel- oder Gruppen-
arbeiten, Zwischen- und Abschlussjurys mit Experten, Feedback
und Fragen zur Arbeit, Besichtigungen von Bauwerken. Studienreise
in eine europäische Stadt. Einige Kurse und Unterlagen werden für
deutschsprachige Studierende in Deutsch angeboten.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

300 Arbeitsstunden davon 192 Unterrichtsstunden und eine Studien-
reisewoch, die aus obligatorischen Kursen vor Ort besteht.

BEURTEILUNGSMODALITÄTEN

Kontinuierliche Bewertung.

PROJET
D'ARCHITECTURE
1 & 2
ENTWURFSLEHRE
2

DOZIERENDE
JEAN-MARC BOVET
ANDRÉ JEKER
MURIEL KAUFFMANN
RETO MOSIMANN
DANIEL NYFFELER
VALÉRIE ORTLIEB
MIRIAM SCHUSTER
MARCO SVIMBERSKY

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «ARCHITEKTURPROJEKT
1 & 2». DIESES WIRD MIT 20 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 13 / 20

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
STATIQUE 2

ENSEIGNANT
GAËTAN BAUDIN

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 1 & 2» CRÉDITÉ
DE 14 ECTS.
POIDS DU COURS : 1.3/14

- OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT
- Cours d'introduction à la mécanique des structures porteuses.
 - Acquérir les connaissances de base de la statique et de la résistance des matériaux comme prémices à la compréhension du fonctionnement et à l'appréhension de la structure des ouvrages architecturaux.
 - Comprendre les phénomènes présents dans les structures pour être à même de choisir les éléments structuraux nécessaires à la reprise des actions agissant sur la structure et en identifiant les avantages et inconvénients.

- CONTENU
- Statique :
- Notion de force et de moment.
 - Notion d'équilibre.
 - Détermination des efforts intérieurs.

- Résistance des matériaux :
- Notion de contrainte.
 - Caractéristiques mécaniques des sections.
 - Résistance en section.

- Comportement des structures :
- Poutres.
 - Treillis.
 - Cadres.

Certains supports de cours seront également donnés en allemand.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum et exercices dirigés.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus et test de semestre avec note moyenne.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

- OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT
- Sur la base des connaissances constructives acquises durant l'apprentissage ou le stage, et les apports des cours de théorie, le séminaire de la construction poursuit et approfondit une approche globale de la conception d'un bâtiment. L'attention du deuxième semestre focalise en particulier sur l'enveloppe et les ouvertures. En fin de semestre, l'étudiant-e devra être capable de concevoir un bâtiment complet en bois avec une enveloppe entièrement isolée et étanche, le tout en cohérence avec le concept architectural de son projet de l'atelier de projet. L'étudian-e apprend à faire une analyse critique de son propre projet et à développer une conception constructive cohérente en bois. A travers ce processus, le but est de découvrir le potentiel créatif de la construction en lien avec son projet initial. Par ce processus, les étudiant-es expérimentent leur propre méthode de travail pour développer et communiquer de façon intelligible les solutions constructives retenues en dessin, en maquette et par oral.

- CONTENU
- Recherches de solutions constructives en lien avec une expression architecturale en façade.
 - Conception d'une construction complète en bois, isolée, étanche et avec des ouvertures, sur la base de son projet d'architecture.
 - Développement de détails constructifs relatifs au terrain, à la structure et à l'enveloppe du bâtiment.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Exercices individuels et en groupe, partiellement coordonnés avec le cours Projet d'architecture 2.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation des exercices et de la méthodologie de travail pendant le semestre. Les critères généraux et la pondération sont communiqués au début du semestre.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
SÉMINAIRE DE LA
CONSTRUCTION 2

ENSEIGNANT-ES
ANTOINE BÉGUIN
ALEXANDRE BERSET
SÉBASTIEN CHAPERON
VALENTIN DESCHENAUX
STÉPHANE EMERY
NICOLAS GRANDJEAN
CYRILL HAYMOZ
MARIE HUCK

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 1 & 2» CRÉDITÉ
DE 14 ECTS.
POIDS DU COURS : 5.2/14

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
KONSTRUKTIONS-
SEMINAR 2

DOZIERENDE
ANTOINE BÉGUIN
ALEXANDRE BERSET
SÉBASTIEN CHAPERON
VALENTIN DESCHENAUX
STÉPHANE EMERY
NICOLAS GRANDJEAN
CYRILL HAYMOZ
MARIE HUCK

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «CONSTRUCTION ET
TECHNIQUES 1 & 2. «DIESES WIRD
MIT 14 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 5.2/14

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

LEHRZIELE
Auf der Grundlage der konstruktiven Kenntnisse aus dem Theorieun-
terricht, der Berufslehre oder dem Praktikum, verfolgt und vertieft das
Seminar eine gesamtheitliche Herangehensweise der Gebäudekon-
zeption. Das zweite Semester konzentriert sich hauptsächlich auf die
Gebäudehülle und deren Öffnungen. Zu Semesterende sollen die Stu-
dierenden fähig sein, einen Pavillon, im Einklang mit der Projektidee
aus dem Entwurfsatelier, gesamtheitlich als wärmegeprägten Holz-
bau zu konzipieren. Die Studierenden lernen, ihren architektonischen
Entwurf unter konstruktiven Gesichtspunkten kritisch zu analysieren
und können dazu eine kohärente Konstruktion in Holzbau entwickeln.
Ziel ist es, das schöpferische Potenzial der Konstruktion in Verbin-
dung mit dem Entwurfsprojekt zu entdecken.
Die Studierenden arbeiten eigenständig und entwickeln ihre indi-
viduellen Arbeitsmethoden. Sie sind in der Lage, die gewählten
Konstruktionen und Details verständlich mit Zeichnungen, Modellen
und Sprache zu vermitteln.

LERNINHALTE
- Konstruktives Entwerfen für eine architektonische Fassadengestal-
tung.
- Konzeption von einem kompletten Gebäude in Holzbau, inklusive
Struktur, Gebäudehülle und Öffnungen, basierend auf dem eigenen
Entwurfsprojekt.
- Entwickeln konstruktiver Details im Bezug zum Gelände, zur gewähl-
ten Struktur und zur Gebäudehülle.

UNTERRICHTSFORM UND- METHODEN
Gruppen und Einzelübungen teilweise koordiniert mit dem Kurs Ent-
wurfslehre.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM
120 Arbeitsstunden, davon 52 Unterrichtsstunden.

LEISTUNGSBEWERTUNG
Bewertung der Arbeiten und der Arbeitsmethode während des Se-
mesters. Die allgemeinen Kriterien und die Gewichtung werden zu
Beginn des Semesters bekannt gegeben.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT
- Mise à niveau des connaissances des étudiant-es n'ayant pas ac-
quis un CFC de dessinateur ou dessinatrice option architecture.
- Connaître les détails de construction les plus courants.
- Développer une capacité d'analyse, de développement et de détails
selon un objet de référence.

CONTENU
- Construction massive.
- Fondations, socle, enveloppe, toiture, ouverture.
- Maîtrise de la représentation graphique de la construction.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours en plenum, exercices individuels de dessin à main levée.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
- Rendu d'un cahier de détails.
- Le cours se termine avec un test noté, évaluant la technique
de dessin à main levée et les techniques de construction.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
DÉTAILS ET
CONSTRUCTION 2

ENSEIGNANTS
VALENTIN DESCHENAUX
CYRILL HAYMOZ

COURS OBLIGATOIRE POUR LES
ÉTUDIANT-ES QUI NE SONT PAS
TITULAIRES D'UN CFC DE DES-
SINATEUR / TRICE, ORIENTATION
ARCHITECTURE.
COURS NON CRÉDITÉ, MAIS VALI-
DATION NÉCESSAIRE À LA RÉUS-
SITE DU MODULE.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES
1 & 2
INTRODUCTION À
LA DURABILITÉ

ENSEIGNANT-ES
REDOUANE BOUMAREF
JOËLLE GOYETTE PERNOT
NICOLAS GRANDJEAN
MARIE HUCK
CAROLINE KARMMANN
VALÉRIE ORTLIEB
SÉBASTIEN POCHON
JOAN REY
MARCO SVIMBERSKY
PHILIPPE VELUZAT

COURS ANNUEL FAISANT PARTIE
DU MODULE ANNUEL
« CONSTRUCTION ET TECHNIQUE
1&2 »
CRÉDITÉ DE 2 ECTS
POIDS DU COURS : 2/14

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

SP 2026 : METTRE EN PERSPECTIVE ET LIRE LA TRANSVERSALITÉ

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Éveiller les étudiant-es à la complexité et à l'équilibre de l'écosystème dans lequel nous vivons.
- Prendre conscience de la nécessité de mettre en lien les faits pour comprendre l'organisation de l'écosystème.
- Sensibiliser les étudiant-es à développer une conscience durable et proactive.
- Apprendre à compiler des ressources existantes et construire un contenu organisé et construit sur un sujet en lien avec la durabilité.

CONTENU

Le cours s'organise autour d'un thème générique et fédérateur, à savoir « l'Habitat ».

Différents sujets en lien avec ce thème sont proposés aux étudiant-es organisés par groupes. Chaque groupe se voit attribuer un sujet pour lequel il va au long de l'année acquérir des connaissances qu'ils valoriseront à l'aide de différents supports qui seront précisés.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Ce cours donne lieu à une collecte d'informations sur un sujet proposé.
- Chaque groupe est accompagné par un-e enseignant-e référent-e durant la première année.
- Les étudiant-es exploitent toutes les ressources à disposition (ex. bibliothèque, web, expositions, conférences, spécialistes...) dont le e-learning proposé par la HEIA-FR.
- Les étudiant-es participent lors de la semaine d'immatriculation aux 2 journées d'introduction avec tous les étudiant-es de 1^{re} année de la HEIA-FR. Ces 2 jours débutent par une « Fresque du climat »

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

50 heures de travail réparties sur les deux semestres selon un calendrier dédié.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue à l'aide de jalons posés et annoncés avec des rendus intermédiaires et final, ainsi que des séances d'accompagnement par les enseignant-es.
- La présence à tous les séminaires est obligatoire.
- Au terme des deux semestres, le travail est acquis ou non acquis. Dans le second cas, un travail complémentaire est demandé pendant l'été.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Interpréter les témoignages architecturaux comme reflets des interactions socioculturelles, économiques et technologiques.
- Comprendre l'environnement construit comme témoignage capital des civilisations et de l'histoire en général.
- Comprendre les significations symboliques, politico-religieuses ou idéologiques de l'environnement construit.
- S'interroger sur l'évolution de la profession de l'architecte à travers les âges.
- Reconnaître l'importance et l'utilité de la démarche analytique des données contextuelles et faits historiques comme apport dans l'élaboration du projet architectural.

CONTENU

Présentation chronologique d'une sélection de thèmes choisis de l'histoire de l'architecture allant du monde hellénique et la Rome antique jusqu'à la culture architecturale médiévale :

- Seront traités de manière systématique, l'appréciation changeante que les architectes du XIX^e siècle et les protagonistes des mouvements modernistes du XX^e siècle ont pu avoir de cet héritage millénaire et comment ils-elles ont pu l'intégrer à leurs propres réalisations et projets.
- L'importance des sources écrites et iconographiques pour notre connaissance du bâti d'autres époques – souvent disparu, voire jamais réalisé – sera également mise en évidence.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec projections.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Travail écrit pondéré par la participation active au cours.
- Examen oral portant sur les thèmes abordés pendant les modules « Histoire de l'architecture et des civilisations 1 et 2 ». Cet examen oral aura lieu après la fin du semestre de printemps dans la semaine prévue par le calendrier académique. Durée 20 minutes. Moyenne entre la note du travail écrit et l'examen oral.

HISTOIRE
ET THÉORIE 1 & 2
HISTOIRE DE
L'ARCHITECTURE
ET DES
CIVILISATIONS 2

ENSEIGNANT
MICHAEL P. FRITZ

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL « HISTOIRE ET
THÉORIE 1 & 2 » CRÉDITÉ DE 8
ECTS.
POIDS DU COURS : 2/8

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

HISTOIRE ET THÉORIE 1 & 2 ARCHITEKTUR- UND KULTUR- GESCHICHTE 2

DOZENT
MICHAEL P. FRITZ

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «HISTOIRE ET THÉORIE
1 & 2». DIESES WIRD MIT 8 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/8

LEHRZIELE

- Die architektonischen Zeugnisse als Spiegelbild der soziokulturellen, ökonomischen und technologischen Wechselbeziehungen interpretieren.
- Die gebaute Umwelt als grundlegendes Zeugnis der Kulturen und der Geschichte im Allgemeinen verstehen.
- Die Entwicklung des Berufstandes der Baumeister im Verlauf der Geschichte verstehen.
- Sich über die Bedeutung und den Nutzen einer analytischen Auseinandersetzung mit den historischen Rahmenbedingungen als Beitrag für die Projektentwicklung bewusst werden.

LERNINHALTE

Chronologische Darstellung ausgewählter Themen aus der Architekturgeschichte der griechischen Welt und der römischen Antike bis hin zur mittelalterlichen Baukultur:

- Regelmässig wird die wechselhafte Anerkennung beleuchtet, welche die Architekten des 19. Jahrhunderts und die Protagonisten der modernistischen Bewegung des 20. Jahrhunderts diesem jahrtausendealten architektonischen Erbe entgegenbrachten und welchen Einfluss dieses auf ihr eigenes architektonisches Schaffen hatte.
- Die Bedeutung der literarischen und ikonografischen Quellen für unsere Kenntnis der Baukunst früherer Epochen – oftmals verloren, zuweilen nie gebaut – soll ebenfalls herausgearbeitet werden.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesung mit Projektionen.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Eine schriftliche Arbeit (Antwort-Wahl-Verfahren und ausformulierte Antworten).
- Eine mündliche Prüfung über die Themen, die in den Modulen « Geschichte der Architektur und Zivilisation 1 und 2 » behandelt wurden. Diese mündliche Prüfung findet am Ende des Frühjahrssemesters in der Woche statt, die im akademischen Kalender des Studiengangs vorgesehen ist. Dauer: 20 Minuten.
- Die Semesternote entspricht dem Mittelwert aus der Note der schriftlichen Arbeit und der mündlichen Prüfung unter Berücksichtigung der aktiven Beteiligung während den Vorlesungen.

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Découvrir les diverses théories à l'origine d'un projet d'architecture.
- Connaître, identifier et savoir reformuler des concepts fondamentaux.
- Enrichir son vocabulaire pour décrire les thèmes importants.
- Analyser un projet sur la base des principes théoriques acquis.
- Comprendre le rôle de l'architecture dans l'environnement naturel et construit et intégrer les notions liées à la durabilité.

CONTENU

Le cours propose une approche par thèmes, regroupés en trois catégories.

- Les thèmes fondamentaux, où il est question des notions spécifiques à la pratique de l'architecture et qui définissent l'essentiel et l'universel dans tout projet. Sujets spécifiques: l'espace, la forme et le type, la pensée constructive et la pensée symbolique, la composition et la distribution.
- Les logiques de construction avec leurs règles spécifiques qui lient la forme et la construction. Ces cours développent une culture tectonique, basée sur la construction, langue maternelle de l'architecte.
- Le territoire et la durabilité au sens de la relation de l'architecture au lieu et aux ressources ainsi que le rôle de l'architecte face aux enjeux futurs. Sujets spécifiques: économie et nécessité, construction et langage, caractère et beauté ainsi que le contexte, le lieu et le climat comme facteur de projet.

Les cours du deuxième semestre poursuivent et complètent les thèmes traités au semestre précédent.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plénum traitant des concepts et des bases théoriques.

Lectures préparatoires partagées.

Séminaires d'analyse de textes et de projets en vue de l'élaboration d'un travail d'analyse final.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Présence aux cours et aux séminaires.
- Participation engagée aux activités de groupe.
- Autonomie dans la prise de notes et dans la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en continu basée sur la prise de notes et sur les lectures partagées.
- Évaluation d'un travail d'analyse.

HISTOIRE ET THÉORIE 1 & 2 THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 2

ENSEIGNANT
MARCO SVIMBERSKY

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL «HISTOIRE ET
THÉORIE 1 & 2» CRÉDITÉ DE 8
ECTS.
POIDS DU COURS: 2/8

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

HISTOIRE ET
THÉORIE 1 & 2
ARCHITEKTUR-
UND STÄDTEBAU-
THEORIE 2

DOZENT
MICHAEL VON ALLMEN

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «HISTOIRE ET THÉORIE
1 & 2». DIESES WIRD MIT 8 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/8

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

LEHRZIELE

Der Kurs bietet thematischen Einblick in die Architektur- und Städte-
bautheorie und vermittelt Kenntnisse des Denkens über Architektur
und Städtebau in verschiedenen Epochen. Er bildet eine relevante
Basis für eine erfolgreiche Entwurfs- und Reflexionstätigkeit.

LEHRINHALTE

Der Kurs schafft ein basales Verständnis der Architektur- und der
Städtebautheorie. Der Kurs untersucht im Frühjahrssemester die
Phänomengruppen «Gestalt» und «Konstruktion».

- Kennenlernen von wesentlichen Architektur- und Städtebautheorien.
- Vermitteln von Phänomenen der Architektur und des Städtebaus, die
im Entwurfsatelier zentral sind.
- Praxisbezogene Vermittlung des Wissens der Architektur- und Städ-
tebautheorie anhand von Objekten und Texten.
- Kennenlernen von architekturtheoretischen Positionen zum Phäno-
men «Gestalt», wie Zeichen, Bilder, Stil, Nachahmung.
- Kennenlernen von architekturtheoretischen Positionen zum Phäno-
men «Konstruktion», wie Tektonik, Detail, Einfachheit, Komplexität.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Die Kurstage beinhalten einen Vorlesungs- und einen Übungsteil. Im
Vorlesungsteil werden Themen und diesbezügliche Positionen der
Architektur- und des Städtebaus vorgestellt. Im Übungsteil werden
Texte zu den Positionen gelesen, eigene Positionen dargelegt oder
Objekte mittels eigenem Text beschrieben.

Dabei stehen die folgenden Methoden im Vordergrund:

- Erlernen von methodischen Werkzeugen wie «Gebäude sprechen»
und «Gebäude sprechen können».
- Durchführen von Text- und Objektanalysen.
- Debattieren von Positionen.
- Schreiben von eigenen kurzen Texten.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Kontinuierliche Beurteilung der Text- und Objektanalysen (alle zwei
Wochen).
- Beurteilung der Ergebnisse der Schreibwerkstatt (Ende Semester).

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Introduire des éléments de géométrie du plan et de l'espace.
- Manipuler un certain nombre de constructions géométriques (no-
tions théoriques et utilisation de la règle et du compas).
- Introduire les étudiant-es à des notions de statistiques.
- Apprendre à utiliser Excel pour des données statistiques.

CONTENU

- Constructions élémentaires à la règle et au compas
- Nombre d'or et suite de Fibonacci.
- Polygones réguliers.
- Polyèdres réguliers et formule d'Euler.
- Notions de statistiques descriptives: moyenne, médiane, écart-type
et représentations graphiques.
- Régression linéaire, corrélation.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum accompagnés d'exercices à faire à la maison et en
classe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits préalablement an-
noncés. La note du semestre est la moyenne arithmétique des notes
des deux tests.

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
MATHÉMATIQUES
2

ENSEIGNANT-ES
STEPHANE GOYETTE
FLORENCE YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU
MODULE ANNUEL «BASES DE
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
MATHEMATIK 2

DOZENT
MICHA WASEM

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «BASES DE MATHÉMA-
TIQUES ET PHYSIQUE». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 1/4

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

LERNZIELE

- Einführung in die Geometrie der Ebene und des Raumes.
- Beherrschen einiger geometrischer Konstruktionen (Theorie und Praxis mit Zirkel und Lineal).
- Grundlagen der Statistik kennen.
- Datenmanipulation mit Excel.

LERNINHALTE

- Elementare Konstruktionen mit Zirkel und Lineal.
- Goldener Schnitt und Fibonaccifolge.
- Reguläre Polygone.
- Reguläre Polyeder und Euler-Formel.
- Grundlagen der beschreibenden Statistik: Mittelwert, Median, Standardabweichung und grafische Darstellungen.
- Lineare Regression und Korrelation.

UNTERRICHTSFORM UND- METHODEN

Frontalunterricht und Übungen in der Klasse und zuhause.

UNTERRICHTSSTUNDEN UND SELBSTSUDIUM

30 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

LEISTUNGSBEWERTUNG

Es gibt zwei Zwischenprüfungen während des Semesters und die Kursnote ist das arithmetische Mittel der beiden Noten aus de Zwischenprüfungen.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Étudier les phénomènes physiques essentiels à la compréhension de la physique du bâtiment.
- Développer une culture générale et une curiosité pour des thèmes scientifiques et technologiques ayant des applications en architecture.
- Acquérir une démarche scientifique: méthodologie d'analyse et de résolution de problèmes.

CONTENU

- Énergie et puissance.
- Introduction à la physique des ondes et applications en particulier aux ondes électromagnétiques et acoustiques.
- Optique géométrique (réflexion, réfraction, miroirs).
- Introduction à la physique de l'atmosphère: notions de météorologie et de climatologie.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec présentation d'expériences et séances d'exercices.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits préalablement annoncés.
- La note du semestre est la moyenne arithmétique des notes des deux tests.

BASES DE
MATHÉMATIQUES
ET PHYSIQUE
PHYSIQUE 2

ENSEIGNANT-ES
STÉPHANE GOYETTE
FLORENCE YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «BASES DE MA-
THÉMATIQUES ET PHYSIQUE»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

BASES DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE PHYSIK 2

DOZENT
NICOLAS MULLER

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «BASES DE MATHÉMA-
TIQUES ET PHYSIQUE». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 1/4

LEHRZIELE

- Verständnis für grundlegende physikalische Phänomene welche wesentlich sind für den Bau von Gebäuden.
- Eine Allgemeinbildung und Neugierde für wissenschaftliche und technologische Themen entwickeln welche Anwendungen in der Architektur finden.
- Sich eine wissenschaftliche Vorgehensweise aneignen: methodische Analyse und konkrete Problemlösung.

LERNINHALTE

- Energie und Leistung.
- Einführung in die Wellenoptik und spezifische Anwendungen im Gebiet des Elektromagnetismus und Akustik.
- Geometrische Optik (Reflektion, Beugung, Spiegel).
- Einführung in die Physik der Atmosphäre: Konzepte der Meteorologie und Klimatologie.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesungen mit Präsentation von Experimenten und Übungsstunden.

UNTERRICHTSSTUNDEN UND SELBSTSTUDIUM

30 Arbeitsstunden, davon 26 Stundenplanperioden.

LEISTUNGSBEWERTUNG

Es gibt zwei Zwischenprüfungen während des Semesters und die Kursnote ist das arithmetische Mittel der beiden Noten aus den Zwischenprüfungen.

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Approfondir les acquis du cours informatique du SA1.
- Développer les bases du dessin technique 2D acquises en SA1.
- Acquérir des notions de bases du dessin technique 3D.
- Développer une méthode de travail.
- Maîtriser des outils exploitables pour d'autres enseignements.
- Appréhender le travail collaboratif et le partage de données.

CONTENU

Dessin informatique 2D avancé et 3D débutant sur logiciels:

Vectorworks, Archicad ou Autodesk (Autocad/Revit) :

- Modélisation 3D et principaux outils.
- Maîtrise des points de vue et réglages du rendu.
- Création d'objets 3D et gestion de bibliothèques.
- Modélisation de terrains.
- Modélisation de formes libres.

Notions élémentaires de mise en page à l'aide du logiciel InDesign:

- Gabarits et grilles de ligne de base.
- Blocs de texte.
- Styles de caractère, de paragraphe et d'objet.
- Gestion liens-images.
- Transmission de documents.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Le groupe d'enseignement reste le même que celui du semestre SA1.
- Groupes Vectorworks (Nathan Boder)
- Groupes Archicad (Marco Bellotti)
- Groupes Autodesk – Autocad/Revit (Redouane Boumaref)

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Ordinateurs portables équipés des logiciels correspondant au cours choisi:

- Vectorworks, Archicad ou Revit.
- InDesign et Acrobat Pro fourni par l'école.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyenne pondérée des évaluations des travaux et examens.

**EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
EXPRESSION
INFORMATIQUE
CAO 2**

ENSEIGNANTS
MARCO BELLOTTI
REDOUANE BOUMAREF
NATHAN BODER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2» CRÉDITÉ DE 11
ECTS.
POIDS DU COURS : 2/11

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
INFORMATIK
CAD 2

DOZENT
MARCO BELLOTTI

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «EXPRESSION ET GES-
TION 1 & 2». DIESES WIRD MIT 11
ECTS GEWICHTET.
POIDS DU COURS : 2/11

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

LEHRZIELE

- Vertiefung der erworbenen Kenntnisse im SA1.
- Die im SA1 erworbenen Grundlagen des 2D-Zeichnens weiterentwickeln.
- Grundkenntnisse der 3D-Modellierung erwerben.
- Beherrschung von Werkzeugen, die für andere Fächer genutzt werden können.
- Die Zusammenarbeit und den Austausch von Daten und Dateien beherrschen.
- Eine kohärente Arbeitsmethode entwickeln.

LERNINHALTE

Fortgeschrittenes 2D-Zeichnen und grundlegende 3D-Modellierung mit der Software Archicad:

- Anwendung der Grundlagen der 3D-Modellierung und deren Hauptwerkzeuge.
- Beherrschung von Kameraperspektiven und Rendering-Einstellungen.
- Erstellung von 3D-Objekten und Verwaltung von Bibliotheken.
- Geländemodellierung.
- Modellierung von freien Formen.

Grundlegende Kenntnisse der Layoutgestaltung mit der Software InDesign:

- Mustervorlagen und Raster.
- Textblöcke.
- Zeichen-, Absatz- und Objektformate.
- Verwaltung von Links und Bildern.
- Übertragung von Dokumenten.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Kurse im Plenum und von der Lehrkraft begleitete Übungen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 52 Unterrichtsstunden.

ANFORDERUNGEN

- Laptop mit installierter Archicad-Software (PC / Mac).
- InDesign und Acrobat Pro werden von der Schule zur Verfügung gestellt.
- Kenntnisse aus dem Kurs im SA1.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

Notendurchschnitt der Bewertungen von Arbeiten und Prüfungen.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Maîtriser le croquis dans la pratique de tous les jours pour la poursuite des études en architecture.
- Acquérir un esprit de synthèse.
- Développer la créativité et l'écriture personnelle.

CONTENU

- Pratique du croquis comme outil de communication et de prise de note.
- Utilisation du croquis comme support et transcription de l'imaginaire.
- Utilisation adéquate du croquis au trait, en valeur ou en couleur en fonction du message recherché.
- Techniques abordées : Craies, fusain, lavis, aquarelle ou autre.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

La classe est divisée en six groupes.
Cours en plenum et exercices accompagnés sous forme d'atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux pratiques et contrôle continu. La note du semestre est la moyenne arithmétique des travaux. La participation et l'implication sont prises en compte.

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
ARTS VISUELS 2

ENSEIGNANTES
MAUD CHATELET
CATJA ESSLINGER
ANNE FAURE

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2» CRÉDITÉ DE 11
ECTS.
POIDS DU COURS : 2/11

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
BILDENDE KUNST
2

DOZENTIN
CATJA ESSLINGER

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «EXPRESSION ET GES-
TION 1 & 2». DIESES WIRD MIT 11
ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/11

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

UNTERRICHTSZIELE

- Die Skizze in der alltäglichen Praxis des Architekturstudiums beherrschen und anwenden.
- Entwicklung des synthetischen Denkens und des kreativen Potentials.
- Sich eine synthetische Denkweise aneignen.
- Kreativität und persönlicher Stil entwickeln.

INHALT

- Die Skizze als Kommunikationsmittel: Notiz, Reflexion und Ideenfindung.
- Verwendung der Skizze als Medium zur Transkription des Imaginären.
- Eine der Aussage angepasste, gezielte Verwendung von Strich, Tonwert und Farbe.
- Einübung verschiedener Techniken: Kreide, Kohle, Lavis, Aquarell und weitere.

FORM DES UNTERRICHTS

Die Klasse wird in sechs Gruppen aufgeteilt.
Unterricht im Plenum und begleitete Übungen in Form eines Ateliers.

ARBEITSSTUNDEN UND KONTAKTZEITEN

60 Arbeitsstunden, davon 52 Stundenplanperioden.

MODALITÄTEN DER BEWERTUNG

Praktische Arbeiten und kontinuierliche Prüfung. Die Note des Semesters ist das arithmetische Mittel der Arbeiten. Teilnahme und Engagement werden berücksichtigt.

LERNZIELE

- Aufbauend auf dem Modul 1 verbessern die Studierenden ihre Sprachkompetenzen.
- Simulation Gesprächssituationen im Umgang mit Baupartnern und Kunden.
 - Ein Bauobjekt präsentieren (Informationssuche mit deutschsprachigen Quellen im Internet und in der Bibliothek).
 - Schreiben: E-Mails für den beruflichen Alltag (Terminvereinbarung, Reklamation, usw.).

LEHRINHALTE

- Nachhaltiges Bauen (intelligente Baumaterialien, Minergiekonzepte, usw.).
- Filme zu Architekten und Bauten mit anschliessender Diskussion.
- Bewerbungsdossier (CV, Motivationsbrief und Vorstellungsgespräch).

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

- Fachdialoge in Gruppenarbeit mit anschliessendem Rollenspiel.
- Diskussionen, Simulation von Baustellensitzungen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

30 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

Schriftliche und mündliche Lernkontrollen während des Semesters.
Schlussnote = Summe der Noten dividiert durch Anzahl Lernkontrollen.

Un cours « Grundkurs » pour débutant-e est proposé.

Un cours spécial est donné pour les étudiant-es francophones inscrit-es au cursus bilingue.

EXPRESSION ET
GESTION 1 & 2
DEUTSCH FÜR
ARCHITEKTEN 2

DOZIERENDE
MARLISE COLLOU
ELEONORE DUBLER
MELANIE RAEMY

DER KURS GEHÖRT ZUM JAHRES-
MODUL «EXPRESSION ET GES-
TION 1 & 2». DIESES WIRD MIT 11
ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 1.5/11

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
1. JAHR

SP2

OPTIONS 1 & 2

SE DOCUMENTER

ENSEIGNANT
ALOYS LAUPER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 1 & 2»
CRÉDITÉ DE 3 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/3

Les techniques de recherche bibliographique et iconographique offrent aux étudiant-es en début de formation les outils et les méthodes indispensables afin de récolter, d'une manière efficiente, les informations écrites de qualité et les documents iconographiques permettant une appréciation différenciée et circonscrite des œuvres architecturales qu'ils-elles seront amenés à étudier au cours de leurs études et dans l'exercice futur de leur métier

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Se familiariser avec les principaux outils de la recherche bibliographique traitant du domaine de l'architecture.
- Développer des stratégies de recherche en utilisant ces outils et les banques de données spécialisées.
- Développer un esprit critique par rapport aux informations proposées ; savoir évaluer leur qualité et leur fiabilité.
- Gérer et filtrer la masse d'information à disposition.
- Comprendre l'importance d'une approche méthodique.
- Comprendre la constitution des fonds d'archives publiques par le biais des procédures légales et de l'organisation de l'administration.

CONTENU

- Présentation des différents catalogues de bibliothèques, des bases de données et des séries disponibles sur e-newspaperarchives.ch, e-periodica ou E-Pics Image Archive.
- Présentation des recensements et inventaires cantonaux et fédéraux utiles pour le travail d'analyse du site et du bâti.
- Particularités typologiques des différentes ressources imprimées ou électroniques.
- Stratégies de recherches en combinant les différents outils pour un résultat de recherche optimisé.
- Critères d'évaluation de la qualité et fiabilité d'une source d'information.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Les présentations des différents outils de recherche alternent avec des exercices explicatifs.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un examen en blanc (non noté et auto-corrigé), portant sur l'utilisation des outils de recherches bibliographiques présentés pendant le cours, est organisé en fin de semestre.
- Une courte présentation PowerPoint sonore, élaborée sur la base d'une biographie de recherche est notée à l'aide d'une grille critériée d'évaluation.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Acquérir un savoir-faire technique et pratique utilisable pour la suite des études et plus tard dans la profession.
- Utiliser la photographie comme outil de mémoire et d'expression.
- Entraîner et aiguïser son sens de l'observation.
- A travers la réalisation d'un travail personnel sous la forme d'une série photographique développer un concept de narration et aborder la notion de rythme, de similarités et d'oppositions.
- Réfléchir sur la mise en scène de l'espace en termes de lumière, cadrage et profondeur.

CONTENU

Les principaux points techniques abordés sont :

- Capteurs, réglage de la sensibilité ISO, atouts et risques.
- Réglage du diaphragme, profondeur de champ.
- Réglage du temps de pose, flou et netteté.
- Lumière, température de la lumière, réglage de la balance des blancs.
- Optiques, diversité, caractéristiques et influence sur l'image.
- Règles élémentaires de cadrage.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plenum.
- Présentation d'exemples commentés et discussions.
- Projection de films documentaires.
- Discussion des photographies réalisées par les étudiant-es.
- Tests photographiques à l'extérieur encadrés par l'enseignant-e.
- Travail en dehors des heures de cours pour réaliser une série personnelle thématique.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

50 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Il est recommandé de disposer d'un appareil photo possédant un mode de prise de vue manuelle. Quelques appareils photos peuvent être prêtés par l'école.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Rendu et note des exercices techniques.
- Questionnaire sur les réglages techniques.
- Évaluation de la série photographique personnelle.

OPTIONS 1 & 2

PHOTOGRAPHIE

ENSEIGNANTE
MARTINE WOHLHAUSER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 1 & 2»
CRÉDITÉ DE 3 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/3

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
1^{RE} ANNÉE

SP2

SP2



SEMESTRE AUTOMNE ANNEE 2

[illegible]

PROJET
D'ARCHITECTURE
3
PROJET
D'ARCHITECTURE
3

ENSEIGNANT-ES
GIACOMO GUIDOTTI
CLAUDIA SCHERMESSE

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PROJET D'ARCHITECTURE
3» CRÉDITÉ DE 10 ECTS.
POIDS DU COURS : 10/10

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT
Approfondir la réflexion autour du sujet du logement à partir d'une analyse urbanistique pour aboutir à la complexité des enjeux de la ville contemporaine. La réflexion sur le rapport entre espace public, collectif et privé sera au centre des préoccupations didactiques. Ce parcours sera enrichi par des approfondissements tantôt de matérialisation, tantôt constructifs.

CONTENU
La base du cours est constituée par un contexte urbain en fort développement soumis aux contraintes contemporaines. L'idée de travailler toute l'année sur la même ville permet de comprendre la complexité qui lui est propre et d'en approfondir les processus qui ont guidé le développement passé pour mieux en imaginer les stratégies de développement futures. Une partie du travail pourrait être effectuée par groupe selon les indications données en début d'année.

Ex 1 : De l'observation à l'intervention
Le site choisi sera d'une grande variété environnementale. Les qualités et contraintes contextuelles créeront la situation initiale d'une analyse approfondie du tissu urbain en relation avec la topographie, l'histoire et son développement futur. Une intervention volumétrique pour du logement en lien avec le choix matériel et/ou constructif conclura cet exercice qui servira d'appui pour l'exercice suivant.

Ex 2: Du site à la typologie
L'exercice se situera dans le tissu de la ville. Le contexte et son potentiel d'édification permettront d'établir le programme d'habitation à réaliser. Le projet devra être développé avec cohérence en tenant compte de la volumétrie imposée par le contexte et la solution typologique suggérée par le programme. Les caractéristiques principales de l'habitat et de ses qualités spatiales seront à établir par le travail de maquette tant dans sa phase de conception que de représentation. L'exercice devra aboutir à une échelle suffisante pour comprendre les principes constructifs du projet.

FORME D'ENSEIGNEMENT
- Série de cours en plenum. Visites d'ouvrages et de chantiers.
- Atelier pratique individuel et de groupe avec suivi critique.
- Critiques en français, allemand ou italien possible.
- Workshop commun avec le cours de Construction 3.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
300 heures de travail dont 156 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation des projets et des progrès personnels en terme de méthode de travail.

LEHRZIELE
Vertiefung des Themas Wohnen ausgehend von einer städtebaulichen Analyse. Kontinuierliche Verdichtung der Übungseinheiten durch Einbezug der Rahmenbedingungen der aktuellen Stadt. Der Bezug zwischen öffentlichem, halbprivatem und privatem Raum wird im Zentrum der Überlegungen stehen. Die Übungssequenz wird durch die Vertiefung der Themen Materialisierung und Konstruktion bereichert.

INHALT
Basis des Kurses bildet ein städtischer Kontext mit hohem Entwicklungspotenzial und zeitgenössischen Problemstellungen. Der Anspruch sich während des ganzen Jahres mit einer Stadt zu beschäftigen, ermöglicht ein Verständnis für deren Komplexität zu entwickeln und eine Erkenntnistiefe zu erlangen, die erlaubt Entwicklungsstrategien nachvollziehen zu können. Es ist möglich, dass ein Teil der Arbeit in Gruppenarbeit durchgeführt wird, je nach Atelier und gemäss Angaben zu Semesterbeginn.

Übung 1: Von der Beobachtung zur Intervention
Der gewählte Bauplatz wird eine grosse kontextuelle Vielfalt bieten. Die Qualitäten und Mängel der Situation bilden die Ausgangslage einer vertieften Analyse der Stadtstruktur in Einbezug der Topographie, Geschichte und künftigen Entwicklungen. Eine volumetrische Intervention mit Bezug zum Wohnen sowie ein erster Vorschlag zur Materialität und/oder Konstruktion runden die Übung ab und dienen als Basis der nachfolgenden Übung.

Übung 2: Vom Ort zur Typus
Die Übung situiert sich innerhalb des Stadtkörpers. Der Kontext und sein städtebauliches Potenzial ermöglichen die Erstellung des Raumprogramms, das verschiedene Wohnformen beinhalten kann. Das zu Projekt soll durch sein Volumen dem vorhandenen Kontext und der vom Raumprogramm geforderten Typologie Rechnung tragen. Die das Wohnen bestimmenden Eigenschaften sowie deren räumliche Qualität werden in der Konzept – wie auch der Präsentationsphase am Modell erarbeitet. Die Übung soll eine massstäbliche Tiefe erzielen, um die vorgeschlagenen Konstruktionsprinzipien darzulegen.

UNTERRICHTSFORM
- Serie von Kursen im Plenum. Gebäude- und Baustellenbesichtigungen.
- Einzel- und Gruppenarbeiten im Atelier mit anschliessenden Kritiken.
- Kritiken in Französisch, Deutsch und Italienisch möglich.
- Gemeinsamer Workshop mit dem Kurs Konstruktion 3.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM
300 Arbeitsstunden, davon 156 Unterrichtsstunden. Modalitäten der Lernkontrolle Bewertung der Projekte und des persönlichen Fortschritts der Arbeitsmethodik.

PROJET
D'ARCHITECTURE
3
ENTWURFSLEHRE
3

DOZIERENDE
GIACOMO GUIDOTTI
CLAUDIA SCHERMESSE

DER KURS GEHÖRT ZUM MO-
DUL «PROJET D'ARCHITECTURE
3». DIESES WIRD MIT 10 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 10/10

HERBSTSEMESTER 25-26
2. JAHR

SA3

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 3
KONSTRUKTION 3

DOZIERENDE
NICOLAS GRANDJEAN
STEFAN KURIGER
YVES MILANI
LEONIE RUCHET
FRANÇOIS ESSEIVA
PHILIPPE VELUZAT

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 3». DIESES WIRD MIT 6
ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 4/6

HERBSTSEMESTER 25-26
2. JAHR

SA3

LEHRZIELE

- Die Fähigkeit entwickeln, konstruktive Probleme in Übereinstimmung mit dem architektonischen Gesamtkonzept zu lösen.
- Aufbau, Funktionsweise und Eigenheiten verschiedener Fassadenkonstruktionen kennenlernen.
- Energetische und nachhaltige Aspekte integrieren.
- Zusammenhänge zwischen Material, Fügeprinzipien und gestalterischem Ausdruck kennen und anwenden.
- Die neu erworbenen Kenntnisse anwenden.
- Eigene Entscheide kritisch hinterfragen und begründen können.

LEHRINHALTE

- Vertiefung der konstruktiven Fragen im Wohnungsbau.
- Vertiefung des Themas der Gebäudehülle unter Miteinbezug verschiedener Bauweisen, Fassadentypen und Materialien.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

- Wöchentliche Vorlesungen im Plenum welche sich auf folgende Themen beziehen : Beziehung zwischen Entwurfsidee, Struktur und Gebäudehülle, die Funktionsweise der Gebäudehülle, unterschiedliche Fassadentypen und -materialien, erdberührte Bauteile sowie Dach, Fenster und Balkone.
- Seminare und Kurzübungen mit direktem Bezug zu den Vorlesungen.
- Untersuchung von unterschiedlichen Fassadenkonstruktionen sowie fächerübergreifende Projekte mit Begleitung durch die Dozenten mit individuellen Kritiken (oder auch in Gruppen).
- Fächerübergreifende Zusammenarbeit mit den Dozierenden der Entwurfslehre. Umsetzung der neu erworbenen Kenntnisse in den Architekturprojekten S und M.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

120 Arbeitsstunden, davon 60 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

Im Fall von mehr als 20% Abwesenheiten kann die Dozentin/der Dozent dem Studenten/der Studentin keine Note geben. Die genaue Handhabung wird bei Semesterbeginn schriftlich mitgeteilt. Ohne gültige Entschuldigung gilt der Kurs als nicht bestanden. Fälle höherer Gewalt bleiben vorbehalten.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Cours de conception structurelle.

- Apprendre et comprendre les spécificités de mise en œuvre des différents matériaux de construction utilisés pour la réalisation des structures porteuses.
- Analyser et concevoir les structures porteuses sur la base de la mécanique des structures et des matériaux utilisés avec les contraintes et les enjeux architecturaux.

CONTENU

- Spécificités des matériaux de construction utilisés pour les structures porteuses.
- Utilisation des différents matériaux pour les éléments structuraux.
- Analyse de structures porteuses.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours ex-cathedra, exercices dirigés.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 28 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus et test de semestre avec note moyenne.

La méthode de calcul de la note est donnée en début d'année.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 3
STRUCTURE 1

ENSEIGNANT
OLIVIER FRANCEY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 3» CRÉDITÉ DE 6 ECTS.
POIDS DU COURS : 1/6

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

ENSEIGNANTS
CHRISTIAN RISSE
MAXIME ROSSIER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 3 » CRÉDITÉ DE 6 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/6

- Connaître l'historique et l'évolution des systèmes.
- Comprendre les diverses applications des systèmes.
- Assimiler les bases théoriques et règles simples de calcul.
- Maîtriser le vocabulaire technique.
- Connaître les normes, règlements et directives en vigueur.
- Développer une curiosité et de l'intérêt pour les techniques.
- Intégration des installations techniques CVSE dans la conception architecturale d'un ouvrage.

- Introduction aux installations CVSE.
- Concepts et descriptifs des installations techniques CVSE.
- Systèmes de production et de distribution d'énergie.
- Systèmes de traitement et de distribution de l'eau et de l'air
- Thermodynamique et mécanique des fluides (compléments CVS).
- Physique du bâtiment (compléments CVS).
- Acoustique, hygiène et confort (compléments CVS).
- Bilan énergétique global des bâtiments.
- Calculs et dimensionnement des systèmes.
- Principes hydrauliques, aérauliques et électriques.
- Appareils et armatures de la technique CVSE.
- Lecture des plans et schémas avec connaissances des symboles.
- Normes AEAI, NIBT, recommandations SIA et directives SICC, SSIGE, SN59200, G4.
- Organes de sécurité des installations.
- Énergies renouvelables.
- Minergie, Minergie-P, Minergie-A et CECB (compléments CVSE).

- Cours en plenum.
- Séances d'exercices et lectures obligatoires.

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

Autonomie dans la prise de notes, recherche d'informations complémentaires et lectures obligatoires.

- Évaluation continue sur la base d'un test écrit annoncé.
- Moyenne arithmétique des notes obtenues pendant le semestre.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

- Se familiariser avec les styles et les catégories typologiques des témoignages architecturaux issus de différentes époques et espaces culturels.
- Interpréter les témoignages architecturaux comme reflets des interactions socioculturelles, économiques et technologiques.
- Comprendre l'environnement construit comme témoignage capital des civilisations et de l'histoire en général.
- Comprendre les significations symboliques, politico-religieuses ou idéologiques de l'environnement construit.
- S'interroger sur l'évolution de la profession des maîtres bâtisseurs à l'aube des temps moderne.
- Reconnaître l'importance et l'utilité de la démarche analytique des données contextuelles et faits historiques comme apport dans l'élaboration du projet architectural.

Aperçu chronologique et thématique de l'histoire de l'architecture du
 Moyen Âge à la fin de la Renaissance et de l'influence de cet héritage
 sur l'architecture occidentale du 18e au début du 21^e siècle :

- Le monde des monastères.
- La renaissance de la ville au Moyen Âge.
- Le dessin d'architecture à l'époque gothique.
- Le mouvement humaniste en Italie et l'émergence du vitruvianisme
 dans l'architecture du début de l'ère moderne.
- La renaissance de la culture antique des villas, etc.

Cours en plenum avec projections.

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

2 travaux écrits (QCM et questions à développement). Moyenne des notes des travaux écrits pondérée par la participation active au cours.

ENSEIGNANT
MICHAEL P. FRITZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 3 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

HISTOIRE ET THÉORIE 3 ARCHITEKTUR- UND KULTUR- GESCHICHTE 3

DOZENT
MICHAEL P. FRITZ

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
« HISTOIRE ET THÉORIE 3 ». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/4

LEHRZIELE

- Sich mit den Stilen und typologischen Kategorien architektonischer Zeugnisse aus verschiedenen Epochen und Kulturräumen vertraut machen.
- Die architektonischen Zeugnisse als Spiegelbild der soziokulturellen, ökonomischen und technologischen Wechselbeziehungen interpretieren.
- Die gebaute Umwelt als grundlegendes Zeugnis der Kulturen und der Geschichte im Allgemeinen verstehen.
- Die symbolischen, politisch-religiösen oder ideologischen Bedeutungen der gebauten Umwelt verstehen.
- Die Entwicklung des Berufstandes der Baumeister an der Schwelle zur Neuzeit.
- Sich über die Bedeutung und den Nutzen einer analytischen Auseinandersetzung mit den historischen Rahmenbedingungen als Beitrag für die Projektentwicklung bewusst werden.

LERNINHALTE

Chronologischer und thematischer Überblick über die Geschichte der Architektur vom Mittelalter bis zum Ende der Renaissance und den Einfluss dieser Baukultur auf die westliche Architektur vom 18. bis zum beginnenden 21. Jahrhundert:

- Die Welt der Klöster.
- Die Renaissance der Stadt im Mittelalter.
- Die Architekturzeichnung im Zeitalter der Gotik.
- Die humanistische Bewegung in Italien und die Antikenrezeption in der Architektur der frühen Neuzeit.
- Die Wiedergeburt der antiken Villenkultur u.a.m.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesung mit Projektionen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

2 schriftliche Prüfungen (Antwort-Wahl-Verfahren und ausformulierte Antworten). Notendurchschnitt der schriftlichen Verständniskontrollen unter Berücksichtigung der aktiven Beteiligung während den Vorlesungen.

HERBSTSEMESTER 25-26
2. JAHR

SA3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Découvrir la théorie de l'architecture au travers de mises en concurrence d'idées propres aux concours d'architecture.
- Apprendre à identifier différents courants ou sensibilités architecturales qui peuvent se côtoyer au même instant.
- Découvrir et s'approprier les outils de compréhension et d'analyse de l'architecture.
- Appliquer ces outils de compréhension et d'analyse pour formuler un premier discours critique.

CONTENU

La mise en concurrence d'idées propre aux concours d'architecture est prise comme prétexte pour mieux saisir différents courants ou idées propres à une période donnée. Les exemples traités datent du début du 20e siècle à la période actuelle.

L'introduction se focalise sur la période actuelle et sur des concours suisses traitant principalement du logement. Différents outils de compréhension et d'analyse permettent de mieux aborder ce programme architectural.

La suite du semestre traite de concours se rapportant à d'autres programmes que l'habitation. Des concours régionaux, nationaux et internationaux permettent de mieux saisir les différentes influences propres aux moments où ils se déroulent durant le XXe siècle. Ils permettent d'aborder et d'approfondir différents concepts et de tisser des liens entre des courants architecturaux.

L'enseignement portera sur des projets construits et non-construits mais également sur des textes. Les différents thèmes traités permettront également de développer un discours constructif et critique.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plénum, exercices et workshops.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Présence aux cours et aux workshops.
- Participation aux discussions.
- Autonomie dans la prise de notes et la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations de travaux de groupe et de tests individuels.

HISTOIRE ET THÉORIE 3 THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 3

ENSEIGNANT
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 3 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

SA3

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

HISTOIRE ET
THÉORIE 3
ARCHITEKTUR
UND STÄDTEBAU-
THEORIE 3:
WOHNEN

DOZENT
MATTHIAS BRUNNER

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
« HISTOIRE ET THÉORIE 3 ». DIESES
WIRD MIT 4 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2 / 4

HERBSTSEMESTER 25-26
2. JAHR

SA3

LEHRZIELE

Dieser Kurs bietet eine Einführung in einige der wichtigsten Themen der Wohnarchitektur. Er vermittelt und trainiert die Fähigkeit, Texte und Projekte zu beschreiben, zu analysieren und zu kritisieren.

LEHRINHALTE

- Der Begriff des Wohnens.
- Die konstituierenden Räume der Wohnung, z.B. die Küche, das Schlafzimmer, das Badezimmer.
- Komfort und Hygiene, z.B. Heizung und Versorgung mit Luft, Licht und Sonne.
- Innenausbau und Möblierung.
- Die Wohnungsfrage.
- Bau- und Wohnformen, z.B. Bauernhäuser, Mietskaseren, Siedlungen, suburbane Einfamilienhäuser.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

In der Regel besteht eine Sitzung aus zwei Teilen: einem Vorlesungs- und einem Übungs- und Diskussionsteil. Im ersten Teil stellt der Lehrbeauftragte ein Thema vor und skizziert damit verbundene Fragestellungen. Im zweiten Teil beschreiben, kontextualisieren und kritisieren die Studierenden historische und aktuelle Texte und Projekte zum Thema. Im Anschluss wird die Relevanz der Fragestellungen für den aktuellen Entwurf gemeinsam diskutiert. Die Studierenden halten kurze Referate und schreiben ein kleines Essay, in dem sie eine Frage vertieft behandeln.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Bewertung der Referate.
- Bewertung der schriftlichen Arbeit.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Expliquer et analyser les phénomènes physiques liés aux transferts de chaleur et de vapeur d'eau à travers l'enveloppe du bâtiment.
- Identifier et décrire les propriétés des matériaux ayant une influence sur ces phénomènes.
- Expliquer les implications de ces phénomènes sur le confort thermique
- Interpréter les exigences des normes SIA 180 et 380/1 sur les performances de l'enveloppe.
- Concevoir une enveloppe performante à l'aide d'outils adaptés (normes, catalogues, logiciels).
- Établir un bilan thermique pour un bâtiment « simple » et décrire les flux énergétiques agissant sur ce bilan.
- Utiliser correctement le vocabulaire technique associé aux transferts thermiques et hygrométriques dans le bâtiment.
- Développer une réflexion critique sur le rôle de l'architecte face aux enjeux de durabilité, en s'appuyant sur les apports de la physique du bâtiment.

CONTENU

- Isolation de l'enveloppe: coefficient de transmission thermique U, constructions homogènes et hétérogènes, risques de condensation.
- Ponts thermiques : type de ponts, effets négatifs des ponts thermiques, coefficient de transmission thermique linéique et ponctuel.
- Bilan thermique du bâtiment : flux énergétiques, paramètres nécessaires aux calculs, performances exigées, diagnostic énergétique, optimisation du bilan thermique
- Outils spécifiques présentés dans ce module : Logiciels U-WERT, BTbat. Catalogues de coefficients U, catalogue et check-list de ponts thermiques.

Livre de référence : «Eco-confort ; pour une maison saine et à basse consommation d'énergie» de C.-A. Roulet, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (2012).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum et séances d'exercices.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 38 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Utilisation de l'ordinateur en classe uniquement sur autorisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits et d'un exercice obligatoire. Moyenne arithmétique des 3 notes obtenues durant le semestre. La note sera ajustée en fonction de la participation active des étudiant-es en cours ainsi que de leur engagement dans les discussions en groupe.

PHYSIQUE ET
DURABILITÉ 1
PHYSIQUE
DU BÂTIMENT 1

ENSEIGNANT-ES
CAROLINE KARMANN
THIEBAUT PARENT

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « PHYSIQUE ET DURABILITÉ
1 » CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2 / 4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

- Evaluation continue sur la base d'un test écrit à la mi-semester et d'un travail pratique à la fin du semestre.
- Moyenne arithmétique des notes obtenues.

Moyenne pondérée des évaluations des travaux.

EXPRESSION ET
GESTION 3
ARTS VISUELS 3

ENSEIGNANTES
CHIARA BERTIN
HÉLÈNE BEZZOLA
BORIS REBETEZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
3» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 1 / 4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Les 3 enseignements proposés développent une culture commune sur la couleur et la composition, à partir de 3 approches différentes. Dans ceux-ci, les étudiant-es vont:

- Aborder des notions liées à la composition en art.
- Développer des connaissances sur la théorie des couleurs.
- S'approprier différents outils de représentation.
- Apprendre à lire une image (peinture, dessin, photographie, vidéo...).
- Penser l'espace à partir d'un imaginaire.
- Représenter et exprimer un projet plastique.
- Maîtriser des moyens analytiques essentiels pour examiner une forme dans l'espace et la réception de celle-ci par le-la spectateur-trice.

CONTENU

Image – Chiara Bertin

Dans ce cours, l'image devient un moyen d'expérimenter et de matérialiser des concepts visuels. Elle est traitée à travers diverses techniques d'impression alternatives, la gravure et des pratiques de collage et d'assemblage, avec un accent mis sur l'expérimentation matérielle. Cette approche nourrit une démarche plastique et créative, tout en développant un regard critique sur l'interaction entre les arts visuels et l'architecture.

Espace – Boris Rebetez

- Étude de relation entre l'espace vide et l'intervention architecturale.
- Formation sur l'installation d'une intervention dans un espace extérieur historique ou contemporain.
- Développement d'un projet d'installation: concept, planification, matérialité maquette et présentation.

Couleur – Hélène Bezzola

- Théorie générale de la couleur physique et symbolique.
- Découverte de l'utilisation de la couleur dans le monde de l'art.
- Notion de contraste.
- Expérimentation des techniques de mélange de couleurs.
- Création d'une palette.
- Application des notions théoriques, réalisations plastiques.
- Introduction à la couleur comme une matière.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

La classe est partagée en 3 groupes. Chaque groupe suit un des 3 enseignements proposés durant le semestre. Le travail est réalisé en atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Se familiariser avec l'éthique de la profession d'architecte.
- Connaître les phases du mandat de l'architecte, comprendre leurs contenus, leurs enjeux et leur déroulement.
- Se sensibiliser aux lois, normes et règlements principaux.
- Être capable d'intégrer dans la conception et réalisation architecturale divers éléments de gestion de projet, en respectant les exigences légales.
- Rédiger un document sous la forme d'une « marche à suivre » détaillant les phases du mandat de l'architecte et leur déroulement.

CONTENU

- Droits et devoirs de l'architecte, de la maîtrise de l'ouvrage, des maîtrises d'œuvres.
- Formes de collaboration différentes (modèle traditionnel, avec entreprise générale ou totale).
- Norme SIA 102: phases 11-31.
- Planification (partie 1).
- Contrôle des coûts (partie 1).
- Honoraires et contrats d'architecte.
- Commencement de la rédaction d'un document sous la forme d'une « marche à suivre » détaillant les phases du mandat de l'architecte et son déroulement.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques hebdomadaires en plenum.
- Exercices pratiques.
- Travail individuel encadré pour la rédaction du document « marche à suivre ».

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du document « marche à suivre ».
- Évaluation continue (2 exercices lors du semestre).

EXPRESSION ET
GESTION 3
GESTION
ET DROIT 1

ENSEIGNANTS
PATRICK DEFAGO
CYRILL PFENNINGER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
3» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2 / 4

DOZIERENDE
PATRICK DEFAGO
CYRILL PFENNINGER

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«EXPRESSION ET GESTION 1».
DIESES WIRD MIT 4 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/4

DOZIERENDE
PATRICK DEFAGO
CYRILL PFENNINGER

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«EXPRESSION ET GESTION 1».
DIESES WIRD MIT 4 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 2/4

- Sich mit der Ethik des Architektenberufs vertraut machen.
- Die Phasen des Architektenauftrags kennen, ihre Inhalte, Herausforderungen und ihren Ablauf verstehen.
- Sich mit den wichtigsten Gesetzen, Normen und Vorschriften vertraut machen.
- In der Lage sein, verschiedene Elemente des Projektmanagements unter Beachtung der gesetzlichen Anforderungen in die architektonische Planung und Realisierung einzubeziehen.
- Ein Dokument in Form eines Leitfadens verfassen, das die Phasen des Architektenauftrags und ihren Ablauf detailliert beschreibt.

- Rechte und Pflichten der Architektin / des Architekten, der Bauherr-schaft und der Bauunternehmung.
- Unterschiedliche Formen der Zusammenarbeit (traditionelles Mo-dell, General- oder Totalunternehmung).
- Norm SIA 102: Phasen 11-31.
- Planung (Teil 1).
- Kostenkontrolle (Teil 1).
- Honorare und Verträge für Architektinnen und Architekten.
- Beginn der Ausarbeitung eines Dokuments in Form eines Leitfadens, das die Phasen des Auftrags und dessen Ablauf detail-liert beschreibt.

Wöchentliche Theoriekurse im Plenum, praktische Übungen, die durch individuelle, aber betreute Arbeit für die Verfassung des Leitfadens ergänzt werden.

Insgesamt 60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden im Plenum.

Kontinuierliche Evaluierung (von zwei Übungen) während des Semesters, Benotung des Leitfadens am Ende des Semesters.

SA3

- S'investir dans des activités variées, le plus souvent ludiques, dans le but de stimuler la réflexion et la créativité.
- Explorer des domaines nouveaux en privilégiant le processus et la liberté d'expérimentation autant que le résultat.
- Permettre une évasion enrichissante et régénératrice aux marges du champ classique de l'architecture.

- Construction.
- Design.
- Cinéma.
- Photographie.
- Travail sur maquette.
- Développement durable.
- Expression par le corps et la voix.

- Inputs théoriques divers.
- Travaux pratiques.
- Workshops ludiques.
- Expérimentation.
- Visionnement de films.
- Discussions.
- Retours critiques.

Environ 40 heures de contact soit une semaine à plein temps.

- Participation active aux discussions pendant toute la semaine.
- Nécessité de se consacrer pleinement à l'activité de l'atelier.

Pas de note mais une validation liée à la présence et à une participation active et engagée. Cette validation est requise pour obtenir le crédit du module.

ENSEIGNANT·ES
À DÉFINIR

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL « OPTIONS 3&4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SA3

OPTIONS 3 & 4

ATELIERS INTER-DISCIPLINAIRES

ENSEIGNANT-ES
STEPHANE COMMEND
RESPONSABLE
DE LA COORDINATION
DE L'INTERDISCIPLINAIRE

PASCAL CLOZZA
STÉPHANE COLLET
VÉRONIQUE DE SEPIBUS
JULIEN ESTEULLE
PETER GIEZENDANNER
PASCAL HEYRAUD
MICAL MERCIER OULEVEY
TAMARA LEMA
SEBASTIEN POCHON

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL « OPTIONS 3 & 4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

1. Aménager l'espace public
– Véronique De Sepibus et Peter Giezendanner
L'objectif de l'atelier est de sensibiliser les étudiant-es aux questions de l'aménagement de l'espace public en milieu urbain. Le cours met l'accent sur une approche pluridisciplinaire qui tient compte des nombreux enjeux inhérents à l'espace public : ses usages, ses fonctions, ses contraintes, ses qualités, etc.
Plusieurs exercices en groupes sont prévus. Il s'agira de proposer le réaménagement d'espaces publics (rues, quartiers, places,...) situés en ville de Fribourg. Les groupes effectuent son analyse et son diagnostic pour formuler des objectifs. Ils élaborent ensuite un projet concret en étant accompagnés par des professionnel·les œuvrant quotidiennement dans la pratique.

2. Construire, rénover, transformer
– Pascal Clozza et Julien Esteulle
L'atelier Construire, rénover, transformer (CRT) propose de découvrir la vision d'ensemble comme méthode de développement d'un projet. Ainsi elle engage à analyser le projet sous les aspects contextuels, fonctionnels, économiques et de développement durable. Cette méthode est mise en œuvre par un dialogue soutenu entre les acteur·trices des 3 filières faisant appel à toute leur curiosité.

3. Dangers naturels et gestion des risques
– Tamara Lema et Sébastien Pochon
Cet atelier a pour objectif d'amener l'étudiant-e à comprendre et reconnaître les différents dangers naturels et le risque lié à ces derniers ainsi que les mesures pouvant être prises pour s'en protéger. Par le biais d'apports théoriques, d'études de cas, de construction de maquettes et d'excursions, les étudiant-es acquièrent une vue d'ensemble et une compréhension de base des dangers naturels et de la gestion des risques.

4. Image et Construction
– Mical Mercier Oulevey et Stéphane Commend
L'atelier propose un regard qui va au-delà de nos habitudes de consommation rapide et superficielle des images. Nous élaborons des propositions concrètes répondant à divers programmes dans le domaine des bâtiments et ouvrages d'art, dans des contextes réels ou imaginaires, avec des matériaux variés, en un temps volontairement restreint (un exercice par cours). L'échange en équipe interdisciplinaire permet d'aborder ces thèmes sous des angles différents et d'esquisser l'essentiel dans la conception et la réalisation de chaque ensemble, en mettant l'accent sur les caractéristiques des matériaux, les ordres de grandeur des éléments structuraux, certains détails de construction et la mise en œuvre.

5. Lecture du territoire & du paysage
– Pascal Heyraud et Stéphane Collet
L'atelier LTP décode les notions de territoire et de paysage dont il décèle les différentes facettes. Il propose de mettre le site au centre du processus de projet. A travers des visites de terrain, des recherches historiques, des analyses cartographiques, les étudiant-es sont encouragé·es, dans un premier temps, à décrire le caractère et les spécificités du périmètre étudié puis, dans un second temps, de formaliser une intention de projet attentive aux spécificités du site, à sa complexité (le mille-feuille territorial) et à son histoire.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

Cours en interdisciplinarité avec les étudiant-es du génie civil.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OPTIONS 3 & 4 UN TERRITOIRE POUR LE XXI^{ÈME} SIÈCLE

ENSEIGNANTE
VALÉRIE ORTLIEB

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 3&4»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Imaginer la profonde modification des villes et des territoires pour affronter les défis du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité déjà bien présents en Suisse. Notre approche se concentrera essentiellement sur l'espace public et/ou collectif.
- Prendre conscience de l'importance de la pleine terre et des services écosystémiques qu'elle nous rend.
- Comprendre quelques-uns des éléments qui assuraient la lecture et le fonctionnement des territoires et des paysages vernaculaires, avant l'énergie surabondante.
- Acquérir une compréhension de la qualité des espaces publics urbains et péri-urbains vis-à-vis d'une forte, voire d'une très forte augmentation de la canopée et de la pleine terre.

CONTENU

Le contenu s'organise autour de données théoriques et de recherches personnelles. Les étudiant-es, individuellement ou par groupes, réalisent un ou plusieurs dessins légendés, sur un site d'étude urbain ou péri-urbain, soit en reprenant les sites des différents projets d'atelier, soit choisi librement.

Chaque semaine un cours théorique thématique donne des clés qui permettent d'ajouter des strates à la réflexion pour la recherche personnelle. Le reste du cours est dédié au travail des étudiant-es afin de minimiser la charge hors cours.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques et discussions en plenum.
- Travail individuel ou en groupes (max. 3) sur le site analysé.
- Séminaires pour discuter de l'avancement du travail individuel ou par groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les dessins réalisés font l'objet d'un rendu, d'un affichage et d'une présentation orale à la fin du semestre. L'évaluation se base sur le travail rendu et la participation active aux cours.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Améliorer sa capacité à synthétiser ses idées.
- Apprendre à structurer son propos de façon efficace.
- S'exercer à s'exprimer par différents moyens oraux, écrits et visuels
- Apprendre à bien argumenter et à raconter son projet en se montrant convaincant.e.
- Savoir s'exprimer avec ou sans notes.
- Travailler sa gestuelle.

CONTENU

Les étudiant-es ont l'occasion de s'entraîner à mettre en valeur leurs projets et leurs idées de différentes manières et avec des médiums oraux, écrits et visuels. Elles et ils s'exercent à raconter leur démarche, leurs idées, leurs motivations pour créer une connexion avec leur public et susciter son intérêt et son adhésion. Elles et ils améliorent la manière d'utiliser leurs médias visuels, tels que plans, maquettes, rendus – pour raconter une histoire et, le cas échéant, les rendre accessibles. Elles et ils adaptent leurs propos aux différents publics (clients, utilisateurs finaux, municipalités ...) en tenant compte de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs préoccupations.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Diverses formes d'exercices et critiques constructives.
- Travail individuel en dehors des cours. Les étudiant-es préparent leur communication, se documentent, structurent leur propos.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 28 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formative continue.

OPTIONS 3 & 4

VALORISER SES PROJETS

ENSEIGNANTES
MARIE-JOSÉ AUDERSET
ALIÉNOR HELD

COURS FAISANT PARTIE DU MODULE ANNUEL « OPTIONS 3&4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

[illegible]

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OPTION 3 & 4

ACADÉMIES D'ÉTÉ - DÉRIVE URBAINE ET PATRIMOINE MODERNE

ENSEIGNANT
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 3 & 4»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Comprendre les bases théoriques des notions de flâneur et de dérive.
- Pratiquer la dérive urbaine.
- Découvrir par soi-même différents quartiers et types de bâtiments des villes de Fribourg (3 jours), de Lausanne (1 jour) et de Berne (1 jour).
- Se sensibiliser au patrimoine et à la culture du bâti, principalement de l'époque moderne.

CONTENU

- Cours théorique d'introduction.
- Livret mis à disposition avec des cartes des quartiers visités.
- Dérives individuelles ou en groupe dans différents quartiers.
- Découvertes intuitives en extérieur.
- Report des dérives personnelles sur une carte.
- Visites de lieux et de bâtiments particuliers.
- Croquis, écriture, et photographies personnels à reporter dans le livret.
- Mise à disposition d'une documentation fournie.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plénum.
- Discussions et débats en groupe.
- Approfondissements personnels selon ses propres intérêts.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail.

EXIGENCES

- Aimer être en extérieur et se promener.
- Rester ouvert-e à ses sentiments personnels.
- Partager ses impressions, ses expériences et ses découvertes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Participation et implication aux discussions de groupes.
- Qualité des apports et des approfondissements personnels dans le livret.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Aborder l'architecture du territoire à grande échelle.
- Partages de savoir entre des étudiant-es provenant de réalités académiques et culturelles différentes.

CONTENU



<https://www.carasc.ch/Seminaire-international-de-projet>



<https://www.facebook.com/seminariodiprogettazioneMonteCarasso>

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Critiques individuelles et de groupes.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

90 heures de travail.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Critique finale de projet avec évaluation de groupe.

OPTION 3 & 4

ACADÉMIES D'ÉTÉ - SÉMINAIRE DE MONTE CARASSO

ENSEIGNANT
GIACOMO GUIDOTTI

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 3 & 4»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 3/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OPTION 3 & 4
ACADÉMIES
D'ÉTÉ -
MAÇONNERIE,
STRUCTURE ET
ESPACE

ENSEIGNANT-ES
YVES MILANI
MYLÈNE DEVAUX

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 3 & 4»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Connaissance des matériaux composant la maçonnerie, de leurs propriétés physiques, des modes et techniques de construction, possibilités et limites.
- Réflexion sur les principes constructifs et structurels dans le contexte de l'urgence climatique: alternatives aux systèmes courants, critères, pertinence et efficacité des choix.
- Echange et travail interdisciplinaire entre architectes et ingénieur-es civil-es: pratique d'un langage, de méthodes de travail et élaboration de solutions intelligentes en commun.

CONTENU

- Cours théoriques: propriétés physiques des matériaux, systèmes architecturaux et structuraux, dimensionnement, développement durable, atmosphère spatiale, confort, etc. en lien avec la maçonnerie (± 1 jour).
- Visites de sites de production et de réalisations, rencontres avec des professionnel-les de l'industrie et de la construction (± 1 jour).
- Maçonnerie pratique: initiation aux gestes de base et réalisation d'un élément prototype (± 1-2 jours).
- Travail interdisciplinaire sur des études de cas au travers de typologies spatiales et structurelles (± 1-2 jours).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plénum, ou partiellement – mais le moins possible – séparés par groupe disciplinaire (architectes / ingénieur-es).
- Séminaires et discussions avec divers intervenant-es et autour des travaux réalisés.
- Toucher, soupeser et traiter la matière de ses propres mains.
- Travail d'atelier axé sur la capacité de communiquer en groupes interdisciplinaires.
- Cours donné conjointement aux étudiant-es d'architecture et de génie civil.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

- 40 heures de travail réparties sur les cinq jours de la semaine.
- Aucun travail ne sera exigé hors de ces périodes de contact.

EXIGENCES

Participation à l'ensemble des activités, intérêt pour les aspects interdisciplinaires et pratiques de la construction d'espaces.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les travaux pratiques et théoriques feront l'objet d'un rendu, d'une présentation orale et d'une discussion en fin de semaine. L'évaluation se base sur le travail rendu, la participation et l'implication individuelle aux activités.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Sensibilisation à la construction en bois et à ses assemblages.
- Créer collectivement un projet : de la réalisation à la livraison.
- Confrontation aux questions d'ilot de chaleur dans l'espace public.
- Développer une compréhension du travail manuel.

CONTENU

Tout au long de l'année scolaire, un travail de réflexion entre la HEIA et la Haute Ecole de Travail Social (HETS) a été mené autour de la terrasse sud du bâtiment : le Jardin Mozaïk.

Au cours de cette académie d'été nous allons apporter une réponse face au constat d'ilot de chaleur de cette place. À travers la création d'une zone d'ombrage nous allons transformer la terrasse en un lieu de rencontre.

Le processus complet de la conception à la réalisation vous permettra de vous familiariser aux différentes techniques d'assemblage du bois, d'approcher le détail technique comme moyen de création, et de travailler avec les machines professionnelles.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Visites de projets réalisés.
- Construction au sein de la Halle Pop-Up puis In-Situ.
- Réflexions collectives autour du projet avec des intervenant-es spécialisé-es.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail

EXIGENCES

Aucun prérequis particulier, juste une envie de découvrir et de s'investir dans la construction en bois.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Présence et participation active tout au long du processus de construction.
- Engagement dans le travail manuel.
- Travail collectif attendu.

OPTION 3 & 4
ACADÉMIES
D'ÉTÉ -
CONSTRUIRE EN
BOIS

ENSEIGNANTE
MARIE-LAURE BARON

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 3 & 4»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

ENSEIGNANT-ES
CLAUDE-ERIC EGGER
NICOLAS GASPOZ
DAVID JORDAN
SABRINA MAURON
CAMILLO RAVAIOLI

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL « OPTIONS 3 & 4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

La formation de base CAN permet une approche des enjeux futurs pour améliorer ses performances dans les phases de l'étude, de la réalisation et de l'exploitation d'un projet de construction.

L'Académie d'été de la construction Suisse romande propose depuis de nombreuses années des formations, séminaires et journées thématiques qui permettent aux professionnel·les de la construction de rester formé·es et informé·es quant aux nouveautés de la branche. L'édition 2026 de l'Académie d'été offre une semaine sur le Catalogue des articles normalisés (CAN) ainsi que des journées thématiques. Le CAN sert à l'élaboration de descriptions de prestations lors d'un projet de construction. C'est aussi un ouvrage de référence précieux ainsi qu'un aide-mémoire pour l'élaboration de descriptifs. Le CAN est lié aux instruments de CRB pour la gestion et le suivi des coûts. Il comprend plus de 200 chapitres structurés suivant la même systématique et dont l'ordre correspond au déroulement des travaux.

- Une semaine de formation de base CAN – Catalogue des Articles Normalisés.
- Deux jours de préparation à la certification BuildingSMART – Individual Qualification.
- Un après-midi de rencontre entre professionnel·les avec diverses présentations de cas concrets autour du BIM.

40 heures réparties en 5 jours du lundi au vendredi de la semaine de l'académie d'été.

Elle s'adresse aux professionnel·les de la construction et de l'immobilier, ainsi qu'aux étudiant·es HES et aux personnes souhaitant acquérir de nouvelles connaissances.

Les conditions générales de CRB s'appliquent. Vous les trouvez sur le site internet crb.ch.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

- Connaître les techniques de la construction en pierre sèche et les appliquer (murs de soutènements, de vignes; de clôtures à double parements; voûtes et bâtiments).
- Identifier la portée culturelle locale et environnementale de cet art de construire.
- Contribuer activement à la conservation de ce bien culturel et de la biodiversité qui y est associée.
- Développer une compréhension du travail manuel.
- Vivre et expérimenter un contexte culturel au travers d'une expérience pratique.

- Réparation et reconstruction de murs en pierre sèche dans les campagnes suisses en compagnie d'artisan-es locaux, de spécialistes du patrimoine et de la biodiversité.
- Vivre et travailler en groupe

- Travail pratique (manuel) accompagné par des spécialistes.
- Cours théoriques et visites d'exemples avec des spécialistes.
- Cours donné conjointement aux étudiant-es d'architecture et de génie civil.

30 heures de travail.

Aucun prérequis particulier.
Langues: chaque participant-e peut s'exprimer en français et en allemand.

Présence et participation active au cours.

ENSEIGNANT
JEAN-LUC RIME

AVEC
UN OU UNE INGÉNIEUR.E CIVILE

PARTENARIAT
FONDATION ACTIONS ENVIRON-
NEMENT

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL « OPTIONS 3 & 4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
2^E ANNÉE

SA3

SEMESTRE PRINTEMPS ANNEE 2

[illegible]

PROJET
D'ARCHITECTURE
4
PROJET
D'ARCHITECTURE
4

ENSEIGNANTS
GERMAIN BRISSON
JULIEN GRISEL

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PROJET D'ARCHITECTURE
4» CRÉDITÉ DE 10 ECTS.
POIDS DU COURS : 10/10

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Construire collectivement une réflexion sur le développement d'un projet de logement dans un cadre concret et dans le contexte actuel d'urgence climatique.
- Analyser et intégrer les contraintes liées au site et à son contexte, à la typologie et l'espace domestique, à la structure et aux matériaux (leur provenance, leur impact environnemental).
- Développer un projet cohérent en intégrant ces contraintes à toutes les échelles, de la proposition urbaine au détail constructif
- Nourrir et entretenir un esprit critique en intégrant au projet les connaissances acquises au cours de l'année.

CONTENU

Le semestre débute avec l'analyse d'un bâtiment de logements dans le cadre de l'«atlas du logement» – ADL. Lors de cet exercice les étudiant·x·es alimentent cette base de données, se réfèrent à des sources externes, et développent leur réflexion sur le logement. L'exercice L, qui occupe l'essentiel du semestre, concerne un développement urbain dans la même ville que l'exercice M. Il s'agit de planifier un quartier de logements dans un contexte urbain à densifier et de s'interroger ainsi sur la forme urbaine, son rapport au contexte, les enjeux liés à la destruction, à la préservation et/ou au réemploi du bâti existant. La réflexion sur la mise en commun d'espaces domestiques, du rapport entre les espaces intimes et collectifs des logements se poursuit à différentes échelles. La question de la forme typologique est développée tant dans son rapport avec les morphologies choisies et à leurs systèmes distributifs que dans les scénarios d'habitat, les espaces partagés proposés et la qualité domestique du projet. Le premier tiers de l'exercice (morphologie) est développé en binôme et le projet est ensuite poursuivi individuellement. Un voyage d'étude offre une expérience concrète de logements et d'espaces publics, dont certains auront été étudiés pour l'ADL.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours et discussions avec les étudiant·x·es sur les thématiques abordées en projet.
- Moments d'échange informels avec l'ensemble de l'atelier.
- Discussions intermédiaires individuelles ou en groupes et critiques finales assistées par des expert·x·es extérieur·x·es.
- Visites de chantiers et de réalisations, conférences et séminaires avec des intervenant·x·es extérieur·x·es, débats.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

300 heures de travail dont 156 périodes à l'horaire et une semaine de voyage d'étude qui correspond à des cours « in situ » obligatoires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et globale du travail.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Développer la capacité de résoudre un problème constructif en cohérence avec le concept architectural.
- Connaître et comprendre les contraintes du confort d'habitation et de la durabilité.
- Connaître et comprendre les différentes contraintes techniques et les installations techniques modernes.
- Sensibilisation à la construction durable.
- Cultiver la réflexion interdisciplinaire.
- Savoir appliquer les acquis des cours.
- Argumenter les choix et être critique.

CONTENU

- Approfondissement des questions de construction à travers la thématique du logement.
- Approfondissement du thème du confort d'habitation, des exigences techniques, des aménagements intérieurs, installations et verticalités.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques hebdomadaires en plenum articulés autour de thèmes tels que: habitat et confort, isolation phonique et acoustique, construction sans obstacles, intégration des installations techniques, protection incendie, éléments de séparations, portes, chapes et revêtements de plafond.
- Journée de sensibilisation aux personnes atteintes d'un handicap.
- Séminaires et exercices rapides en relation avec les cours théoriques.
- Projets interdisciplinaires et activités pratiques (visites, réalisation d'éléments de construction) accompagnés par les enseignant·es avec des critiques individuelles ou en groupe.
- Collaboration interdisciplinaire avec les enseignant·es de structure, des installations techniques CVSE et de physique du bâtiment.
- Collaboration interdisciplinaire avec les enseignant·es du projet d'architecture avec application des acquis au projet d'architecture L.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 60 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu durant le semestre.
- Moyenne pondérée du contrôle continu et des différents travaux. La pondération sera communiquée au début du semestre.
- Dans le cas de plus de 20% d'absences aux cours, l'enseignant·e pourra ne pas attribuer de note à l'étudiant·e. La pratique sera précisée par écrit au début du cours. Sans justificatif valable, le cours sera considéré comme échoué. Les cas de force majeure sont réservés.

CONSTRUCTION
ET TECHNIQUES 4
CONSTRUCTION 4

ENSEIGNANT·ES
FRANÇOIS ESSEIVA
NICOLAS GRANDJEAN
STEFAN KURIGER
YVES MILANI
LÉONIE RUCHET
PHILIPPE VELUZAT

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 4 » CRÉDITÉ DE 6 ECTS.
POIDS DU COURS : 4 / 6

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4

HISTOIRE ET THÉORIE 4

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DES CIVILISATIONS 4

ENSEIGNANT
MICHAEL P. FRITZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Se familiariser avec les styles et les catégories typologiques des témoignages architecturaux issus de différentes époques et espaces culturels.
- Interpréter les témoignages architecturaux comme reflets des interactions socioculturelles, économiques et technologiques.
- Comprendre l'environnement construit comme témoignage capital des civilisations et de l'histoire en général.
- Comprendre les significations symboliques, politico-religieuses ou idéologiques de l'environnement construit.
- S'interroger sur l'évolution de la profession de l'architecte au cours des siècles.
- Reconnaître l'importance et l'utilité de la démarche analytique des données contextuelles et faits historiques comme apport dans l'élaboration du projet architectural.

CONTENU

Aperçu chronologique et thématique de l'histoire de l'architecture du XVII^e au XIX^e siècles :

- La vie comme œuvre d'art totale. Une introduction à l'architecture baroque.
- Architecture et science à l'époque de l'absolutisme.
- Le néoclassicisme à la fin du XVIII^e siècle.
- L'architecture à l'époque de la révolution industrielle.
- L'urbanisme à l'époque de la révolution industrielle.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec projections.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

2 travaux écrits (questions à développement). Moyenne des notes des travaux écrits, pondérée par la participation active au cours.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Interpréter la notion d'habitat dans une perspective transcalaire, au croisement des dimensions architecturales et sociales.
- Analyser l'imbrication entre les sphères privée, collective et publique de l'habitat, en examinant un projet d'habitation collective et sa relation aux espaces environnants.
- Identifier et situer les principales positions, approches et théories ayant façonné la pensée du logement.
- Contextualiser historiquement, géographiquement, socialement et culturellement différentes formes d'habitats et d'espaces domestiques.
- Mobiliser des outils théoriques d'analyse relatifs aux espaces de la vie (collective) quotidienne.

CONTENU

L'enseignement du semestre de printemps s'articulera autour de la notion « d'habitat ». Il sera question de traiter des lieux de vie et de voisinage à différentes échelles, partant de la plus petite – celle de la pièce et du foyer – jusqu'à la plus large – celle de la ville et de l'espace public. Il s'agira de se familiariser avec les formes architecturales et urbaines de vie (collective) du quotidien et d'explorer leur évolution en termes de morphologie, de typologie, d'articulation, de qualités spatiales, dimensionnelles, constructives et matérielles. Certains thèmes et espaces domestiques spécifiques – cuisines, seuils, communs, rez-de-chaussée, ... – seront approfondis et présentés à travers une généalogie qui les a façonnés.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plénum, exercices et workshops.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail, dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Lectures, analyses et élaboration d'esquisses.
- Présence aux cours et aux workshops.
- Implication et participation engagée aux discussions, exercices et activités collectives.
- Autonomie dans la prise de notes et la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue selon les consignes données en début de semestre.

HISTOIRE ET THÉORIE 4

THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 4

ENSEIGNANT·ES
SONIA CURNIER
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 4 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

[illegible]

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4

PHYSIQUE ET DURABILITÉ 2
PHYSIQUE DU BÂTIMENT 2

ENSEIGNANT·ES
CAROLINE KARMANN
THIÉBAUT PARENT

COURS FAISANT PARTIE DU MODULE «PHYSIQUE ET DURABILITÉ 2» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Expliquer et analyser les phénomènes physiques régissant l'acoustique, le confort thermique et la ventilation dans le bâtiment.
- Identifier et décrire les propriétés des matériaux ayant une influence sur ces phénomènes.
- Appliquer des méthodes de calcul pour évaluer le temps de réverbération d'un local et formuler un cahier des charges en matière d'isolation acoustique.
- Identifier et décrire les contraintes constructives indispensables pour de bonnes performances acoustiques.
- Identifier les performances exigées par les normes.
- Concevoir des ouvertures favorisant une aération naturelle et un refroidissement passif efficace des locaux.
- Utiliser correctement le vocabulaire technique propre aux domaines de l'acoustique, du confort thermique et de la ventilation.
- Développer une réflexion critique sur le rôle de l'architecte face aux enjeux de durabilité, en s'appuyant sur les apports de la physique du bâtiment

CONTENU

- Acoustique: notions de base, bruit de l'environnement, qualité acoustique des locaux, isolement acoustique.
- Confort thermique des occupants.
- Besoins d'aération du bâtiment, moteurs naturels des déplacements d'air, principes de ventilation du bâtiment.
- Outils spécifiques : Feuilles excel pour faciliter les calculs de grandeurs déterminantes.

Livre de référence : « Eco-confort ; pour une maison saine et à basse consommation d'énergie » de C.-A. Roulet, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (2012).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum et séances d'exercices.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 38 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Utilisation de l'ordinateur en classe uniquement sur autorisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur la base de 2 tests écrits et d'un exercice obligatoire. Moyenne arithmétique des 3 notes obtenues durant le semestre. La note sera ajustée en fonction de la participation active des étudiant-es en cours ainsi que de leur engagement dans les discussions en groupe.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Prendre conscience de notre rôle d'acteur-ric.e.
- Savoir identifier ce qu'est une ressource renouvelable de ce qui n'en est pas.
- Intégrer l'usager dans les choix à mettre en œuvre pour une qualité durable du cadre de vie.
- Aborder les enjeux de la durabilité et les mettre en perspective dans le contexte de la ville durable.
- Acquérir une démarche systématique et rigoureuse intégrant le réflexe « durabilité ».
- Développer un optimisme réaliste et averti sur l'avenir de la planète et de l'humanité.

CONTENU

Le cours s'organise autour de deux thèmes fédérateurs, à savoir : «ressources» et «ville et quartier durable». Chaque thème est traité par deux enseignant-es.

- La forêt, une ressource renouvelable.
- Air atmosphérique et pollution.
- Biodiversité, patrimoine en danger.
- Le sol, une ressource multifonction non renouvelable.
- Permaculture et agriculture urbaine.
- Urbanisme : état de la situation.
- Déchets.
- Coopératives et participation.
- Gestion des eaux urbaines.
- Architectures vernaculaires et approches bioclimatiques.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plenum de 2x45 à 2x90 minutes agrémentés d'activités participatives.
- Séances de travaux pratiques.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 30 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sur la base d'un travail écrit à la mi-semestre et d'un travail pratique en fin de semestre.
- Moyenne arithmétique des notes obtenues.

PHYSIQUE ET
DURABILITÉ 2
DURABILITÉ 2

ENSEIGNANT-ES
JOËLLE GOYETTE PERNOT
LAURENT GUIDETTI
CAROLINE KARMANN
JOAN REY
ESTELA SCHAFFNER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PHYSIQUE ET DURABILITÉ
2» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

EXPRESSION ET
GESTION 4
EXPRESSION
INFORMATIQUE 4
INTRODUCTION À
L'IMAGE DE SYN-
THÈSE

ENSEIGNANTS
MARCO BELLOTTI
NATHAN BODER
REDOUANE BOUMAREF

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
4» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 1 / 4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Apprendre à concevoir un modèle numérique en fonction d'un projet architectural.
- Acquérir des connaissances d'outils de visualisation.
- Concevoir une image à partir d'un modèle numérique tridimensionnel.
- Parvenir à une autonomie dans le processus d'élaboration d'images de synthèse.

CONTENU

Le cours traite de l'élaboration d'images de synthèse basiques à l'aide en particulier d'Archicad, de Vectorworks, ainsi que d'autres logiciels de calcul de rendu.

- Élaboration d'un projet d'une image.
- Conception d'un modèle 3D.
- Choix du placement des caméras.
- Disposition des sources lumineuses.
- Application des matériaux et des textures.
- Calcul de rendering.
- Post-production.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plenum.
- Exercices dirigés en groupe.
- Travail individuel suivi par l'enseignant.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire

EXIGENCES

- Notions avancées en modélisation 3D et en traitement d'images.
- Ordinateur équipé d'Archicad ou de Vectorworks, ainsi que de Photoshop.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyenne pondérée des évaluations des travaux.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Les trois enseignements proposés développent une culture commune sur la couleur et la composition, à partir de trois approches différentes. Dans ceux-ci, les étudiant-es vont:

- Aborder des notions liées à la composition en art.
- Développer des connaissances sur la théorie des couleurs.
- S'approprier différents outils de représentation.
- Apprendre à lire une image (peinture, dessin, photographie, vidéo..)
- Penser l'espace à partir d'un imaginaire.
- Représenter et exprimer exprimer un projet plastique.
- Maîtriser des moyens analytiques essentiels pour examiner une forme dans l'espace et la réception de celle-ci par le-la spectateur-trice.

CONTENU

Image - Chiara Bertin

Dans ce cours, l'image devient un moyen d'expérimenter et de matérialiser des concepts visuels. Elle est traitée à travers diverses techniques d'impression alternatives, la gravure et des pratiques de collage et d'assemblage, avec un accent mis sur l'expérimentation matérielle. Cette approche nourrit une démarche plastique et créative, tout en développant un regard critique sur l'interaction entre les arts visuels et l'architecture.

Espace – Boris Rebetez

- Étude de relation entre l'espace vide et l'intervention architecturale.
- Formation sur l'installation d'une intervention dans un espace extérieur historique ou contemporain.
- Développement d'un projet d'installation : concept, planification, matérialité maquette et présentation.

Couleur – Hélène Bezzola

- Théorie générale de la couleur physique et symbolique.
- Découverte de l'utilisation de la couleur dans le monde de l'art.
- Notion de contraste.
- Expérimentation des différentes techniques & mélange de couleurs.
- Création d'une palette.
- Application des notions théoriques, réalisations plastiques.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

La classe est partagée en 3 groupes. Chaque groupe suit un des 3 enseignements proposés durant le semestre. Le travail est réalisé en atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 28 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue.

EXPRESSION ET
GESTION 4
ARTS VISUELS 4

ENSEIGNANTES
CHIARA BERTIN
HÉLÈNE BEZZOLA
BORIS REBETZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
4» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 1 / 4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
2^E ANNÉE

SP4



SA5

161

PROJET
D'ARCHITECTURE
5
PROJET
D'ARCHITECTURE
5

ENSEIGNANT-ES
ATELIER
MATTIAS BOEGLI
ADRIAN KRAMP
ATELIER
SIMON CHESSEX
HIÉRONYME LACROIX
ATELIER
PHILIPPE GLOOR
CRISTINA GONZALO NOGUÉS

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PROJET D'ARCHITECTURE
5» CRÉDITÉ DE 10 ECTS.
POIDS DU COURS : 10/10

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Développer un projet de programme public en lien avec la transfor-
mation de bâtiments existants.
- Mettre en pratique les bases et acquis théoriques de la réhabilitation
dans le cadre d'enjeux et de contraintes réelles.

Le développement autonome du projet est une préoccupation princi-
pale. De l'implantation, en passant par la mise en place du programme
et jusqu'à la définition des matériaux et des détails constructifs, le dé-
veloppement du projet s'inscrit dans un processus de focalisation,
du général au particulier. Chaque étudiant-e devra donc trouver un
fil rouge qu'il s'agira de matérialiser à travers un projet architectural
cohérent.

CONTENU

Le projet du travail de semestre d'automne sera un programme public
qu'il faudra intégrer au bâti existant. Il s'agira donc de développer des
projets ayant trait à la transformation, l'extension, la surélévation et la
densification. En rapport immédiat avec ce thème se pose la question
des « chances et limites » du maintien d'un ouvrage. Il s'agit dans le
cadre du travail de semestre de dégager les aspects spécifiques au
projet à travers les méthodes apprises et de les pondérer, pour en
développer des réponses cohérentes à travers le projet.

Une partie du travail pourrait être effectuée par groupe selon les indi-
cations données par chaque atelier en début d'année.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Apports théoriques : les apports théoriques porteront en priorité sur
le thème traité.
- Suivis à la table : Le suivi de l'avancement du travail des étudiant-es
se fera régulièrement par des critiques à la table. La présence aux
journées d'atelier est obligatoire afin de garantir un développement
cohérent du projet et d'assurer une continuité dans les échanges.
Certaines critiques à la table pourront être réalisées en commun.
- Critiques : Des invité-es externes et/ou internes ainsi que des
expert-es participeront aux critiques intermédiaires et finales du tra-
vail de semestre.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

300 heures de travail dont 156 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et globale du travail.

LERNZIELE

- Entwickeln eines Projekts zu einem öffentlichen Programm in Ver-
bindung mit dem Umbau bestehender Gebäude.
- Anwenden der theoretischen Kenntnisse im Bereich des Bauens im
Bestand unter Berücksichtigung gegebener Herausforderungen und
Einschränkungen.

Im Zentrum steht die eigenständige Entwicklung des Projekts. Von
der Setzung des Baus oder der Bauten über die Organisation des
Programms bis hin zur Bestimmung der Materialien und der Details
entwickelt sich der Entwurfsprozess vom Allgemeinen hin zum Spe-
zifischen. Jede/r Studierende/r legt einen roten Faden fest und setzt
diesen in einem kohärenten architektonischen Entwurf um.

INHALT

In der Semesterarbeit des Herbstsemesters geht es um ein öffent-
liches Programm und dessen Integration in den Bestand. Die Studie-
rendenprojekte behandeln somit Fragen des Umbaus, der Erweite-
rung, der Aufstockung und der Verdichtung. Unausweichlich mit dem
Thema verknüpft ist auch die Frage nach den Chancen und Grenzen
der Erhaltung eines Bauwerks. Im Rahmen der Semesterarbeit gilt
es, die projektspezifischen Aspekte mit den erlernten Methoden zu
erkennen sowie zu bewerten und davon ausgehend kohärente Lösun-
gen zu entwickeln.

Es ist möglich, dass ein Teil der Arbeit in Gruppenarbeit durchgeführt
wird, je nach Atelier und gemäss Angaben zu Semesterbeginn.

UNTERRICHTSFORM

- Theoretische Inputs: Die Inputs stehen im Wesentlichen im Zusam-
menhang mit dem zu bearbeitenden Thema.
- Die Arbeiten der Studierenden werden durch regelmässige Feed-
backs «am Tisch» begleitet. Um einen regelmässigen Austausch
und eine kohärente Entwicklung des Projekts zu gewährleisten, ist
die Teilnahme an den Atelier-Tagen obligatorisch. Einige Feedbacks
können auch im Plenum durchgeführt werden.
- Kritiken: Externe und/oder interne Expertinnen und Experten beglei-
ten die Semesterarbeiten im Rahmen von Zwischen- und Schluss-
beurteilungen.

KONTAKTSTUNDEN UND INDIVIDUELLES ARBEITEN

300 Arbeitsstunden, davon 156 Unterrichtsstunden

BEWERTUNGSMODALITÄTEN

Kontinuierliche und globale Beurteilung der Arbeit

PROJET
D'ARCHITECTURE
5
ENTWURFSLEHRE
5

DOZIERENDE
ATELIER
MATTIAS BOEGLI
ADRIAN KRAMP
ATELIER
PHILIPPE GLOOR
CRISTINA GONZALO NOGUÉS

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«PROJET D'ARCHITECTURE 5».
DIESES WIRD MIT 10 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES Kurses 10/10

HERBSTSEMESTER 25-26
3. JAHR

SA5

CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 5 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ENSEIGNANT-ES
OLIVIER GALLETTI
GRÉGORY JAQUEROD
JEAN-LUC RIME
STEFANIE SCHWAB

AVEC
MARC GIRELLI
CAROLINE KARMANN
ROMAIN KILCHHERR
MAXIME ROSSIER

COURS FAISANT PARTIE DU MODULE « CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 5 » CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 4/8

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Connaître les enjeux et contraintes de la rénovation de bâtiments.
- Acquérir les connaissances du patrimoine bâti, des systèmes constructifs et techniques et de leurs pathologies.
- Développer une méthodologie pour le travail dans l'existant.
- Développer un concept de rénovation globale et durable pour un bâtiment existant.

CONTENU

- Stratégies de rénovation et de transformation globales et durables.
- Typologies constructives selon les époques.
- Relevé, analyse et évaluation de l'existant.
- Exigences énergétiques et patrimoniales.
- Détails de rénovation et choix de matériaux durables.
- L'analyse énergétique des bâtiments.
- Optimisation des installations, intégration des énergies renouvelables.
- Labels d'énergie et de durabilité.
- Économie des ressources, énergie grise et durée de vie des éléments.
- Coûts de rénovation.

Exercice interdisciplinaire:

Un-e propriétaire souhaite moderniser son immeuble, connaître les possibilités d'une amélioration énergétique ainsi que le potentiel de densification. Avant d'entreprendre les travaux, il-elle souhaite connaître l'état existant de son bâtiment, la conformité aux normes, les potentialités, les urgences et les travaux à prévoir. En équipe, les étudiant-es analysent des immeubles construits entre 1900 et 1980, proposent des scénarios de rénovation, développent les détails d'assainissement et estiment les coûts des scénarios.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques en plenum et exercices rapides.
- Exercice interdisciplinaire accompagné par une équipe d'architectes, de physicien-nes du bâtiment et d'ingénieur-es CVSE.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Autonomie dans la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue portant sur la compréhension et les connaissances des sujets traités dans les cours.
- Évaluation de l'exercice interdisciplinaire selon les consignes données.

LEHRZIELE

- Herausforderungen der Gebäudesanierung kennenlernen.
- Grundkenntnisse im Umgang mit Altbausubstanz, typischen konstruktiven Systemen und Schadensbildern erwerben.
- Erarbeiten einer Methodik für das Bauen im Bestand.
- Erstellen eines nachhaltigen globalen Sanierungskonzepts für ein Bestandsgebäude.

LEHRINHALTE

- Ganzheitliche und nachhaltige Sanierungs- und Umbaustrategien.
- Typische Baukonstruktionen nach Erbauungszeit.
- Bauaufnahme, Bestandsanalyse und Zustandsbewertung.
- Energetische Anforderungen und Denkmalschutz.
- Sanierungsdetails und nachhaltige Materialwahl.
- Energetische Gebäudeanalyse.
- Optimierung der Haustechnik und Einsatz erneuerbarer Energien.
- Energie- und Nachhaltigkeitslabels.
- Ressourcen, graue Energie und Lebensdauer der Bauteile.
- Sanierungskosten.

Interdisziplinäre Übung:

Eine Besitzerin/ein Besitzer möchte ihr/sein Gebäude modernisieren und die energetischen Verbesserungsmöglichkeiten, sowie das Verdichtungspotential kennen. Bevor sie/er eine Entscheidung trifft, sollen der aktuelle Erhaltungszustand des Gebäudes, die gesetzlichen Anforderungen, Sanierungspotenziale und Dringlichkeiten und die daraus resultierenden Sanierungsarbeiten untersucht werden. In Zweierteams analysieren die Studierenden Gebäude verschiedener Zeitepochen, erarbeiten Sanierungsszenarien, entwickeln Sanierungsdetails und schätzen die Sanierungskosten.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

- Vorlesungen und Kurzübungen.
- Interdisziplinäre Übung begleitet von Architektinnen und Architekten, Bauphysikerinnen und -physikern sowie Haustechnikingenieurinnen und -ingenieuren.

KONTAKTEINHEITEN UND LEKTIONEN

120 Arbeitsstunden, davon 52 Unterrichtsstunden.

ANFORDERUNGEN

Eigenständige ergänzende Recherchen zum Thema.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

Fortlaufende Lernkontrollen zum Kenntnisstand und Verständnis der im Unterricht behandelten Themen. Die verschiedenen Übungsteile werden benotet, gewogenes Mittel der verschiedenen Arbeiten.

CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 5 ENERGETISCHE SANIERUNG

DOZENTIN
STEFANIE SCHWAB

MIT
MARC GIRELLI
CAROLINE KARMANN
ROMAIN KILCHHERR
MAXIME ROSSIER

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 5». DIESES WIRD MIT 8
ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 4/ 8

CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 5 STRUCTURE 3

ENSEIGNANT-ES
OLIVIER FRANCEY
ANA SPASOJEVIC

AVEC
ADRIAN TSCHOPP

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 5 » CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/8

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Comprendre les fonctions et le fonctionnement d'une structure porteuse.
- Être capable de concevoir une structure porteuse adaptée à l'ensemble des contraintes du projet.
- Connaître les enjeux statiques et constructifs relatifs à l'intervention sur une structure porteuse existante.
- Maîtriser les notions fondamentales de la conception structurale afin de dialoguer constructivement avec l'ingénieur de structure lors de l'élaboration du projet.

CONTENU

- Critères de conception d'une structure porteuse.
- Principes de transmission des actions verticales (descente des charges); solutions constructives pour le transfert indirect des charges verticales en fonction des exigences du projet.
- Principes de stabilisation sous l'effet des actions horizontales.
- Analyses et critiques d'ouvrages existants du point de vue de la conception structurale.
- Problématiques spécifiques liées à l'intervention sur des ouvrages existants.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours ex cathedra animés par des présentations sur écran, des films et la présentation de modèles réduits.
- Exercices dirigés, travail personnel: analyse structurale d'un ouvrage existant.
- Critiques des analyses d'ouvrages existants effectuées par les élèves.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Maîtrise des notions fondamentales de l'analyse statique et du pré-dimensionnement des structures porteuses simples (acquis en 1^{re} et 2^e année).
- Connaissance des matériaux de construction et de leurs propriétés importantes pour les applications structurales.
- Maîtrise des fondements de la construction (acquis en 1^{re} et 2^e année).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu: test des connaissances statiques, des bases d'analyse statique et de la conception des structures porteuses.
- Évaluation du travail personnel: analyse de comportement statique d'un ouvrage existant.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^e ANNÉE

SA5

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Tirer la leçon des dégâts.
- Analyser et apprendre des erreurs les plus fréquentes dans la construction.
- Comprendre les phénomènes physiques responsables des dégâts.
- Proposer des solutions pour palier aux dégâts existants.
- Apprendre à expertiser une construction à partir des plans.

CONTENU

Localisation des différents types de défauts :

- Murs extérieurs (enduits).
- Fenêtres (et raccords).
- Balcons et terrasses.
- Toiture plate/toiture inclinée.
- Sols, chapes.
- Ouvrages contre terre, drainage, aménagements extérieurs.

Identifier les causes des défauts : infiltrations, humidité, diffusion à la vapeur, dilatations thermiques, défauts d'étanchéité.

Recherche de malfaçons ou de défauts conceptuels :

- Gestion des risques.
- Planification, exécution, suivi de chantier, choix des matériaux, erreur dans la composition des matériaux.

Responsabilité de l'architecte, de l'entreprise et de la Maîtrise d'ouvrage en cas de dégâts.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours bilingue français-allemand.

Discussions avec expert-es invité-es selon les thèmes traités.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 24 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu.

CONSTRUCTION ET TECHNIQUES 5 DÉFAUTS DE CONSTRUCTION

ENSEIGNANTS
PATRICK DEFAGO
CYRILL HAYMOZ
STEFAN KURIGER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « CONSTRUCTION ET TECH-
NIQUES 5 » CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/8

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^e ANNÉE

SA5

HISTOIRE ET THÉORIE 5 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE 5

ENSEIGNANT
ALOYS LAUPER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 5 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2 / 4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Affûter le regard, inviter à la curiosité et sensibiliser les étudiant-es à la diversité des expressions architecturales.
- Présenter les fondements de l'architecture contemporaine à travers les réalisations marquantes d'une époque, replacées dans leur contexte économique, géographique et culturel.
- Identifier les caractères propres et les idées novatrices des divers courants modernistes.
- Reconnaître les continuités et les ruptures dans l'art de bâtir.
- Mesurer le pouvoir des « idées fortes », de l'iconographie et des publications dans la diffusion des divers courants modernistes.
- Être capable d'en repérer les traces dans notre environnement quotidien, de les situer dans leur époque et d'en percevoir l'évolution fonctionnelle et formelle.

CONTENU

Lieux de savoir, lieux de pouvoir : l'architecture des bibliothèques et des musées entre 1850 et les Trente Glorieuses (1945–1975).

- Deux types architecturaux remis en question, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (Henri Labrouste, 1843–1850) à la Phillips Exeter Academy Library (Louis I. Kahn, 1965–1972).
- Conserver, protéger, étudier, exposer et accueillir: les révolutions techniques au service de nouvelles fonctions.
- Repenser l'espace au gré des enjeux sociaux.
- Bibliothèques et musées au défi de l'industrie du tourisme et des mass media.
- Entre propagande et promotion : la place des concours, des expositions et des publications dans la diffusion de modèles.
- Du savoir-vivre au mieux-vivre : une architecture au service du bien-être social.
- Du projet social à l'objet architectural : les lieux de culture en quête de sens et d'émotions.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec projections.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Autonomie dans la prise de notes et la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 2 travaux écrits (QCM et/ou questions à développement).
- Moyenne des notes des travaux écrits pondérée par la participation active aux cours.

LERNZIELE

- Sich mit den Stilen und typologischen Kategorien architektonischer Zeugnisse aus verschiedenen Epochen und Kulturräumen vertraut zu machen.
- Die architektonischen Zeugnisse als Spiegelbild der soziokulturellen, ökonomischen und technologischen Wechselbeziehungen interpretieren.
- Die gebaute Umwelt als grundlegendes Zeugnis der Kulturen und der Geschichte im Allgemeinen verstehen.
- Die symbolischen, politisch, technologischen oder ideologischen Implikationen der gebauten Umwelt hinterfragen.
- Sich mit der Entwicklung des Berufstandes der Baumeister und Architekten in der Neuzeit auseinandersetzen.
- Sich über die Bedeutung und den Nutzen einer analytischen Auseinandersetzung mit den historischen Rahmenbedingungen als Beitrag für die Projektentwicklung bewusst werden.

LERNINHALTE

Architektur und Urbanismus im Zeitalter der industriellen Revolution
Der zweite Teil der Vorlesung widmet sich den Vorläufern der modernistischen Bewegungen in Europa zur Zeit der zweiten industriellen Revolution (1860-1918). Unter anderem: Arts and Crafts, Otto Wagner, Josef Hoffmann, Adolf Loos, Charles Rennie Mackintosh, Auguste Perret, Tony Garnier.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesung mit Projektionen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

2 Schriftliche Prüfungen (ausformulierte Antworten).
Notendurchschnitt der schriftlichen Prüfungen unter Berücksichtigung der aktiven Beteiligung während den Vorlesungen

HISTOIRE ET THÉORIE 5 ARCHITEKTUR UND KULTURGE- SCHICHTE

DOZENT
MICHAEL P. FRITZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 5 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2 / 4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

HISTOIRE ET THÉORIE 5 THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 5 : CONSTRUCTION DE LA VILLE

ENSEIGNANT·ES
VALÉRIE ORTLIEB
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «HISTOIRE ET THÉORIE 5»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Ce cours prépare à la lecture et à la compréhension des villes et des territoires, en vue des défis actuels et futurs. Il cherche à tisser des liens entre les formes des villes et les aspirations culturelles et politiques qui y correspondent, à différentes époques. Il a pour but de permettre aux étudiant·es d'apprécier les villes et vise les objectifs suivants :

- Développer la capacité d'observation des formes urbaines et paysagères;
- Identifier des structures urbaines qui appartiennent aux différentes époques de l'histoire;
- Repérer certains thèmes qui traversent les époques;
- Apprendre à connaître les différents enjeux systémiques qui concernent les villes et les territoires.

CONTENU

Les cours explicitent quelques notions de base qui permettent de lire et comprendre la construction des villes et les rapports qu'elles entretiennent avec le territoire. Ces notions sont soit liées à des cadres historiques: la ville de la Renaissance, la ville baroque, les cités-jardins, etc., soit liées à des thèmes transversaux: position dans le territoire, ressources, relation entre tissu et monument, typo-morphologie, etc. Une attention particulière est portée à la manière de représenter les villes et les territoires à différentes époques.

Chaque cours est illustré par la présentation d'un territoire représentatif des notions abordées: Fribourg, Florence, Bruxelles, Pienza, Rome, Edimbourg, etc... et parfois aussi par le travail d'architectes, de paysagistes, d'historien·nes, de philosophes.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex-cathedra et de travaux individuels notés: deux travaux autour de lectures et un travail d'analyse d'une situation urbaine ou paysagère.

Trois cours sont organisés sous forme de workshop autour du matériel apporté par les étudiant·es et permettent d'avancer sur le travail.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Lecture et analyses, élaboration des esquisses.
- Présence aux cours et aux workshops.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation pondérée des deux lectures et du travail final. Examen écrit et présentation du travail final durant la semaine des examens de révision.

LEHRZIELE

Dieser Kurs bietet eine Einführung in einige der wichtigsten Themen des Städtebaus. Er vermittelt und trainiert die Fähigkeit, Texte und Projekte zu beschreiben, zu analysieren und zu kritisieren.

LEHRINHALTE

- Stadt und Urbanität.
- Land und Ländlichkeit.
- Gartenstadt und Agglomeration.
- Ästhetischer und funktioneller Städtebau.
- Nutzungsplanung.
- Bauweisen, z.B. Blockrandbebauung, Zeilenbau.
- Verkehr.
- Dichte.
- Monumente.
- Akteure des Städtebaus.
- Planungstheorien und -methoden.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

In der Regel besteht eine Sitzung aus zwei Teilen: einem Vorlesungs- und einem Übungs- und Diskussionsteil. Im ersten Teil stellt der Lehrbeauftragte ein Thema vor und skizziert damit verbundene Fragestellungen. Im zweiten Teil beschreiben, kontextualisieren und kritisieren die Studierenden historische und aktuelle Texte und Projekte zum Thema. Im Anschluss wird die Relevanz der Fragestellungen für den aktuellen Entwurf gemeinsam diskutiert. Die Studierenden halten kurze Referate und schreiben ein kleines Essay, in dem sie eine Frage vertieft behandeln.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Bewertung der Referate.
- Bewertung der schriftlichen Arbeit.

HISTOIRE ET THÉORIE 5 ARCHITEKTUR UND STÄDTEBAU- THEORIE 5: STÄDTEBAU

DOZENT
MATTHIAS BRUNNER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 5 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

PHYSIQUE ET DURABILITÉ 3
PHYSIQUE DU BÂTIMENT 3

ENSEIGNANTE
CAROLINE KARMANN
THIÉBAUT PARENT

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PHYSIQUE ET DURABILITÉ
3» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Expliquer et analyser les phénomènes physiques liés à l'éclairage (naturel/artificiel) des espaces, à la surchauffe et au rafraîchissement passif.
- Identifier et décrire les propriétés des matériaux ayant un impact sur ces phénomènes.
- Concevoir une enveloppe assurant un éclairage naturel efficace tout en intégrant des stratégies de protection solaire et de contrôle thermique en utilisant des outils adéquats (normes, logiciels).
- Interpréter les exigences réglementaires en matière de confort visuel des usagers, en identifiant leurs limites.
- Utiliser correctement le vocabulaire technique propre à l'éclairage et au rafraîchissement passif.
- Développer une réflexion critique sur le rôle de l'architecte face aux enjeux de durabilité, en s'appuyant sur les apports de la physique du bâtiment.

CONTENU

- Bases physiques de l'éclairage et de l'énergie solaire : spectre lumineux, éclairement, intensité, facteurs de transmission et de réflexion, gains solaires.
- Risques de surchauffes et rafraîchissement passif des locaux.
- Éclairage naturel (facteur de lumière du jour, méthode de dimensionnement des ouvertures, dispositifs de protection solaire) et confort visuel.
- Outils spécifiques présentés dans ce module : logiciel DIAL+

Livre de référence : « Eco-confort ; pour une maison saine et à basse consommation d'énergie » de C.-A. Roulet, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (2012).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum et séances d'exercices.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Utilisation de l'ordinateur en classe sur autorisation de l'enseignant-e uniquement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sur la base d'un test écrit et d'un exercice obligatoire.
- Moyenne arithmétique des 2 notes obtenues durant le semestre.
- La note sera ajustée selon la participation active des étudiant-es en cours et leur engagement dans les discussions en groupe.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Intégrer la durabilité dans l'acte de rénover ou de transformer.
- Comprendre la responsabilité de l'architecte dans la promotion de la durabilité.
- Sensibiliser à la santé dans le bâtiment comme dans la ville comme un objectif de durabilité.

CONTENU

Le cours s'organise autour de deux thèmes fédérateurs, à savoir: «Espace public» et «Santé dans le bâtiment». Chaque thème est en principe traité par deux enseignant-es.

- Confort et santé dans le bâtiment.
- Confort bioclimatique dans les espaces extérieurs.
- Standards et labels de construction durable.
- Rénovation énergétique et impact sur la qualité de l'air intérieur.
- Climat urbain et îlot de chaleur.
- Matériaux sains et pathologies du bâtiment.
- Substances dangereuses dans le bâtiment.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plenum de 2 x 45 minutes agrémentés d'activités participatives.
- Séances de travaux pratiques.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation sur la base d'un travail pratique à la mi-semestre et d'un travail écrit ou exercice rapide à la fin du semestre.
- La note de semestre correspond à la moyenne arithmétique des deux.

PHYSIQUE ET DURABILITÉ 3
DURABILITÉ 3

ENSEIGNANT-ES
JOËLLE GOYETTE PERNOT
LAURENT GUIDETTI
CAROLINE KARMANN
JOAN REY
ESTELA SCHAFFNER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «PHYSIQUE ET DURABILITÉ
3» CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

SA5

EXPRESSION
ET GESTION 5
EXPRESSION
INFORMATIQUE 5
IMAGE
DE SYNTHÈSE

ENSEIGNANTS
MARCO BELLOTTI
NATHAN BODER
REDOUANE BOUMAREF

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
5» CRÉDITÉ DE 2 ECTS.
POIDS DU COURS : 1/2

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Appréhender la présentation photo-réaliste dans sa globalité, afin de concevoir des images numériques par application d'un modèle physique.

CONTENU

Utiliser les fonctions complètes d'un programme complexe de lancer de rayon pour créer des images numériques par application d'un modèle physique exprimant l'espace, la lumière, les matérialités, le contexte et l'environnement d'un projet d'architecture.

- Préparation du modèle 3D avec les logiciels de modélisation usuels.
- Gestion des lumières artificielles et naturelles ainsi que des caméras.
- Utilisation et création des textures.
- Implantation 3D sur un site existant en image 2D.
- Post-production sur Photoshop.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plenum et accompagnement par étape des travaux dirigés.
- Ateliers et travaux de groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Maîtriser les outils de modélisation 3D.
- Ordinateur portable équipé des logiciels de dessin et de rendu, ainsi que de Photoshop.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence active aux cours et aux ateliers.
- Capacité de l'étudiant-e à intégrer le processus de conception.
- Moyenne arithmétique des travaux.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Passer de la 2D à la 3D.
- Se confronter à la fonction et à l'échelle 1 :1.
- Exercer le processus créatif.
- Maîtriser les bases du volume et gérer l'espace en tant que volume.
- Interpréter les volumes et les penser en termes de plein et de vide.
- Analyser la gestion de la lumière, ainsi que l'impact de celle-ci sur la perception de l'architecture par le-la spectateur-trice.
- Assimiler la dimension scénographique propre à l'exercice de l'architecture.
- S'approprier la notion d'in situ.
- Découvrir et expérimenter un processus de fabrication de la forme.

CONTENU

Pratiques écologiques - Chiara Bertin

Exploration du volume en tant qu'entité légère et éphémère, à travers l'investigation de pratiques artistiques en lien avec la nature. L'objectif est de questionner l'impact des interventions humaines sur les matériaux et les paysages, tout en développant un processus d'expérimentation avec des biomatériaux, allant du marc de café aux algues. Cela inclut la création de sculptures, objets ou installations, ainsi que le développement et la présentation de nouveaux matériaux.

Lumière – Maud Châtelet

- Étude de relation et interaction entre lumière et architecture.
- Formation sur l'effet haptique de la lumière dans l'espace et différentes matérialités.
- Développement d'un projet architectural artistique en relation avec la lumière : concept, planification, matérialité maquette et présentation.

Volume - Hélène Bezzola

- Appréhender le volume dans différents espaces.
- Notion de contreformes et empreintes.
- Travail de l'échelle de la texture au volume.
- Découvertes de l'utilisation du volume dans le monde de l'art.
- Expérimenter des matériaux et différentes techniques de création.
- Appréhender un volume non solide et évolutif.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

La classe est divisée en 3 groupes. Chaque groupe suit un des 3 enseignements proposés durant le semestre. Le travail se déroule en atelier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

30 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue.

EXPRESSION ET
GESTION 5
ARTS VISUELS 5

ENSEIGNANTES
CHIARA BERTIN
HÉLÈNE BEZZOLA
MAUD CHATELET

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
5» CRÉDITÉ DE 2 ECTS.
POIDS DU COURS : 1/2

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

5. Lecture du territoire & du paysage

– Pascal Heyraud et Stéphane Collet

L'atelier LTP décode les notions de territoire et de paysage dont il décline les différentes facettes. Il propose de mettre le site au centre du processus de projet. A travers des visites de terrain, des recherches historiques, des analyses cartographiques, les étudiant-es sont encouragé-es, dans un premier temps à décrire le caractère et les spécificités du périmètre étudié puis, dans un second temps, de formaliser une intention de projet attentive aux spécificités du site, à sa complexité (le mille-feuille territorial) et à son histoire.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 52 périodes à l'horaire.

Cours en interdisciplinarité avec les étudiant-es du génie civil.

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Imaginer la profonde modification des villes et des territoires pour affronter les défis du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité déjà bien présents en Suisse. Notre approche se concentrera essentiellement sur l'espace public et/ou collectif.
- Prendre conscience de l'importance de la pleine terre et des services écosystémiques qu'elle nous rend.
- Comprendre quelques-uns des éléments qui assureraient la lecture et le fonctionnement des territoires et des paysages vernaculaires, avant l'énergie surabondante.
- Acquérir une compréhension de la qualité des espaces publics urbains et péri-urbains vis-à-vis d'une forte, voire d'une très forte augmentation de la canopée et de la pleine terre.

CONTENU

Le contenu s'organise autour de données théoriques et de recherches personnelles. Les étudiant-es, individuellement ou par groupes, réalisent un ou plusieurs dessins légendés, sur un site d'étude urbain ou péri-urbain, soit en reprenant les sites des différents projets d'atelier, soit choisi librement.

Chaque semaine un cours théorique thématique donne des clés qui permettent d'ajouter des strates à la réflexion pour la recherche personnelle. Le reste du cours est dédié au travail des étudiant-es afin de minimiser la charge hors cours.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques et discussions en plenum
- Travail individuel ou en groupes (max. 3) sur le site analysé
- Séminaires pour discuter de l'avancement du travail individuel ou par groupe

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les dessins réalisés font l'objet d'un rendu, d'un affichage et d'une présentation orale à la fin du semestre. L'évaluation se base sur le travail rendu et la participation active aux cours.

OPTION 5 & 6

UN TERRITOIRE POUR LE XXI^{ÈME} SIÈCLE

ENSEIGNANTE
VALÉRIE ORTLIEB

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 5 & 6»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

OPTION 5 & 6
ACADÉMIE D'ÉTÉ
BERLIN, LA VILLE
DESSINÉE / BER-
LIN, DIE GEZEICH-
NETE STADT

ENSEIGNANTE
CATJA ESSLINGER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 5 & 6»
CRÉDITÉ DE 3 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- S'exprimer avec aisance par le dessin et développer un langage visuel individuel.
- Découvrir une ville et représenter la perception de l'espace par le dessin.
- Se confronter aux différences culturelles et communiquer dans une langue étrangère.

Au cours de la première semaine, nous nous préparons au contenu et au dessin de notre séjour à Berlin. Nous planifions ensemble les lieux, les bâtiments et les expositions à visiter. Nous approfondissons différentes techniques et possibilités de représentation par le dessin. A Berlin, nous mettons en oeuvre les visites prévues et nous dessinons chaque jour sur place. L'objectif est de comprendre et d'utiliser le dessin à main levée comme forme de perception et d'articulation de l'espace.

CONTENU

Fribourg : Lundi et Mardi, 25. et 26.8.2025

- Recherche et planification du séjour (définir les lieux, plan de la ville, etc.)
- Préparation d'un bref exposé sur un bâtiment / une place / un lieu historique en français ou en allemand

Berlin : Mercredi soir à Mercredi matin, 27.8 – 3.9.2025

- (voyage en train de nuit, 5 nuits à Berlin)
- Visiter des lieux historiques et contemporains ainsi que des musées.
- Dessiner sur place et approfondir le dessin à main levée.
- Appliquer et approfondir différentes techniques de dessin.
- Créer un journal numérique avec les dessins du groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

72 heures

EXIGENCES

- Présence pendant les cours et le voyage d'études.
- Volonté de se perfectionner en dessin (et en parlant l'allemand).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et commentaires personnalisés.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Comprendre les bases théoriques des notions de flâneur et de dérive.
- Pratiquer la dérive urbaine.
- Découvrir par soi-même différents quartiers et types de bâtiments des villes de Fribourg (3 jours), de Lausanne (1 jour) et de Berne (1 jour).
- Se sensibiliser au patrimoine et à la culture du bâti, principalement de l'époque moderne.

CONTENU

- Cours théorique d'introduction.
- Livret mis à disposition avec des cartes des quartiers visités.
- Dérives individuelles ou en groupe dans différents quartiers.
- Découvertes intuitives en extérieur.
- Report des dérives personnelles sur une carte.
- Visites de lieux et de bâtiments particuliers.
- Croquis, écriture, et photographies personnels à reporter dans le livret.
- Mise à disposition d'une documentation fournie.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours en plénum.
- Discussions et débats en groupe.
- Approfondissements personnels selon ses propres intérêts.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail.

EXIGENCES

- Aimer être en extérieur et se promener.
- Rester ouvert-e à ses sentiments personnels.
- Partager ses impressions, ses expériences et ses découvertes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Participation et implication aux discussions de groupes.
- Qualité des apports et des approfondissements personnels dans le livret.

OPTION 5 & 6
ACADÉMIE D'ÉTÉ
DÉRIVE URBAINE
ET PATRIMOINE
MODERNE

ENSEIGNANT
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 5 & 6»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 1/4

SEMESTRE D'AUTOMNE 25-26
3^E ANNÉE

SA5

SEMESTRE PRINTEMPS ANNEE 3

SP6

[illegible]

TRAVAIL DE
BACHELOR
PROJET
D'ARCHITECTURE
6

ENSEIGNANT-ES
ATELIER
MATTIAS BOEGLI
ADRIAN KRAMP
ATELIER
SIMON CHESSEX
HIÉRONYME LACROIX
ATELIER
PHILIPPE GLOOR
CRISTINA GONZALO NOGUÉS

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «TRAVAIL DE BACHELOR»
CRÉDITÉ DE 16 ECTS.
POIDS DU COURS : 10 / 16

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Développer un projet de manière autonome et cohérente en s'atta-
chant à l'expression et à l'organisation du bâtiment jusqu'à la maté-
rialité et au détail de construction.
- Relever un défi important sur le plan des connaissances techniques,
de la sensibilité personnelle, des capacités d'autoréflexion et de la
synthèse des acquis des modules précédents dans un seul projet
d'architecture.
- Développer une attitude autonome et d'autocritique.

CONTENU

La transformation d'un lieu par le biais d'une nouvelle construction
doit apporter une réelle plus-value. Chaque étudiant-e devra être en
mesure d'identifier un fil conducteur qui lui permettra de développer
un projet architectural cohérent. Une partie du travail peut être réali-
sée en groupe, selon les directives fournies en début d'année.

Le semestre traitera de :

- Bâtiments publics, usages et affectations mixtes.
- Projet interdisciplinaire.

Les thèmes à développer incluent notamment :

- Étude du contexte urbain.
- Implantation, typologie, qualité spatiale, matérialité et atmosphère
- Pensée constructive et structurelle cohérente.
- Rationalité et l'économie des moyens.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Critique à la table classique, individuelle ou collective complétée par
des cours en plenum.
- Séminaires ouverts liés au projet.
- Visites de bâtiments et conférences.
- Voyage d'étude.

Le travail de Bachelor est suivi par une équipe pluridisciplinaire
d'enseignant-es de projet, de construction et de structure.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

300 heures de travail dont 144 périodes à l'horaire et une semaine de
voyage d'études qui correspond à des cours « in situ » obligatoires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le travail de Bachelor est un cours formé de trois matières (P6, C6,
S4). Chaque matière est évaluée par les équipes d'enseignant-es et
d'expert-es. Une note unique est formée par la moyenne pondérée
des notes. Aucune note n'est remise à l'issue des jurys intermé-
diaires.
- Appréciations indicatives de mi-semestre.

LEHRZIELE

- Autonome und kohärente Entwicklung eines Architekturprojektes
insbesondere unter Berücksichtigung des Ausdrucks und der
Organisation des Gebäudes bis hin zu den Materialien und den
Konstruktionsdetails.
- Anwendung der technischen Kompetenzen, der persönlichen Sen-
sibilität, der Fähigkeit zur Selbstreflexion.
- Synthese der bei vorgängigen Modulen erworbenen Kenntnisse.
- Entwicklung einer autonomen und selbstkritischen Haltung.

INHALT

Die Umgestaltung eines Ortes durch einen Neubau muss einen
Mehrwert erbringen. Die Studierenden sollten in der Lage sein, an-
hand ihrer Analyse einen Leitfaden zu erstellen, der es ihnen ermög-
licht, ein kohärentes architektonisches Projekt zu entwickeln. Ein Teil
der Arbeit kann in Gruppen durchgeführt werden, gemäss den Richtli-
nien zu Beginn des Jahres zur Verfügung gestellt werden.
Das Semester wird sich mit folgenden Themen befassen:
- Öffentliche Gebäude, gemischte Nutzungen.
- Interdisziplinäres Projekt.

Zu den zu bearbeitenden Themen gehören unter anderem:

- Untersuchung des städtischen Kontextes.
- Implantation, Typologie, Räumliche Qualität, Materialität und Atmo-
sphäre.
- Kohärentes konstruktives und strukturelles Denken.
- Rationalität und Wirtschaftlichkeit der Mittel.

UNTERRICHTSFORM

- Individuelle Tischkritik, gemeinsame Seminarien oder Frontalunterricht.
- Gebäudebesichtigungen und Vorträge.
- Studienreise.

Die Bachelorarbeit wird von einem interdisziplinären Team aus Pro-
jekt-, Konstruktions-, und Tragwerksdozierenden betreut.

KONTAKTSTUNDEN UND INDIVIDUELLE LEISTUNG

300 Arbeitsstunden, davon 144 Unterrichtsstunden plus eine Woche
Studienreise, die aus obligatorischen Kursen vor Ort besteht.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Die Bachelorarbeit ist ein Kurs, der drei Fächer umfasst (P6, K6,
S4). Jedes Fach wird benotet. Die Gesamtnote besteht aus dem
gewogenen Mittel der Noten. Schlussbeurteilung der Bachelorarbeit
durch das Begleitem und Experten. Die Zwischenjurys werden
nicht benotet.
- Indikative Beurteilungen zur Mitte des Semesters.

TRAVAIL
DE BACHELOR
ENTWURFSLEHRE
6

DOZIERENDE
ATELIER
MATTHIAS BOEGLI
ADRIAN KRAMP
ATELIER
PHILIPPE GLOOR
CRISTINA GONZALO NOGUÉS

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«TRAVAIL DE BACHELOR». DIESES
WIRD MIT 16 ECTS GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 10 / 16

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
3. JAHR

SP6

**TRAVAIL DE
BACHELOR
CONSTRUCTION 6**

ENSEIGNANT-ES
AUDE BORNET
OLIVIER GALLETTI
YVES MILANI
JEAN-LUC RIME
STEFANIE SCHWAB
PHILIPPE VELUZAT

INTERVENANT·ES EXTERNES

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «TRAVAIL DE BACHELOR»
CRÉDITÉ DE 16 ECTS.
POIDS DU COURS: 4/16

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Mettre en œuvre les acquis des modules constructifs et techniques dans un seul projet d'architecture.
- Maîtriser les enjeux structurels et constructifs du projet d'architecture et développer des concepts constructifs et de matérialisation cohérents, en tenant compte des enjeux de durabilité.
- Développer les aspects techniques et constructifs jusqu'aux plans de détails.
- Approfondir le système constructif, les détails et le choix des matériaux, en relation avec les exigences et le thème du travail de Bachelor.

CONTENU

- Bâtiments à fonctions publiques, usages complexes et mixtes.
- Analyses des bâtiments de référence.
- Principes structurels, constructifs et techniques en lien avec le thème.
- Choix des matériaux et détails constructifs.
- Structure, lumière, matérialité et atmosphère.
- Pensée constructive et réflexions sur la durabilité des propositions.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours et séminaires.
- Travaux de groupes sous forme d'analyses de bâtiments.
- Accompagnement individuel du travail de Bachelor.
- Visites de bâtiments référentiels.

Le travail de Bachelor est suivi par une équipe interdisciplinaire d'enseignant-es de projet, de construction et de structure.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 55 périodes à l'horaire.

MODALITES D'ÉVALUATION

- Le travail de Bachelor est un cours formé de trois matières (P6, C6, S4). Chaque matière est évaluée par les équipes d'enseignant-es et d'expert-es. Une note unique est formée par la moyenne pondérée des notes. Aucune note n'est remise à l'issue des jurys intermédiaires.
- Appréciations indicatives de mi-semestre.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

LEHRZIELE

- Umsetzen der erworbenen Kenntnisse der vorangegangenen konstruktiven und technischen Module in einem Architekturprojekt.
- Erkennen konstruktiver und technischer Projektanforderungen.
- Entwickeln eines schlüssigen konstruktiven und materiellen Konzepts unter Berücksichtigung legaler und nachhaltiger Anforderungen.
- Entwickeln technischer und konstruktiver Aspekte bis hin zum Ausführungsdetail.
- Vertiefen konstruktiver Systeme, Details und Materialisierung in Verbindung mit den Themen der Bachelorarbeit.

INHALT

- Öffentliche Bauten, komplexe und gemischte Nutzungen.
- Gebäudeanalysen von Referenzbauten.
- Strukturelle, technische und konstruktive Prinzipien in Verbindung mit dem Thema.
- Materialisierung und Detailplanung.
- Tragwerk, Licht, Material und Atmosphäre.
- Konstruktives Entwerfen und Überlegungen zur Nachhaltigkeit der Vorschläge.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

- Vorlesungen und Seminare.
- Gebäudeanalysen in Gruppenarbeit.
- Besichtigung massgeblicher Bauwerke.
- Individuelle Begleitung der Bachelorarbeit.

Die Bachelorarbeit wird von einem interdisziplinären Team aus Projekt-, Konstruktions-, und Tragwerksdozierenden betreut.

KONTAKTEINHEITEN UND LEKTIONEN

120 Arbeitsstunden, davon 55 Unterrichtsstunden.

LEISTUNGSBEWERTUNG

- Die Bachelorarbeit ist ein Kurs, der drei Fächer umfasst (P6, K6, S4). Jedes Fach wird benotet. Die Gesamtnote besteht aus dem gewogenen Mittel der Noten. Schlussbeurteilung der Bachelorarbeit durch das Begleiteteam und Experten. Die Zwischenjursys werden nicht benotet.
- Indikative Beurteilungen zur Mitte des Semesters.

TRAVAIL DE BACHELOR KONSTRUKTION 6

DOZIERENDE
STEFANIE SCHWAB
YVES MILANI

DER KURS GEHÖRT ZUM MODUL
«TRAVAIL DE BACHELOR». DIESES
WIRD MIT 16 ECTS GEWICHTET
GEWICHT DES KURSES 4/16

[illegible]

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
3. JAHR

SP6

TRAVAIL DE
BACHELOR
STRUCTURE 4
STRUKTUR 4

ENSEIGNANT-ES
OLIVIER FRANCEY
FRIEDRICH KALIX
JONATHAN KREBS
ANA SPASOJEVIC
ADRIAN TSCHOPP

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «TRAVAIL DE BACHELOR»
CRÉDITÉ DE 16 ECTS.
POIDS DU COURS : 2 / 16

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Être capable de concevoir une structure porteuse de moyenne et grande portée, en harmonie avec les exigences architecturales et fonctionnelles du projet.
- Comprendre les particularités de la conception, du prédimensionnement et de l'exécution de structures de moyenne et grande portée d'édifices publics et de bâtiments mixtes.
- Maîtriser les notions fondamentales de la conception et du pré-dimensionnement structural afin de dialoguer avec l'ingénieur-e de structure lors de l'élaboration d'un projet.

CONTENU

- Conception des structures porteuses de moyenne et grande portée :
- Typologies.
 - Critères de choix du système structurel et des matériaux de construction.
 - Relations structure – espace et structure – lumière.
 - Méthodes d'exécution.

Indications supplémentaires spécifiques aux thèmes des travaux de Bachelor.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours ex cathedra animés par des présentations sur écran, des films et la présentation de modèles réduits.
- Analyses des objets construits en relation avec les thèmes du travail de bachelor.
- Suivi des travaux de Bachelor et critiques, en allemand pour celles et ceux qui réalisent leur travail de Bachelor en allemand.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
60 heures de travail dont 33 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Maîtrise des notions fondamentales de l'analyse statique et du pré-dimensionnement des structures porteuses.
- Connaissance des matériaux de construction et de leurs propriétés importantes pour les applications structurales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le travail de Bachelor est un cours formé de trois matières (P6, C6, S4). Chaque matière est évaluée par les équipes d'enseignant-es et d'expert-es. Une note unique est formée par la moyenne pondérée des notes. Aucune note n'est remise à l'issue des jurys intermédiaires.
- Appréciations indicatives de mi-semester.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Affûter le regard, inviter à la curiosité et sensibiliser les étudiant-es à la diversité des expressions architecturales.
- Présenter les fondements de l'architecture contemporaine à travers les réalisations marquantes d'une époque, replacées dans leur contexte économique, géographique et culturel.
- Identifier les caractères propres et les idées novatrices des divers courants modernistes.
- Reconnaître les continuités et les ruptures dans l'art de bâtir (Baukunst).
- Mesurer le pouvoir des « idées fortes », de l'iconographie et des publications dans la diffusion des divers courants modernistes.
- Être capable d'en repérer les traces dans notre environnement quotidien, de les situer dans leur époque et d'en percevoir l'évolution fonctionnelle et formelle.

CONTENU

- Aux sources du régionalisme : de l'Art nouveau au régionalisme critique
- Art nouveau et émergence des régionalismes comme alternatives à l'académisme.
 - Le Heimatstil, une forme de régionalisme.
 - De Chicago à Helsinki via Barcelone, Nancy, Vienne et Riga : la remise en question des espaces et des formes.
 - Swiss made : du Heimatstil au second modernisme.
 - Accompagner le paysage avec Oscar Niemeyer et Lina Bo Bardi
 - L'art de concilier les extrêmes : du rêve américain de Mies van der Rohe aux capsules d'Apollo 11.
 - Le régionalisme critique en trois leçons : Tadao Ando, un boxeur qui a du chien ; prendre le thé avec Alvaro Siza ; passer la nuit avec Eduardo Souto de Moura.
 - Quand la forme précède la fonction. Entretenir, réhabiliter, réaffecter ou reconstruire le patrimoine, une question d'identité.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plenum avec projections.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT
60 heures de travail dont 24 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

Autonomie dans la prise de notes et la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 2 travaux écrits (QCM et/ou questions à développement).
- Moyenne des notes des travaux écrits pondérée par la participation active aux cours.

HISTOIRE
ET THÉORIE 6
HISTOIRE DE
L'ARCHITECTURE
MODERNE 6

ENSEIGNANT
ALOYS LAUPER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «HISTOIRE ET THÉORIE 6»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2 / 4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

HISTOIRE ET THÉORIE 6 ARCHITEKTUR UND KULTURGE- SCHICHTE 6

DOZENT
MICHAEL P. FRITZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 6 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

LERNZIELE

- Sich mit den Stilen und typologischen Kategorien architektonischer Zeugnisse aus verschiedenen Epochen und Kulturräumen vertraut zu machen.
- Die architektonischen Zeugnisse als Spiegelbild der soziokulturellen, ökonomischen und technologischen Wechselbeziehungen interpretieren.
- Die gebaute Umwelt als grundlegendes Zeugnis der Kulturen und der Geschichte im Allgemeinen verstehen.
- Die symbolischen, politisch, technologischen oder ideologischen Implikationen der gebauten Umwelt hinterfragen.
- Sich mit der Entwicklung des Berufstandes der Baumeister und Architekten in der Neuzeit auseinandersetzen.
- Sich über die Bedeutung und den Nutzen einer analytischen Auseinandersetzung mit den historischen Rahmenbedingungen als Beitrag für die Projektentwicklung bewusst werden.

LERNINHALTE

Dieses Modul besteht aus einer Reihe von monographischen Kursen, die sich mit den avantgardistischen und modernistischen Bewegungen in den Bereichen Architektur, Industriedesign und Ausbildung in der Zeit zwischen 1890 und 1939 und deren Beziehung zur bildenden Kunst und der Welt der Industrie befassen: Hendrik Petrus Berlage, Peter Behrens, der Deutsche Werkbund, Walter Gropius, Charles Edouard Jeanneret (die Anfänge), Ludwig Mies van der Rohe, das Bauhaus u.a.m.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

Vorlesung mit Projektionen.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 26 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

2 Schriftliche Prüfungen (ausformulierte Antworten).
Notendurchschnitt der schriftlichen Prüfungen unter Berücksichtigung der aktiven Beteiligung während den Vorlesungen.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Situer la profession d'architecte dans une perspective interdisciplinaire et se positionner sur son rôle dans la société.
- Expliquer les enjeux de la transition socio-écologique et leurs impacts sur le débat architectural et urbain contemporain, en s'appuyant sur des extraits textuels et graphiques.
- Formuler un discours critique abouti sur l'approche et la pratique d'un bureau contemporain par le biais d'une analyse.
- Communiquer de façon adéquate ce discours critique, à l'oral, à l'écrit et par des supports visuels.
- Sélectionner des sources pertinentes et mobiliser des outils théoriques d'analyse de la conception architecturale et urbaine (analyses de discours et d'images).

CONTENU

L'enseignement du semestre de printemps consistera à revisiter la théorie architecturale et urbaine à l'aune des grands enjeux socio-écologiques actuels. Il s'agira de donner à comprendre que les crises que nous traversons aujourd'hui et les tentatives de réponses apportées par les champs de la conception spatiale ne sont pas nécessairement nouvelles, mais qu'elles trouvent leur signification dans notre relation renouvelée aux autres, au vivant et au territoire (idéologie politique, innovation technique, explorations esthétiques, rapports sociaux de classes et de genres, gestion des ressources, modes de conception et de construction...). La première partie du semestre sera consacrée au thème « architecture, ville et existant » alors que la seconde portera sur « architecture, ville et vivant ».

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours en plénum, exercices et workshops.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail, dont 26 périodes à l'horaire.

EXIGENCES

- Lectures, analyses et élaboration d'esquisses.
- Présence aux cours et aux workshops.
- Implication et participation engagée aux discussions, exercices et activités collectives en classe.
- Autonomie dans la prise de notes et la recherche d'informations complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue selon les consignes données en début de semestre.

HISTOIRE ET THÉORIE 6 THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 6 URBANISME CONTEMPORAIN

ENSEIGNANT-ES
SONIA CURNIER
NICOLAS YERLY

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 6 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

HISTOIRE ET THÉORIE 6 ARCHITEKTUR UND STÄDTEBAU- THEORIE 6: STRUKTUREN UND FENSTER

DOZENT
MATTHIAS BRUNNER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « HISTOIRE ET THÉORIE 6 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

LEHRZIELE

Dieser Kurs behandelt grundlegende Fragen der Konstruktion und der Detailgestaltung aus einer historisch-theoretischen Perspektive. Besonderes Gewicht legt er auf die Frage nach der architektonischen Bedeutung der Tragstruktur und der Fenster. Er vermittelt und trainiert die Fähigkeit, Projekte und Texte zu beschreiben, zu analysieren und zu kritisieren.

LEHRINHALTE

- Monolithische und verkleidete Tragstrukturen. Projekte und Texte u.a. von Augustus Welby Pugin, George Edmund Street, Greene & Greene, Herzog & de Meuron und Roger Boltshauser.
- Skelettbau. Projekte und Texte u.a. von Ludwig Mies van der Rohe, Konrad Wachsmann, Fritz Haller, Helmut Spieker und Alvar Aalto. Zudem dorische und ionische Tempel.
- Die Zerstörung der Box. Projekte und Texte u.a. von Frank Lloyd Wright, Gerrit Rietveld, Erich Mendelsohn und H. Allen Brooks.
- Fenster. Projekte und Texte u.a. von Auguste Perret, Le Corbusier, John Lautner, Léon Krier, Bruno Reichlin und Neil Levine.

UNTERRICHTSFORM UND -METHODEN

In der Regel wird ein Thema während zwei Wochen behandelt. In der ersten Woche führt der Dozent in das Thema ein. In der zweiten Woche stellen die Studierenden und der Dozent verschiedene historische und aktuelle Projekte vor und analysieren sie gezielt im Hinblick auf bestimmte mit dem Thema verbundene Fragestellungen. Um diese zu präzisieren, wird mit Texten gearbeitet. Im Anschluss wird die Relevanz der Fragestellungen für den aktuellen Entwurf gemeinsam diskutiert. Die Studierenden halten kurze Referate und verfassen ein kleines Essay, in dem sie ein Projekt vertieft behandeln.

KONTAKTEINHEITEN UND SELBSTUDIUM

60 Arbeitsstunden, davon 24 Unterrichtsstunden.

MODALITÄTEN DER LERNKONTROLLE

- Bewertung der Referate.
- Bewertung der schriftlichen Arbeit.

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Apprendre à se présenter et à se positionner de manière critique et personnelle sur ses acquis et intérêts au terme du cursus du bachelior d'architecture.
- Acquérir la compétence de communiquer et de transmettre de manière synthétique et qualitative ses projets selon les différents types de public.
- Savoir communiquer graphiquement et par écrit afin d'explicitier ses connaissances et ses compétences propres.
- Être capable de dialoguer, d'échanger, de débattre et de convaincre ses interlocuteurs.

CONTENU

Le cours propose à l'étudiant-e d'entreprendre un travail qui lui permette d'affirmer sa ligne graphique personnelle pour présenter ses projets sur différents supports (plans, présentation sur écran, livret, etc...).

L'étudiant-e développe un mode d'expression visuel personnel pour réaliser un travail sous la forme d'un rendu papier et numérique.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement prend la forme d'un suivi des travaux en groupes. La priorité est donnée à l'interaction critique entre les étudiant-es sur leur travail personnel, accompagnée par les enseignant-es. Les apports théoriques sont donnés sous la forme de cours ex cathedra et de supports d'enseignement.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 15 heures de contact.

EXIGENCES

Notions élémentaires de mise en page et de traitement d'images à l'aide des logiciels InDesign et Photoshop.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Qualité du rendu final.
- Capacité à intégrer le processus de conception.
- Présence participative et formulation de critiques constructives.

EXPRESSION ET GESTION 6 EXPRESSION PERSONNELLE PERSÖNLICHER AUSDRUCK

ENSEIGNANT-ES
MARCO BELLOTTI
CHIARA BERTIN
ANNE FAURE
NATHAN BODER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE « EXPRESSION ET GESTION
6 » CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/8

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

EXPRESSION ET
GESTION 6
ANGLAIS

ENSEIGNANT-ES
EMMANUELLE BOURGUET
SANTIAGO CRUZ

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
6» CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/8

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

TEACHING AIMS

The course offers English-language training at pre-intermediate to up-
per-intermediate levels, according to the individual student's admis-
sion level. The course prepares students for communicative situations
relevant to the field of architecture and facilitates engagement with
authentic information sources and media.

- At the end of the course, students should be able to:
- Communicate effectively both orally and in writing on both general
and architectural topics.
 - Give formal presentations and hold discussions in front of an au-
dience.
 - Demonstrate a working knowledge of English in a wide range of
situations, with particular emphasis on the architectural profession.
 - Engage efficiently with relevant media and sources of information

COURSE CONTENT

Emphasis is placed on all four language skill development areas
(speaking, writing, reading and listening), with a balance between
fundamental grammar rules on the one hand and practical usage in
the specific professional context on the other. The course program
includes:

- Revising essential grammar rules and associated vocabulary.
- Enlarging and acquiring specialized vocabulary.
- Practicing oral skills through systematic training and relevant activi-
ties (such as conversations, presentations and projects).
- Practicing writing skills for the professional and academic world.
- Exposure to architectural practices, culture, history and trends in the
English-speaking world through a variety of media.
- Business and career-oriented English skills.

This course can be taken in SA3, SP4, SA5 or SP6.

LESSON UNITS

60 hours of work including 48 periods of weekly lessons.

REQUIREMENTS

Regular attendance is compulsory.

EVALUATION

The final course grade is the average of all continuous assessment
grades.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Se familiariser avec l'éthique de la profession d'architecte.
- Connaître les phases du mandat de l'architecte, comprendre leurs
contenus, leurs enjeux et leur déroulement.
- Se sensibiliser aux lois, normes et règlements principaux.
- Être capable d'intégrer dans la conception et réalisation architec-
turale des divers éléments de gestion de projet, en respectant les
exigences légales.
- Rédiger un document sous la forme d'une « marche à suivre » détail-
lant les phases du mandat de l'architecte et leur déroulement.

CONTENU

- Norme SIA 102 : phases 41-63.
- Appels d'offres pour les marchés privés et publics.
- La planification (partie 3).
- Le contrôle des coûts (partie 3).
- Plateforme d'échange des données.
- SIA 118 et déroulement d'un chantier.
- Suite de la rédaction d'un document sous la forme d'une « marche à
suivre » détaillant les phases du mandat de l'architecte et son dérou-
lement.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques hebdomadaires en plenum.
- Exercices pratiques.
- Travail individuel encadré pour la rédaction du document « marche à
suivre ».

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

120 heures de travail dont 48 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du document « marche à suivre ».
- Évaluation continue (2 exercices lors du semestre).

EXPRESSION ET
GESTION 6
GESTION ET
DROIT 3

ENSEIGNANTS
CLAUDE-ERIC EGGER
PATRICK DEFAGO
GRÉGORY JAQUEROD
CYRILL PFENNINGER

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE «EXPRESSION ET GESTION
6» CRÉDITÉ DE 8 ECTS.
POIDS DU COURS : 4/8

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

EXPRESSION ET
GESTION 6
MANAGEMENT
UND BAURECHT 3

DOZIERENDE
CLAUDE-ERIC EGGER
PATRICK DEFAGO
GRÉGORI JAQUEROD
CYRILL PFENNINGER

DER KURS GEHÖRT ZUM MO-
DUL «EXPRESSION ET GESTION
6». DIESES WIRD MIT 8 ECTS
GEWICHTET.
GEWICHT DES KURSES 4/8

FRÜHLINGSSEMESTER 2026
3. JAHR

SP6

LERNZIELE

- Sich mit der Ethik des Architektenberufs vertraut machen.
- Die Phasen des Architektenauftrags kennen, ihre Inhalte, Herausforderungen und ihren Ablauf verstehen.
- Sich mit den wichtigsten Gesetzen, Normen und Vorschriften vertraut machen.
- In der Lage sein, verschiedene Elemente des Projektmanagements unter Beachtung der gesetzlichen Anforderungen in die architektonische Planung und Realisierung einzubeziehen.
- Ein Dokument in Form eines Leitfadens verfassen, das die Phasen des Architektenauftrags und ihren Ablauf detailliert beschreibt.

LERNINHALTE

- Norm SIA 102: Phasen 41-63.
- Öffentliche und private Vergabeverfahren.
- Planung (Teil 3).
- Kostenkontrolle (Teil 3).
- Plattformen zum Datenaustausch.
- SIA118 und Ablauf einer Baustelle.
- Weitere Ausarbeitung eines Dokuments in Form eines Leitfadens, der die Phasen des Architektenauftrags und dessen Ablauf detailliert beschreibt.

UNTERRICHTSFORM

Wöchentliche Theoriekurse im Plenum, praktische Übungen, die durch individuelle, aber betreute Arbeit für die Verfassung des Leitfadens ergänzt werden.

UNTERRICHTSEINHEITEN UND SELBSTSTUDIUM

Insgesamt 120 Arbeitsstunden, davon 48 Unterrichtsstunden im Plenum

LEISTUNGSBEWERTUNG

Kontinuierliche Evaluierung während des Semesters, Benotung des Leitfadens am Ende des Semesters.

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Comprendre le rôle de l'immobilier dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme.
- Appréhender les implications architecturales et urbaines des processus immobiliers.
- Analyser des modèles de production de logements non-spéculatifs.
- Prendre connaissance des conditions du marché immobilier suisse dans lequel l'étudiant-e développera sa pratique professionnelle.

CONTENU

- Partie #1. Architecture et immobilier: une approche historique
Cadre historique de la relation entre architecture, ville et immobilier.
- Partie #2. Architecture et immobilier: le marché immobilier global
Implications architecturales et territoriales des processus immobiliers contemporains.
- Partie #3. Architecture et immobilier: modèles non spéculatifs
Formes de production de logements qualitatifs et abordables.
- Partie #4. Architecture et immobilier: le contexte immobilier suisse
Caractéristiques et principaux acteurs du marché immobilier suisse.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours théorique en plenum.
- Textes, films et documentaires commentés et discutés.
- Analyse de cas d'études historiques et contemporains.
- Intervenants externes du secteur de l'immobilier.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

60 heures de travail dont 24 périodes à l'horaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence active au cours et implication de l'étudiant-e.
- Évaluation des travaux en groupe ou individuels selon consignes données.

OPTIONS 5 & 6
ARCHITECTURE
ET IMMOBILIER

ENSEIGNANTE
ISABEL CONCEIRO GUISAN

COURS FAISANT PARTIE DU MO-
DULE ANNUEL «OPTIONS 5 & 6»
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS: 2/4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6

OPTIONS 5 & 6

ÉCONOMIE, ENTREPRENEURIAL ET ENTREPRISE

ENSEIGNANT
JEAN-BAPTISTE HENRY DE DIESBACH

COURS FAISANT PARTIE DU MODULE ANNUEL « OPTIONS 5 & 6 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Compléter la formation de base par des éléments non techniques qu'on ne s'attend en général pas à trouver dans une HES technique : comprendre le cadre économique et organisationnel dans lequel les étudiant-es vont évoluer pendant 40 ans ; acquérir les notions utiles à la vie en entreprise et à la création d'une structure propre ; aborder des notions d'éthique économique et d'entreprise.

CONTENU

Le contenu du cours est adapté en début de semestre en fonction des souhaits des étudiant-es. Environ 2/3 des thèmes suivants peuvent être abordés :

- Entrepreneuriat et conseils pour création d'entreprise.
- Comportement en entreprise.
- Gestion pratique d'entreprise.
- Business model et Business plan.
- Éléments de finance d'entreprise.
- Salaire et retraite.
- Gestion de patrimoine et placements sur les marchés financiers.
- Optimisations financières.
- Techniques de vente.
- Recherche d'emploi.
- Ressources humaines.
- Grader et gérer sa carrière.
- Les lois du travail.
- ... (et pourquoi pas développer quelques thèmes selon la demande en début de semestre).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cours interactifs en salle de classe, préparés par quelques lectures et visionnages de vidéos préalables. Cours donné conjointement aux étudiant-es d'architecture et de génie civil.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

- 50 heures de travail dont 26 périodes à l'horaire.
- Participation aux cours et travail individuel de préparation et de relecture.

EXIGENCES

- Lectures et visionnages préalables
- Participation active au cours
- Pas de prérequis particulier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final et/ou petites interrogations en cours de semestre.

SP6

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Se familiariser avec la phase d'exécution du projet architectural.
- Se sensibiliser à un chantier utilisant des matériaux écologiques.
- Appréhender les problématiques liées à la réalisation d'un ouvrage exemplaire.
- Développer une sensibilité pour les matériaux bio- et géo-sourcés.
- Rencontrer et échanger avec les artisan-es des différentes disciplines.

CONTENU

Dans les écoles d'architecture, on apprend aux étudiant-es à penser le territoire, à réfléchir à des concepts architecturaux, « à faire du projet » et à apprendre la construction. Mais on ne parle peu de la réalité du chantier, qui prolonge et matérialise la vie des projets. Le cours s'invite sur les chantiers exemplaires de la région. Les étudiant-es sont alors immergé-es dans ce que représente le résultat du projet d'architecture, l'aboutissement d'un travail de conceptualisation, vers sa phase de réalisation. Les visites sont ensuite discutées lors d'échanges avec professionnel-les et artisan-es, afin de prolonger l'expérience sur chantier.

Le choix des chantiers visités se fera selon les matériaux durables utilisés (bois massif, fibres, pierre naturelle, terre crue, etc.), selon les disponibilités des architectes investi-es et de l'intérêt des étapes de réalisation.

ATTENTES

- Intérêt pour la construction et les matériaux écologiques.
- Participation active et forte motivation pour la construction.
- Chaussures de sécurité, gilet et casques obligatoires.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Rencontre avec des spécialistes techniques de la construction en matériaux durables.
- Visites de chantiers utilisant des matériaux écologiques.
- Présentation de comptes-rendus par les étudiant-es (sketchbooks).
- Cours donné conjointement aux étudiant-es d'architecture et de génie civil.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODE

Cours à option, une après-midi toutes les deux semaines.

OPTIONS 5 & 6

EN CHANTIER(S)

ENSEIGNANT
LAURENT DE WURSTEMBERGER

COURS FAISANT PARTIE DU MODULE ANNUEL « OPTIONS 5 & 6 »
CRÉDITÉ DE 4 ECTS.
POIDS DU COURS : 2/4

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026
3^E ANNÉE

SP6



MASTER

JMA : MODULES SEMESTRIELS / SEMESTER MODULES*

SEMESTRE 1/SEMESTER 1		SA	SP	ECTS
Atelier de projet	Atelier de projet 1 Design studio 1	BE/FR/GE	BE/FR/GE	13
Séminaires	Séminaire 1 (1/3) Seminar 1 (1/3)	BE/FR	GE	3
	Séminaire 2 (1/3) Seminar 2 (1/3)	FR/GE	BE	3
	Séminaire 3 (1/3) Seminar 3 (1/3)	BE/FR/GE	BE/FR/GE	3
Cours à option	Cours à option 1 Option courses 1	BE/FR/GE	BE/FR/GE	5
Profile Search	Profile search 1	BE/FR/GE	BE/FR/GE	3
TOTAL SEMESTRE 1/SEMESTER 1				30

SEMESTRE 2/SEMESTER 2		SA	SP	ECTS
Atelier de projet	Atelier de projet 2 Design studio 2	BE/FR/GE	BE/FR/GE	13
Séminaires	Séminaire 1 (2/3) Seminar 1 (2/3)	BE/FR	GE	3
	Séminaire 2 (2/3) Seminar 2 (2/3)	FR/GE	BE	3
	Séminaire 3 (2/3) Seminar 3 (2/3)	BE/FR/GE	BE/FR/GE	3
Cours à option	Cours à option 2 Option courses 2	BE/FR/GE	BE/FR/GE	5
Profile Search	Profile search 2	BE/FR/GE	BE/FR/GE	3
TOTAL SEMESTRE 2/SEMESTER 2				30

SEMESTRE 3/SEMESTER 3		SA	SP	ECTS
Atelier de projet	Atelier de projet 3 Design studio 3	BE/FR/GE	BE/FR/GE	13
Séminaires	Séminaire 1 (3/3) Seminar 1 (3/3)	BE/FR	GE	3
	Séminaire 2 (3/3) Seminar 2 (3/3)	FR/GE	BE	3
	Séminaire 3 (3/3) Seminar 3 (3/3)	BE/FR/GE	BE/FR/GE	3
Préparation au Travail de Master	Préparation au Travail de Master Master Thesis preparation	BE/FR/GE	BE/FR/GE	8
TOTAL SEMESTRE 3/SEMESTER 3				30

SEMESTRE 4/SEMESTER 4		SA	SP	ECTS
Travail de Master / Master Thesis	Travail de Master Master Thesis	BE/FR/GE	BE/FR/GE	30
TOTAL SEMESTRE 4/SEMESTER 4				30

TOTAL MASTER				120
--------------	--	--	--	-----

* Le Joint Master of Architecture (JMA) est un programme de formation master organisé conjointement par la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).
L'enseignement est assuré par les filières d'architecture de trois sites partenaires: BFH, HEIA-FR et HEPIA.
Les fiches qui suivent concernent les modules proposés à l'HEIA-FR. Pour un descriptif complet des modules du JMA, veuillez consulter : www.jointmaster.ch

AFR

ATELIERS DE PROJET

ENSEIGNANT-ES
AURORA ARMENTAL
STEPHANIE BENDER
HANI BURI
STEFANO CIURLO
FRANÇOIS ESQUIVIÉ
GÖTZ MENZEL
FLORINEL RADU
JULIE RUNSER
VALERIO SARTORI

ECTS
13

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025
SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026

JMA

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Développer un positionnement personnel critique et éthique dans le cadre de problématiques architecturales complexes.
- Elaborer un projet d'architecture spécifique, plausible, pertinent et argumenté en réponse à des problématiques architecturales complexes.
- Aborder et développer le projet d'architecture selon différents niveaux de compréhension: transdisciplinarité et thématiques périphériques à l'architecture, multiculturalité, degrés d'abstraction et de concrétisation, sens et significations, échelles, etc.
- Renforcer la maîtrise autonome des différentes phases du processus d'élaboration et de développement du projet d'architecture.

CONTENU*

- Projet d'architecture.
- Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.
- Sujets en lien avec les orientations thématiques de la filière d'architecture de l'HEIA-FR: *Transformation* et *Construction durable*.

ATELIERS AUTOMNE 2025

Ateliers orientation *Transformation*

Professeur : Götz Menzel. Assistant : François Esquivié

Professeur : Florinel Radu. Assistante : Julie Runser

Atelier orientation *Construction durable*

Professeur-es invité-es : Estar, (Aurora Armental, Stefano Ciurlo)

ATELIERS PRINTEMPS 2025

Atelier orientation *Transformation*

Professeure : Stephanie Bender. Assistant : François Esquivié

Atelier orientation *Construction durable*

Professeur : Hani Buri. Assistant : Valerio Sartori

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Travail d'atelier de projet d'architecture individuel ou en groupe.
- Consultations individuelles ou en groupe.
- Travail à l'atelier PopUP (ateliers orientation *Construction durable*).
- Présentations intermédiaires et finale du projet d'architecture.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

390 heures, dont environ 260 de travail en atelier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

DÉLIVRABLES

Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Élargir et approfondir ses connaissances théoriques et pratiques en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture.
- Constituer un ensemble de références théoriques transdisciplinaires et multiculturelles.
- Renforcer les compétences conceptuelles et méthodologiques.
- Être capable d'établir des connexions entre différentes disciplines et de transférer les connaissances acquises vers le projet d'architecture.

CONTENU*

- Théorie et pratique de l'architecture et des disciplines périphériques à l'architecture.
- Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.
- Sujets en lien avec les orientations thématiques de la filière d'architecture de l'HEIA-FR: *Transformation* et *Construction durable*.

SÉMINAIRE 1 AUTOMNE 2025

Séminaire orientation *Construction durable* : *Réemploi*

Enseignants : Hani Buri, François Esquivié, Nicolas Grandjean

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Le module est organisé sous la forme d'un séminaire de cinq jours consécutifs. Il rassemble les étudiant-es des trois sites du JMA.
- Séminaires et conférences, études de cas, débats, exercices individuels ou en groupe, visites.
- Travail à l'atelier PopUP.
- Rendu final individuel ou en groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

90 heures, dont environ 40 heures de travail encadré.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

DÉLIVRABLES

Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

S1FR

SÉMINAIRE 1

ENSEIGNANTS
HANI BURI
FRANÇOIS ESQUIVIÉ
NICOLAS GRANDJEAN

ECTS
3

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

JMA

S2FR

SÉMINAIRE 2

ENSEIGNANT-ES
ALIA BENGANA
ELSA CAUDERAY
JULIEN HOSTA

ECTS
3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Élargir et approfondir ses connaissances théoriques et pratiques en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture.
- Constituer un ensemble de références théoriques transdisciplinaires et multiculturelles.
- Renforcer les compétences conceptuelles et méthodologiques.
- Être capable d'établir des connexions entre différentes disciplines et de transférer les connaissances acquises vers le projet d'architecture.

CONTENU*

- Théorie et pratique de l'architecture et des disciplines périphériques à l'architecture.
- Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.
- Sujets en lien avec les orientations thématiques de la filière d'architecture de l'HEIA-FR: *Transformation* et *Construction durable*.

SÉMINAIRE 2 AUTOMNE 2025

Séminaire orientation *Construction durable* : *Penser et construire avec des fibres végétales*

Enseignant-es : Alia Bengana, Elsa Cauderay, Julien Hosta

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Le module est organisé sous la forme d'un séminaire d'une semaine. Il rassemble les étudiant-es des trois sites du JMA.
- Séminaires et conférences, études de cas, débats, exercices en groupe.
- Travail à l'atelier PopUP.
- Rendu final en groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

90 heures, dont environ 40 heures de travail encadré.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

DÉLIVRABLES

Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

JMA

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Élargir et approfondir ses connaissances théoriques en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture.
- Constituer un ensemble de références théoriques transdisciplinaires et multiculturelles.
- Renforcer les compétences conceptuelles et méthodologiques.
- Être capable d'établir des connexions entre différentes disciplines et de transférer les connaissances acquises vers le projet d'architecture.

CONTENU*

- Théorie de l'architecture et des disciplines périphériques à l'architecture.
- Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.
- Sujets en lien avec les orientations thématiques de la filière d'architecture de l'HEIA-FR: *Transformation* et *Construction durable*.

SÉMINAIRES 3 AUTOMNE 2025

Séminaire orientation *Construction durable* : *Matières durables*

Enseignant-es : Elsa Cauderay, Julien Hosta

Séminaire orientation *Transformation* : *Vides urbains: inverser le regard*

Professeure : Séréna Vanbutsele

SÉMINAIRE 3 PRINTEMPS 2026

Séminaire orientation *Transformation*

Professeur : Florinel Radu. Assistante : Violaine-Ophélie Coen

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Le module est organisé sous la forme d'un séminaire de quatre périodes hebdomadaires.
- Séminaires et conférences, études de cas, débats, exercices individuels ou en groupe, visites.
- Rendu final individuel ou en groupe.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

90 heures, dont environ 40 heures de travail encadré

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

DÉLIVRABLES

Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

S3FR

SÉMINAIRES 3

ENSEIGNANT-ES
ELSA CAUDERAY
JULIEN HOSTA
FLORINEL RADU
SÉRÉNA VANBUTSELE

ECTS
3

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025
SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026

JMA

PS2FR

PROFILE

SEARCH 2

ENSEIGNANT-ES
STEPHANIE BENDER
HANI BURI
ISABEL CONCHEIRO
SONIA CURNIER
FRANCOIS ESQUIVIE
ALEXANDROS FOTAKIS
MARC FROCHAUX
GOTZ MENZEL
JONATHAN PARRAT
FIONA DEL PUPPO
FLORINEL RADU
MURIEL REY
JULIE RUNSER
SERENA VANBUTSELE
LAURENT DE WURSTEMBERGER

ECTS

3

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026



OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Exercer les bases du travail de recherche en architecture et de la rédaction académique.
- Approfondir de manière autonome et individuelle ses connaissances théoriques en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture.
- Développer des bases théoriques et pratiques, un positionnement personnel critique, un ensemble de références transdisciplinaires et multiculturelles.
- Renforcer la constitution d'une vision architecturale personnelle critique.

CONTENU

- Travail de recherche architecturale personnel.
- Thématique personnelle définie par l'étudiant-e.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Travail individuel.
- Consultations intermédiaires.
- Présentations intermédiaires et finale.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

90 heures de travail, dont environ 15 heures de travail encadré.

MODALITES D'ÉVALUATION

- Continue et finale.
- Mémoire théorique de Profile Search 2.

PRÉREQUIS

Avoir validé le module Profile Search 1.

DÉLIVRABLES

Mémoire théorique de Profile Search 2 (2 exemplaires papier + PDF) d'environ 5'000 mots ou 35'000 signes.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Définir de manière autonome la problématique architecturale complexe du projet d'architecture du Travail de Master: thématique, objectifs et enjeux, site d'intervention, programme.
- Établir des bases théoriques et pratiques, un positionnement personnel critique argumenté, un ensemble de références transdisciplinaires permettant d'étayer la problématique complexe du projet d'architecture du Travail de Master.
- Structurer le Travail de Master: processus et méthodes de travail, outils, encadrement, échéances.
- Esquisser des pistes de réflexion permettant d'envisager des réponses spécifiques, pertinentes et argumentées à la problématique architecturale complexe du Travail de Master.

CONTENU

- Définition du sujet et de la problématique architecturale complexe du projet d'architecture du Travail de Master.
- Établissement de la structure et du déroulement du Travail de Master.
- Choix d'un-e professeur-e de Travail de Master et d'un-e expert-e externe.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Travail individuel.
- Consultations intermédiaires.
- Présentations intermédiaires et finale.

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

240 heures de travail, dont environ 40 heures de travail encadré.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

PRÉREQUIS

Avoir validé au moins les modules suivants : 2 Ateliers, Profile Search 1 & 2, 2 séminaires S1, 2 séminaires S2, 2 séminaires S3, Options (6 ECTS au minimum).

Le module de Préparation au Travail de Master n'est définitivement validé qu'en cas de réussite du module de Travail de Master.

DÉLIVRABLES

Mémoire théorique de Préparation au Travail de Master (2 exemplaires papier + PDF) d'environ 10'000 mots ou 70'000 signes.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

PTMFR

PRÉPARATION

AU TRAVAIL

DE MASTER

ENSEIGNANT-ES
STÉPHANIE BENDER
HANI BURI
ISABEL CONCHEIRO
CHRISTIAN DUPRAZ
VÉRONIQUE FAVRE
CÉLINE GUIBAT
GOTZ MENZEL
FLORINEL RADU
KATRIEN VERTENTEN

ECTS

8

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026



TMFR

TRAVAIL

DE MASTER

ENSEIGNANT-ES

STÉPHANIE BENDER

HANI BURI

ISABEL CONCEIRO

CHRISTIAN DUPRAZ

VÉRONIQUE FAVRE

CÉLINE GUIBAT

GOTZ MENZEL

FLORINEL RADU

KATRIEN VERTENTEN

ECTS

30

SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2026

JMA

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

- Affirmer un positionnement personnel critique et éthique dans le contexte de la problématique architecturale complexe définie dans le cadre de la Préparation au Travail de Master.
- Aborder et développer le projet d'architecture du Travail de Master selon différents niveaux de compréhension: transdisciplinarité et thématiques périphériques à l'architecture, multiculturalité, degrés d'abstraction et de concrétisation, échelles, etc.
- Élaborer et développer un projet d'architecture spécifique, plausible, pertinent et argumenté dans la continuité de la problématique architecturale complexe de la Préparation au Travail de Master.
- Démontrer une large autonomie dans les différentes phases du processus d'élaboration et de développement du projet d'architecture du Travail de Master.

CONTENU

- Projet d'architecture complexe.
- Présentation et communication des démarches menées et des résultats obtenus.
- Création du dossier de Travail de Master.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- Travail d'atelier de projet d'architecture individuel accompagné par un-e enseignant-e JMA et un-e expert-e externe.
- Consultations individuelles ou en groupe.
- Présentations intermédiaires (4 séances avec enseignant-e, 3 séances avec enseignant-e et expert-e externe).
- Présentation finale du Travail de Master (jury composé de: enseignant-e, expert-e externe, expert-e JMA et expert-e JMA-FR).

HEURES DE TRAVAIL ET PÉRIODES DE CONTACT

900 heures de travail, dont environ 40 heures de travail encadré.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Continue et finale.

PRÉREQUIS

Avoir validé la totalité des autres crédits ECTS du plan d'études JMA (90 crédits ECTS au minimum).

DÉLIVRABLES

- Planches avec les éléments usuels de représentation architecturale.
- Maquettes.
- Mémoire théorique de Travail de Master (4 exemplaires).
- Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le module.

* veuillez trouver le descriptif complet du module sur : www.jointmaster.ch

ENSEIGNANTS ENSEIGNANTES DOZIERENDE

ARMENTAL AURORA

Architecte ETSA Barcelone. Après avoir travaillé avec Albert Viaplana et Elias Torres à Barcelone, elle a travaillé pour 6a architects à Londres. En 2011, elle a cofondé Estar, un studio d'architecture, de paysage et de design basé à Saint-Jacques-de-Compostelle et à Genève.
aurora.armental@hefr.ch

AUDERSET MARIE-JOSÉ

Formatrice d'adulte dans le domaine de la communication orale et écrite: entraînement medias, prise de parole en public, discours, conduite d'entretiens, etc. Journaliste RP spécialisée dans les questions de société, avec un intérêt particulier pour la vulgarisation, notamment scientifique et sociétale. Chargée de formation à la CUSO. A travaillé durant 18 ans comme journaliste RTS. Auteure d'ouvrages adultes et jeunesse.
marie-jose.auderet@hefr.ch

BÉGUIN ANTOINE

1992, Master en science de l'Architecture à l'EPFL en 2018. Associé du bureau Madeleine architectes à Vevey depuis 2020. Également vidéaste et réalisateur de films d'architecture indépendant. Chargé de cours à l'HEIA-FR depuis 2023.
antoine.beguin@hefr.ch

BELLOTTI MARCO

Architecte dipl. EPF SIA. Master of Arts en Architecture de l'EPFL avec le Prof. L. Ortelli en 2005, depuis, ouverture d'un bureau d'architecture à Lausanne. Assistant scientifique et chargé de cours à l'EPFL et à l'AAM du Prof. A. Cantàfora, du Prof. G. Abou Jaoudé et collaboration avec le Prof. H. Markram pour le Blue Brain Project. Chargé de cours à l'ESAA à Vevey. Assistant du Prof. F. Reinhart à la SUPSI de Lugano et collaborateur dans le bureau d'architecture de ce dernier.
marco.bellotti@hefr.ch

BENDER STEPHANIE

Architecte EPFL SIA FAS. Urbaniste FSU. Docteur ès sciences en

urbanisme EPFL. Co-fondatrice et associée depuis 1998 du bureau d'architecture et d'urbanisme 2b à Lausanne. Professeure JMA Berne (2005-2014), Professeure invitée EPFL (2011-12), Université de Stuttgart (2013) et JMA Fribourg (2018-2022). Professeure associée du JMA Fribourg (2022-). Membre de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), du Comité de spécialistes en aménagement et en construction (CSAC) Ville de Bienne, du Comité d'évaluation de la Bourse de recherche FAS, du Conseil d'administration de Werk/Ceuvre (2015-) et de la Stiftung Architektur Schweiz (2022-).
stephanie.bender@hefr.ch

BENGANA ALIA

Née en 1975 à Alger. Architecte DPLG Paris-Belleville, et CAS in regenerative materials ETHZ. A exercé en tant qu'architecte à Paris, Barcelone, New-York et Shanghai. Pratique professionnelle libérale à Paris depuis 2009. Consultante en matières durables. Enseignante à l'Ecole d'architecture de Paris-est et à l'EPFL. Membre du collectif Rethink Materials. Contributrice pour la revue Tracés.
alia.bengana@hefr.ch

BERSET ALEXANDRE

Co-fondateur et architecte associé du bureau Berset Bruggisser à Lausanne et Fribourg depuis 2017. Collaborateur au sein du bureau LRS à Genève de 2015 à 2017. Master of arts in Architecture obtenu à la HEIA-FR en 2015. CFC de dessinateur en architecture obtenu auprès du bureau ALAIN PORTA à Lausanne en 2008. Enseignant du cours TCP à la HEIA-FR depuis 2018 et du cours de construction (1^{re} année) depuis 2019. Membre SIA.
alexandre.beret@hefr.ch

BERTIN CHIARA

Artiste et graphiste formée en art contemporain à l'Université Ca' Foscari de Venise (2010). Diplômée niveau master en arts appliqués de l'Académie Libre des Beaux-Arts de Florence (2012) et en Art dans la

Sphère Publique à la Haute école d'art du Valais en Suisse (2018) avec la bourse d'excellence de la Confédération Suisse pour artistes et chercheur.euse.s étranger.ère.s. Expose à l'international depuis 2010, incluant des installations et des performances, dans des lieux tels que le Musée d'Art Contemporain de Buenos Aires, de Thessalonique, d'Anvers (BE), et le Musée d'Art du Valais (CH).
chiara.bertin@hefr.ch

BEZZOLA HÉLÈNE

Graphiste et illustratrice diplômée de l'ECAL en communication visuelle - design graphique en 2016. Graphiste chez Avalanche studio 2018 - 2022. Créatrice de Maison & Maison, recherches et créations plastique en impression, travail des couleurs et design textile.
helene.bezzola@hefr.ch

BRASIL DIANA

Architecte, diplômée de l'EPFL en 2014. Cheffe de projet chez Nazario Branca Architecte, 2015-2018; Création du bureau Studio Brasil Architecte à Lausanne en 2018. 2022-2025 Enseignement dans le cadre du cours de Technologie du Bâti Bachelor 3^e année à l'EPFL avec Yves Dreier, Eik Frenzel, Rosine Lacaze et Sara Teodori. Mars 2024, Organisation du Colloque Technologie du Bâti à l'EPFL.
diana.brasil@hefr.ch

BRISSON GERMAIN

1984, Master of science en Architecture à l'EPFL en 2009. Fondation de Bureau Brisson Architectes en 2015, devenu Rodes Architectes en 2023, dont la pratique est axée sur la transformation et la valorisation du patrimoine bâti. Assistant à l'EPFL de 2012 à 2014 et membre puis président du Groupe des Architectes de la SIA Vaud de 2014 à 2021. Membre de la FAS depuis 2019, de la Commission Consultative d'Urbanisme de Prilly depuis 2021 et de la Commission Conseil de l'Association Ville en tête depuis 2022.
germain.brisson@hefr.ch

BODER NATHAN

Bachelor en architecture à Fribourg de 2010 à 2013 et Master en architecture à Luzern de 2021 à 2024. Fondateur et visualiseur chez 3DM – Visualisations architecturales de 2015 à 2022. Co-fondateur et associé holaa de 2020 à 2024. Depuis 2018, chargé de cours en expression informatique à l'HEIA-FR. Depuis 2024, co-fondateur et associé GINAA architectes Sàrl. nathan.boder@hefr.ch

BOEGLI MATTIAS

dipl. Architekt FH BSA SIA SWB REG A MAS BFH Denkmalpflege und Umnutzung 1972. Berufslehre als Hochbauzeichner. Gestalte-rischer Vorkurs Schule für Gestaltung Bern. Berufsmatura Ingenieurschule Bern. Architekturstudium Fachhochschule beider Basel und Hochschule der Künste Berlin. Gründung Boegli Kramp Architekten. MAS in Denkmalpflege und Umnutzung an der Hochschule für Architektur, Bau und Holz Burgdorf. Seit 2007 Lehrauftrag für Entwurf HEIA-FR. mattias.boegli@hefr.ch

BORNET FOURNIER AUDE

Née en 1969, diplôme d'architecte EPFL en 1995, collaboratrice chez Cagna architectes en 1995, activité indépendante 1996-2003, cofondatrice de BFN architectes Sàrl en 2003, enseignante en construction (bachelor) à l'HEPIA de Genève 2015-16, experte en 1^{re} année d'architecture à l'HEIA de Fribourg de 2018 à 2024. aude.bornetfournier@hefr.ch

BOUMAREF REDOUANE

2000, Diplôme à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, 2006 Diplôme d'architecte à l'institut d'architecture de l'université de Genève. Professeur d'expression informatique HEIA-FR depuis 2012 redouane.boumaref@hefr.ch

BOVET JEAN-MARC

1961, Architecte dipl. EPFL, membre SIA. Diplôme avec Luigi Snozzi en

1988. Création des bureaux Jean-Marc Bovet Sàrl (1998-2005), Bovet Jeker architectes (2005-2017), QUBB dès 2017. Réalisations privilégiant une approche pragmatique du projet et de la construction, participation à des concours d'architecture, expert HEIA-FR 1991-93 pour Ueli Brauen, enseignant de projet HEIA-FR depuis 1993. jean-marc.bovet@hefr.ch

BRUNNER MATTHIAS

Dipl. Arch. ETHZ (2003). Mitarbeit in verschiedenen Architekturbüros in der Schweiz und in Wien. PhD AAM über Richard Neutras Umgang mit Tages- und Kunstlicht (2016). Postdoc und Lehrbeauftragter an der AAM (2016–2020) und der Frankfurt UAS (2019–2022). Verschiedene Positionen im Bereich der Denkmalpflege. Selbständige Forschungs-, Vermittlungs- und Beratungstätigkeit. Seit September 2024 Lehrauftrag für Architekturtheorie an der HEIA-FR. matthias.brunner@hefr.ch

BURI HANI

Architecte et phd EPFL, thèse de doctorat sur les structures plissées en panneaux de bois. 1991-2005 architecte indépendant BMV architectes. 2005-2012 chercheur et enseignant au laboratoire de construction en bois IBOIS EPFL. 2008-2012 architecte indépendant Shel. Depuis 2012, enseignant et chercheur à la HEIA-FR. Responsable de l'atelier PopUp. Son enseignement s'intéresse particulièrement au lien entre la construction et l'expression architecturale. hans.buri@hefr.ch

CAUDERAY ELSA

Architecte EPFL/DSA-architecture de terre à l'ENSA Grenoble, consultante et membre de l'équipe CRAterre, chercheuse associée unité de recherche CRAterre AE&CC, ENSAG, IDEX, cofondatrice du collectif CARPe à Lausanne et membre du comité LARES. Aussi bien en Suisse qu'à l'international, est impliquée dans des processus de valorisation des filières de ressources

locales, et des savoir-faire de construction en terre et en fibres comme réponse aux enjeux actuels. elsa-cauderay@hefr.ch

CHAPERON SÉBASTIEN

1978, architecte HES, diplômé en 2005 à Fribourg, associé fondateur du bureau Aviolat Chaperon Escobar architectes à Fribourg depuis 2014. Professeur de construction en 1^{re} année et de projet interdisciplinaire ICEN en deuxième année depuis 2015. Lauréat du prix Arc-award 20/21 en catégorie «immeuble de 4 appartements et plus». sebastien.chaperon@hefr.ch

CHÂTELET MAUD

1975. Architecte DPLG à Paris en 2001. Après avoir travaillé à Paris, Rotterdam, Tokyo et Zürich en tant qu'architecte, elle développe une pratique artistique indépendante. En parallèle de projets artistiques en Suisse et à l'étranger, Maud Châtelet enseigne depuis 2004 l'architecture, la construction ainsi que le dessin à Zürich, Muttentz et Fribourg. maud.chatelet@hefr.ch

CHESSEX SIMON

1975, diplôme d'architecte en 2001, collaborateur chez Devanthery & Lamunière en 2001-02, collaborateur chez Herzog & de Meuron en 2002-04, co-fondateur de LACROIX CHESSEX en 2005, 1^{er} assistant du prof. Harry Gugger à l'EPFL en 2005-10, membre de la FAS depuis 2013, vice-président de la FAS-GE en 2017-18, président de la Maison de l'Architecture de Genève en 2015-19. simon.chessex@hefr.ch

CIURLO STEFANO

Diplôme de la London Metropolitan University. A travaillé avec le professeur Florian Beigel à l'Architecture Research Unit. Cofondateur de Estar, un studio d'architecture, de paysage et de design basé à Saint-Jacques-de-Compostelle et à Genève stefano.ciurlo@hefr.ch

COEN VIOLAINE-OPHÉLIE

Architecte Master HES-SO (2023). Depuis 2023 elle contribue à l'élaboration des projets de recherche au sein de l'institut TRANSFORM. violaine-ophelie.coen@hefr.ch

COLLET STÉPHANE

Architecte EPFL sous la direction de Patrick Berger et Jacques Lucan. Il exerce en tant qu'indépendant. Spécialisé dans l'aménagement urbain et les questions d'espaces publics il prolonge sa formation par un DEA en architecture et paysage à l'UNIGE. Enseignement: Jury, dans le Master en développement territorial à l'université de Genève (MDT), faculté d'Architecture à Prague CVUT, atelier CEN-hepia. Lecture du territoire et du paysage HEIA-FR. stephane.collet@hefr.ch

CONCHEIRO ISABEL

2002 Architecte ETSA Barcelone. 2002-2008 architecte à Barcelone. 2008-14 assistante Chair J. Ll. Mateo, ETHZ et professeurs invités de Vylder-Taillieu, et J. Kuo, EPFL. 2017-21 coordinatrice JMA-FR et chargée de cours HEIA-FR. 2021-23 responsable adjointe JMA-FR et maître d'enseignement HEIA-FR. Depuis 2022, membre de l'institut TRANSFORM. Depuis 2023, responsable JMA-FR et professeure HEIA-FR. Depuis 2015, collaboratrice de la revue TRACÉS. isabel.concheiroguisan@hefr.ch

COUTY PHILIPPE

1971, France, Dr. Sc. Tech. Mécanique EPFL 2001, Master en physique, Université Aix-Marseille/Ecole Centrale de Nantes 1994/1995. Après 12 années consacrées à des projets R&D de pointe dans l'industrie microtechnique et photovoltaïque, il s'est spécialisé en 2012 dans le développement de système photovoltaïque intégré au bâti (BIPV). Rejoignant l'HEIA en 2014, il a coordonné le projet «Solar Decathlon US 2017 competition» dont le but est de concevoir un habitat basse consommation et

fonctionnant uniquement à l'énergie solaire. Ses activités professionnelles et de recherche à l'HEIA sont l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables et le management de l'énergie dans le bâtiment. philippe.couty@hefr.ch

CURNIER SONIA

Née en 1985, titulaire d'un master en architecture, d'un mineur en développement territorial et d'un doctorat en sciences de la ville de l'EPFL. Entre 2019 et 2024, elle a été chercheuse invitée à KTH (Stockholm), chercheuse postdoctorale à SLU (Alnarp/Malmö) puis collaboratrice scientifique au Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL. Depuis 2015, elle exerce aussi une activité de consultante indépendante, critique et curatrice, spécialisée sur les questions urbaines. Professeure de théorie de l'architecture et de la ville HEIA-FR depuis 2024. sonia.curnier@hefr.ch

DEL PUPPO FIONA

2020 Diplôme d'architecte ENSA Paris-La Villette (mention recherche) et diplôme d'ingénieur filière bâtiment ESTP, Paris. 2025 Diplôme de Docteur ès en Sciences (PhD) Sociologie Urbaine, EPFL. Depuis 2025, post-doctorante, Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR), EPFL et chargée de cours à l'EPFL et au JMA-FR. fiona.delpuppo@hefr.ch

DESCHENAUX VALENTIN

1988, apprentissage de dessinateur en bâtiment, études d'architecture à l'HEIA-FR et FH München 2013, collaborateur chez Schneider & Schneider en 2013-14, collaborateur chez Daniele Marques en 2015-16, architecte indépendant depuis 2016 à Fribourg, chargé de cours à l'HEIA-FR depuis 2021. valentin.deschenaux@hefr.ch

DUPRAZ CHRISTIAN

Diplôme d'Architecte, École d'Architecture de l'Université de Genève (1996). Architecte indépendant à Genève, il publie divers ouvrages

et articles, réalise et participe à des expositions, crée la société de meubles 36 Furniture System. Professeur à la HEAD Genève (2005-18), professeur invité à l'École d'Architecture de Nancy et à l'École d'Architecture de Lyon. Cofondateur de la Maison d'Architecture de Genève. Membre du conseil de la Fondation Brillard à Genève (2009-15) et du comité du Fonds Cantonal d'Art Contemporain de l'État de Genève (2002-10). Professeur invité JMA Fribourg depuis 2023. christian.dupraz@hefr.ch

EMERY STEPHANE

1969, architecte HES FAS. Diplôme d'architecte ETS/HES à l'HEIA-FR en 1993. Travail à Berlin, puis collaborateur chez Olivier Charrière à Bulle, Boegli Kramp Architekten à Fribourg et Bauart Architekten +Planer à Berne. Depuis 2006, associé du bureau Aeby Aumann Emery architectes à Fribourg. Président de l'association "Architectes pour le climat". Enseignant à l'HEIA-FR, 1^{re} année d'architecture, depuis 2011. emery@aee-architectes.ch

ESQUIVIÉ FRANÇOIS

2000-02 études littéraires. 2002-06 études d'architecture en France, au Portugal et en Allemagne. Diplômé de l'ENSA Grenoble en 2006. 2007-11, architecte chez Ernst Niklaus Fausch Architekten à Zürich. 2012-16 collaborateur scientifique JMA-FR. 2016-18 collaborateur scientifique institut TRANSFORM. Depuis 2016 chargé de cours JMA-FR. Depuis 2019 rédacteur/traducteur CRB. Depuis 2020 rédacteur pour Tracés, Werk, bauen + wohnen et Documentation suisse du bâtiment. francois.esquivie@hefr.ch

ESSEIVA FRANÇOIS

1979. Dipl. Arch. HES, 2004. Chargé de cours de construction 2^e année à la HEIA-FR dès 2022. Architecte au bureau PAGE ARCHITECTES, 2007-2022. Architecte indépendant, 2009-2015. Architecte dans divers bureaux à Fribourg et région, 2005-2006. francois.esseiva@hefr.ch

ESSLINGER CATJA

1967; Certificat en poterie en 1987, séjour de quatre ans en France dans le cadre de l'agriculture biologique indépendante. Diplômes en arts visuels et en histoire de l'art à la Haute école des arts de Berne (HKB) en 2005, diplôme d'enseignement en 2007. Depuis 2002, expositions et enseignement en dessin, vidéo/animation et céramique. Professeure en arts visuels à la HEIA-FR depuis 2021. katharina.esslinger@hefr.ch

FAURE ANNE

Architecte formée en France et en Finlande (1998). Docteure en Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010). Vidéaste. Enseignante en arts visuels à la HEIA depuis 2012. Enseignante et chercheure rattachée au laboratoire MHA (Méthodes et outils pour l'architecture) de l'Ensa Grenoble de 2005 à 2023. Depuis 2023, chercheuse au laboratoire AAU (Architecture Ambiances Urbanités), au sein du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON) de l'Ensa Grenoble. Interroge à l'aide de la théorie et de la pratique les croisements entre les arts visuels et l'architecture, et la place des images pour lire et penser l'espace. anne.faure@hefr.ch

FAVRE VÉRONIQUE

Architecte EPFL, SIA, FAS. Entre 2006 et 2016 son studio Véronique Favre architectes a réalisé diverses transformations souvent dans un contexte patrimonial. En 2016 Véronique Favre fonde FAZ architectes à Genève avec Tanya Zein. Leur pratique est ancrée dans des intérêts communs pour une continuité architecturale et mènent quotidiennement des réflexions sur les défis environnementaux que la construction doit relever. veronique.favre@hefr.ch

FERNANDEZ RODRIGO

2013, Ingénieur matériaux EPFL. Durant son doctorat au Laboratoire des Matériaux de Construction il explore le potentiel des argiles

calcinées comme substitut du ciment. Travaille pour l'industrie locale de la terre cuite entre 2011 et 2015. Co-dirige Terrabloc depuis 2013. rodrigo.fernandez@hefr.ch

FOTAKIS ALEXANDROS

Architecte diplômé EPFL et ingénieur mécanique diplômé à Imperial College de Londres. Dès 2017 il s'établit en tant qu'architecte indépendant avec un intérêt particulier pour la question de l'habitat et son contexte, naturel et construit avec divers projets entre la Suisse l'Italie et la Grèce. En parallèle de son activité professionnelle d'architecte, il a enseigné l'architecture à l'UCLouvain, l'HEPIA et l'EPFL. alexandros.fotakis@hefr.ch

FRANCEY OLIVIER

1973. Ingénieur civil diplômé ETS/EPFL. Etudes à l'HEIA-FR diplômé en 2002. Ingénieur chef de projet chez CSD (Fribourg), Ove Arup (Londres), INGPHI (Lausanne) de 2002 à 2014. Enseigne à l'HEIA-FR de 2009 à 2011 dans l'interdisciplinaire, de 2012 à 2015 les structures porteuses en architecture 1^{re} et 2^e années et depuis 2021 les structures porteuses en architecture 3^e année. Depuis 2018 responsable de la succursale de ab ingénieurs à Fribourg. olivier.francey@hefr.ch

FRENZEL EIK

Dipl. Ing. Arch. TUD FAS SWB. Études d'architecture à la ETH Zürich et à la TU Dresden. 2005-2008 Chef de projet, Herzog & De Meuron architectes, Bâle. Depuis 2008 Associé fondateur Dreier Frenzel Sàrl, architecture + communication, Lausanne; depuis 2019 Associé fondateur EYAB Sàrl, artisans et bâtisseurs, Lausanne. 2017-2018 Professeur invité EPFL, atelier de logement collectif. 2022-2025 Professeur invité EPFL pour le cours de Technologie du Bâti Bachelor 3^e année avec Yves Dreier, Diana Brasil, Rosine Lacaze et Sara Teodori. Mars 2024, Organisation

du Colloque Technologie du Bâti à l'EPFL. eik.frenzel@hefr.ch

FRITZ MICHAEL P.

1961, thèse de doctorat à l'Université de Zurich, 1996. Assistant à l'ETHZ (1988-90), chargé de cours à l'Université de Zurich (1990) et à l'EPFL (2003-05), boursier du Fonds Nationale Suisse pour la recherche (1991-93), membre de l'Institut Suisse de Rome, 1992. HEIA-FR 2004 professeur spécialisé. Diverses publications et conférences dans les domaines de l'histoire de l'art ainsi que de l'histoire de l'architecture et des aménagements urbains. 2006, membre correspondant de l'Académie Royale des Belles Lettres de Barcelona. michael.fritz@hefr.ch

FROCHAUX MARC

Historien de l'art (UNIL) et architecte (EPFL/ETHZ), rédacteur en chef de la revue espazium – TRACÉS depuis 2019. Parallèlement, il est guide d'architecture, co-commissaire de la Biennale du territoire de Lugano, membre du comité du Forum d'Architectures de Lausanne (F'AR) où il organise des débats professionnels et publics. Il est régulièrement invité à des critiques et a présidé le jury du grand prix d'a en 2023. marc.frochaux@hefr.ch

GALLETTI OLIVIER

Architecte diplômé EPFL/FAS/SIA 1963. Diplômé à l'EPFL en 1989. Partenaire du bureau Galletti & Matter de 1989 à 2007. Membre FAS depuis 1996, Professeur invité à l'EPFL en 2006-07, Architecte cantonal du canton du Valais de 2007 à 2015. Dès 2015 à ce jour à nouveau partenaire du bureau Galletti&Matter à Lausanne. olivier.galletti@hefr.ch

GLOOR PHILIPPE

1977. Diplôme d'architecte HES en 2002. Membre FAS depuis 2015. Associé de bunq architectes de 2006 à 2023. De 2009 à 2013, enseignant de construction en architecture 1^{re} année à la HES-SO de

Genève. Professeur de projet en architecture 3^e année à l'HEIA-FR depuis 2013. philippe.gloor@hefr.ch

GONZALO NOGUÉS CRISTINA

1982, architecte ETSAB SIA (2010). Études à Barcelone et Lausanne (EPFL). Collaboration chez BAAS Jordi Badia (Barcelone), Mann Capua Mann (Lausanne) et E2A (Zurich). Cofondatrice de GNWA avec Markus Weck et Marco Neri en 2015. Pratique axée sur le concours d'architecture. Conférencière et critique invitée dans plusieurs universités et séminaires. Participe régulièrement à des jurys de concours d'architecture en Suisse et collabore avec différents médias internationaux. cristina.gonzalonogues@hefr.ch

GOYETTE PERNOT JOËLLE

1967, France, Dr Sc. Nat. Géographie (spécialité climatologie urbaine et aérobiologie), diplômée de l'Université de Fribourg, entrée à l'HEIA-FR en janvier 2002, professeure et présidente de l'Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieure (ORTQAI) fondé en 2022, déléguée radon de l'OFSP pour la Suisse romande. Responsable du Centre romand de la qualité de l'air intérieur et du radon (croqAIR). joelle.goyette@hefr.ch

GOYETTE STÉPHANE

1963, Ph. D. et Habilitation (P.D.), Date d'entrée à l'HEIA-FR: janvier 2010, Statut dans l'école: professeur de mathématique et de physique en architecture. stephane.goyette@hefr.ch

GRANDJEAN NICOLAS

1966, architecte EPFL. Chef de projet dans les bureaux de Stéphanie Cantalou, Atelier 5 et Diener & Diener. 2004 fondation d'un bureau d'architecture à Berne. Projets de transformation avec réalisations de maisons de retraite, d'habitations privées et d'hôtel. Membre du comité de la SIA Berne et de l'Architektur Forum Bern. Assistant à la ETHZ, chez Prof. Arthur Rüegg. Depuis

2013 enseignant de construction à la HEIA-FR. nicolas.grandjean@hefr.ch

GUIBAT CÉLINE

Diplômée EPFL en 2002, elle travaille plusieurs années à l'étranger. A son retour en Suisse en 2005, elle est architecte indépendante et fonde en 2012 le bureau Mijong architecture design avec Carole Pont. La devise du bureau «We love to bau» décrit avec humour le soin qu'elle apporte à son engagement professionnel. Elle partage aussi sa passion pour l'architecture et les projets liés à la transition sociale et écologique dans le cadre académique ainsi que dans différentes associations et fondations œuvrant à la médiation. celine.guibat@hefr.ch

GUIDETTI LAURENT

1970, architecte EPFL SIA FSU, associé du bureau TRIBU architecture à Lausanne. Vice-président EspaceSuisseRomande. Formation de l'ARMOUP en gestion de coopérative. Fondateur de la coopérative sociale d'habitants Le Bled. Auteur pour TRIBU du Manifeste pour une révolution territoriale en 2021. laurent.guidetti@hefr.ch

GUIDOTTI GIACOMO

1972, diplômé de l'EPFL en 1997. Cofondateur dans la même année avec Riccarda Guidotti de l'agence Guidotti Architetti. Depuis 2005 membre FAS. Collaborateur depuis 1999 du Séminaire International d'Architecture de Monte Carasso dirigé par Luigi Snozzi. À partir de 2013-14 Prof. de construction à l'AAM. En 2014 Prof de projet invité à UCL. Prof. de projet invité au WAVE 2015 organisé par le IUAV. giacomo.guidotti@hefr.ch

GIEZENDANNER PETER

1970, architecte dipl. EPFL, urbaniste. Directeur associé au bureau team+, à Lausanne et Bulle. Pratique l'urbanisme à toutes les échelles: de l'aménagement des espaces publics au projet d'agglomération. Enseigne depuis 2017 à la HEIA-FR

dans le cadre de l'atelier ICEN «AEP- Aménager l'espace public». peter.giezendanner@hefr.ch

GRISEL JULIEN

1973, architecte EPFL 1998, DEA en «développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance» 2004, Docteur ès Sciences EPFL 2010, membre FAS. Associé-fondateur de bunq architectes en 2006. Pratique axée sur le concours d'architecture. Entrée à la HEIA-FR en 2016 comme professeur de projet en architecture de 2^e année. julien.grisel@hefr.ch

HAYMOZ CYRILL

1967, dipl. Architekt FH BSA SIA. 1982-87, Berufslehre als Hochbauzeichner. 1988-90, Mitarbeit im Büro Thomas Urfer in Freiburg. 1991- 94, Fachhochschule Biel-Bienne, Diplom bei Prof. R. Thut. 1995, Projektleiter bei Marques Architekten in Luzern. 1996, Gründungsmitglied 0815 Architekten zusammen mit Oliver Schmid und Ivo Thalman in Biel und Freiburg. 2003-14, Gründungsmitglied & Präsident Architekturforum Freiburg. 2011-2021, Mitglied der «commission du patrimoine» der Stadt Freiburg. Seit 2012, Lehrbeauftragter für Konstruktion an der HEIA. cyrill.haymoz@hefr.ch

HELD ALIÉNOR

Directrice artistique, graphiste, UX designer, photographe chez ah! studio. Bachelor en communication visuelle, CAS en rédaction stratégique. Coanimatrice de formations à la communication orale et visuelle, notamment pour le FNS. alienor.held@hefr.ch

HOSTA JULIEN

Architecte DPLG/DSA-architecture de terre à l'ENSA Grenoble, consultant et membre de l'équipe CRAtterre, chercheur associé unité de recherche CRAtterre AE&CC, ENSAG, IDEX. Impliqué dans des processus d'amélioration de l'habitat ou la reconstruction post-catastrophe. Pratique professionnelle en

Suisse depuis 2009 : architecture participative et écologique (cofondateur du collectif CarPE).
julien-hosta@hefr.ch

HUCK MARIE

Naissance à Vevey en 1981. Obtention du diplôme d'architecte HES à l' HEIA-FR en 2009. Collaboratrice chez Pierre-Alain Dupraz Architecte en 2010. Associée au bureau MASKIN Sàrl de 2011 à 2012. En 2012 fondation du bureau MHMP architectes avec Pierre Mencacci.
marie@mhpm.ch

HUMBERT PAUL

1971, Diplôme d'architecte EPFL en 1998. Travail à Porto entre 1998 et 2002. Diplôme d'équivalence à la Faculté d'Architecture de Porto en 2002. Co-Fondateur de LVPH architectes avec Laurent Vuilleumier en 2003. Architecte FAS depuis 2011. Entrée à l'HEIA-FR en 2012 comme professeur de projet d'architecture 2^e année.
paul.humbert@hefr.ch

JEKER ANDRÉ

1968, Architecte dipl. EPFL, membre SIA. Diplôme en 1994 avec Patrick Berger et Jacques Lucan. Création de l'Atelier du Maupas à Lausanne (1999-04), de Bovet Jeker architectes (2005-17) et de JEKER ARCHITECTURE à Fribourg dès 2017. Cours postgrade en Energie + Bâtiment, expert CECB et intégrateur OPL-WWF sur les quartiers durables. Membre du Comité du Forum d'Architecture de Fribourg. Membre du comité Architectes pour le climat. Enseigne le projet d'architecture en 1^{re} année à l'HEIA-FR depuis 2007.
andre.jeker@hefr.ch

KARMANN CAROLINE

Architecte et ingénieure en génie énergétique et climatique (INSA Strasbourg, 2006 et 2008), et titulaire d'un doctorat en sciences du bâtiment (UC Berkeley, 2017), elle a travaillé comme consultante chez Transsolar, Stuttgart (2008-2012), comme coordinatrice des activités de recherche chez Arup,

Londres (2017-18), et comme collaboratrice scientifique à l'EPFL (2018-2022). Elle a été professeure en architecture au KIT, Karlsruhe avant de rejoindre la HEIA-FR en septembre 2024. Sa recherche porte sur le confort en lien avec les économies d'énergie, ainsi que sur l'accessibilité.
caroline.karmann@hefr.ch

KAUFFMANN MURIEL

1972, diplôme d'architecte ETS et HES à Fribourg en 1997, architecte associée chez bfik architectes HES FAS à Fribourg depuis 2006, jury dans différents concours d'architecture dès 2010. Collaboratrice chez Jean-Marc Bovet, Page Architectes SA et Simonet & Chappuis de 1997 à 2005. Experte en 1^{re} année d'architecture à l'HEIA-FR de 2008 à 2012, enseignante de projet d'architecture 1^{re} année depuis 2012. Membre de la FAS depuis 2017.
muriel.kaufmann@hefr.ch

KILCHHERR ROMAIN

Ingénieur EPFL en environnement, écologue généraliste, physicien du bâtiment, hydraulicien et apiculteur. Diplômé en 2010, chef de projet chez edms sa (GC et env.) de 2010 à 2014. Associé fondateur du bureau Perenzia sàrl dès 2014. Co-enseignant pour les cours *Rénovation Énergétique, Développement Durable, Option JMA-FR* à l'HEIA-FR.
romain.kilchher@hefr.ch

KRAMP ADRIAN

Dipl. Architekt ETH/BSA/SIA/REG A. 1971. Architekturstudium an der EPFL, Lausanne. Mitarbeit in verschiedenen Architekturbüros. Gründung Boegli Kramp Architekten mit Mattias Boegli. 2004-07 Lehrauftrag für interdisziplinäres Projektieren an der HEIA-FR. Seit 2007 Lehrauftrag für Entwurf an der HEIA-FR Fribourg. Mitgliedschaften: Bund Schweizer Architekten BSA. Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein SIA. Vorstand SIA Sektion Fribourg. Vorstand Forum d'architecture

Fribourg. Commission d'urbanisme, d'architecture et du paysage de la ville de Payerne.
adrian.kramp@hefr.ch

KURIGER STEFAN

1979, architecte dipl. HES, apprentissage dessinateur en bâtiment, 2001 Diplôme à l'HEIA-FR. 2002-2016 activité chez Rolf Mühlethaler à Berne. 2016 fondation du bureau stefan kuriger architecte sa à Berne. Entrée à la HEIA-FR en 2013, chargé de cours pour la construction.
stefan.kuriger@hefr.ch

LACROIX HIÉRONYME

Né en 1972, diplôme d'architecte EPFL en 1997, collaborateur chez Devanthéry & Lamunière en 1998-01, activité indépendante Guenin-Lacroix en 2001-04, co-fondateur de LACROIX CHESSEX en 2005, assistant du prof. Patrick Berger à l'EPFL en 2003-05 et 2009, membre de la FAS depuis 2013.
hieronyme.lacroix@hefr.ch

LAUPER ALOYS

1962, licence en histoire de l'art (1988). Responsable du recensement du patrimoine bâti fribourgeois (1997-2016), chef de service adjoint du Service des biens culturels de l'État de Fribourg (1998-2021), conseiller scientifique (2022). Chargé de cours à l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (1989-1998). Retour à l'HEIA-FR en octobre 2022. Depuis 1986, guide-conférencier (Voyages du Corps Enseignant puis Géo-Découverte à Genève).
alloys.lauper@hefr.ch

LEGROS ROMAIN

Diplômé de l'HEPIA en architecture du paysage et en Arts visuels – Pratiques artistiques contemporaines de la HEAD. Il a enseigné à l'HEPIA entre 2017 et 2021 au sein des ateliers interdisciplinaires CEN. Entre 2019 et 2021, il est Directeur de Studio en 1^{re} année d'architecture à l'EPFL, au sein du département ALICE.
romain.legros@hefr.ch

MENZEL GÖTZ

Grandit en Allemagne et en Angleterre. 1993-2000 études en architecture et urbanisme à l'Université de Stuttgart et à l'EPFL. 2001-2005 architecte à New York. 2005-2009 activité chez Herzog & de Meuron à Bâle et Hambourg. Depuis 2009 architecte en Valais. 2013 cofondateur du bureau GayMenzel à Monthey. Depuis 2017 professeur associé au JMA-FR.
goetz.menzel@hefr.ch

MERCIER OULEVEY MICAL

Née en 1969, diplôme d'architecte EPFL en 1995, associée-fondatrice et administratrice de MIDarchitecture depuis 2001, atelier d'architecture et d'urbanisme installé à Genève et Lausanne, membre SIA et FSU.
mical.mercieroulevey@hefr.ch

MICHELET ARNAUD

Diplômé de l'HEPIA en architecture du paysage. Il travaille ensuite dans le bureau d'écologie appliquée Drosera. Les processus écologiques marquent son approche du projet de paysage. Gestion des eaux pluviales, mise en place d'écosystèmes permettant l'installation des faunes et flores adaptées au milieu, dynamiques végétales et ou encore processus de reconstitution de sols sont au cœur de sa pratique.
arnaud.michelet@hefr.ch

MILANI YVES

Né en 1966 à Delémont, formation à Lausanne, Londres et Zurich, architecte diplômé EPFZ. Associé depuis 2001 à Zurich avec Alexandra Gübeli à la tête du bureau GXM Architectes (www.gxm.ch). 2003-04, Professeur invité à la HEAD de Genève, architecture d'intérieur. 2006-08, assistant du professeur Christian Kerez à l'EPFZ. Professeur de construction à l'HEIA-FR depuis 2014.
yves.milani@hefr.ch

MOSIMANN RETO

1966, architecte FH REG A BSA SIA SWB, diplôme 1991 à Bienne, associé-fondateur Bureau d'architecture

spaceshop à Bienne en 1998, membre du Comité du FAS Berne de 2013-2018, membre du jury dans différents concours d'architecture dès 2008, expert dans différentes écoles d'architecture (HES Berthoud, HES Fribourg, EPFL) dès 2011, Professeur HES associé HEIA-FR depuis 2015.
reto.mosimann@hefr.ch

NYFFELER DANIEL

1970, Architecte EPFL SIA. Diplôme chez Martin Steinmann en 1996. Assistant et chargé de cours du professeur Miroslav Šik à l'EPFL 1997-98 et à l'ETHZ 1999-10. Pratique indépendante à Zürich, collaborations avec Joos & Mathys Architekten BSA. Réalisation de transformations d'objets protégés, concepts de couleur, luminaires. Enseignant de projet d'architecture en 1^{re} année à l'HEIA-FR.
daniel.nyffeler@hefr.ch

ORTLIEB VALÉRIE

1969, Architecte dipl. EPFL 1994. Membre SIA active de 2005 à 2021. Associée de l'Atelier d'architecture Piuze Ortlieb à Vevey depuis 1997. Enseignante à l'EPFL pour les professeurs B. Baines et C. Gilot, chargée de cours ENAC de 2010 à 2014. Enseignante à l'AAM pour les professeurs M. Collomb, B. Huet et Y. Lion. Prof invitée à la faculté d'architecture d'Alghero de 2002 à 2008. Professeure à l'HEIA-FR depuis 2011.
valerie.ortlieb@hefr.ch

PARRAT JONATHAN

Architecte, Master of arts in architecture, HES-SO Fribourg. Son travail de thèse « Cardinal : Une identité en devenir » 2011, aborde la question de l'identité territoriale en traitant du gradient privé/public au travers d'une réaffectation. Travail au sein de l'institut TRANSFORM depuis 2012. Enseigne au JMA-FR depuis 2017.
jonathan.parrat@hefr.ch

RADU FLORINEL

Architecte-urbaniste (UAUIM Bucarest, 1987) avec un titre de doctorat (UAUIM, 2000). Après

avoir enseigné dans plusieurs écoles d'architecture européennes (UAUIM Bucarest, EPF Lausanne, Alghero Sardaigne), il assume le rôle de professeur d'architecture au JMA-FR depuis 2005. Responsable de l'institut TRANSFORM à l'HEIA-FR jusqu'en 2021.
florinel.radu@hefr.ch

REBETEZ BORIS

Né en 1970. Apprentissage de dessinateur technique à Moutier, formation à l'Ecole d'Art Visuel de Bienne en 1989, puis à la Schule für Gestaltung de Bâle de 1991 à 94 en classe d'art libre. En 1995, s'installe à Bruxelles jusqu'en 2008. En 2009, retourne vivre à Bâle après une résidence à l'Institut Suisse de Rome. Prix Manor du canton de Bâle en 2006, il expose régulièrement en Suisse et à l'étranger. Sa pratique artistique étant en constant dialogue avec l'architecture, il intervient également dans l'espace public. Chargé de cours de dessin à l'EPFZ de 2002 à 2011, il a depuis enseigné dans plusieurs hautes écoles d'art et intervient à l'HEIA-FR à partir de 2021.
boris.rebetetz@hefr.ch

REY JOAN

Diplômé en sciences de l'environnement (Université de Lausanne, Université de Genève) avec mentions en géographie physique, climatologie et gouvernance climatique, Joan F. Rey effectue sa thèse de doctorat sur la qualité de l'air intérieur, plus précisément sur la fiabilité des appareils de mesure du radon en co-direction HEIA-FR et EPFL. Parallèlement, il a travaillé sur différents projets de recherche traitant de la qualité de l'air, du radon et de climatologie urbaine.
joanfrederic.rey@hefr.ch

REY MURIEL

Architecte diplômée EPFL (2006). Responsable de la filière d'architecture HEIA-FR depuis janvier 2022, responsable adjointe de la filière de 2020 à 2021. Associée fondatrice du bureau RBRC architectes depuis 2018, anciennement REY+BASSO

RICCI fondé en 2015. Co-présidente de la SIA section Fribourg depuis mai 2021. Membre du comité Architectes pour le climat. Collaboratrice chez Fournier-Maccagnan (2006-11) et chez Simonet&Chappuis (2012-16). Titulaire d'un CAS en analyse énergétique des bâtiments (2018).
muriel.rey@hefr.ch

RIME JEAN-LUC

1965, architecte HES. Dès 2011, professeur de construction à l'HEIA-FR. En 1994, fonde l'atelier d'architecture espaces & environnement à Fribourg. S'engage très tôt pour la prise en compte du développement durable et la mise en valeur du patrimoine construit et historique. Préside depuis 1998 le mouvement Pro Fribourg. Membre de la commission des biens culturels du canton de Fribourg de 1993 à 2011 et de celle du patrimoine de la Ville de Fribourg depuis 2011.
jean-luc.rime@hefr.ch

ROSSIER MAXIME

Né en 1988, formation sur le terrain en tant que monteur en chauffage. Diplômé de la HEIG-VD avec une orientation sur les techniques énergétiques de l'industrie et du bâtiment. Il a participé à de nombreux projets en suisse comme la rénovation du parlement vaudois. Il a rejoint le bureau S-PROJET en tant que directeur associé afin d'y développer la partie chauffage, refroidissement, ventilation et installations MCR. Professeur HEIA depuis 2019 pour les installations CVC-MCR.
maxime.rossier@hefr.ch

RUCHET LÉONIE

1981, architecte dipl. HES. 2017, associée aux ateliers du passage à Fribourg. 2017-09, collaboratrice Bauart Architectes à Neuchâtel et Berne. 2009-05, collaboratrice Boschetti Architectes à Lausanne. 2004, diplôme à l'HEIA à Fribourg. 2001, CFC dessinatrice en bâtiment.
leonie.ruchet@hefr.ch

RUNSER JULIE

Architecte Master HES-SO (2016). Elle a travaillé dans les bureaux

Bachelard Wagner architekten et Page architectes. Depuis 2018 elle contribue à l'élaboration des projets de recherche au sein de l'institut TRANSFORM.
julie.runser@hefr.ch

SARTORI VALERIO

Architecte, maquettiste, militant. Architecte dans le Bureau LVPH architectes depuis 2010. Fondateur de l'atelier maquette Le Kutsch en 2016. Co-fondateur des associations La Ressourcerie -centre de compétence du réemploi- et Architectes pour le climat en 2021.
valerio.sartori@hefr.ch

SCHAEERER PHILIPP

Visual Artist and architect based in Zurich and Steffisburg/BE. Architectural studies at EPFL (1994-2000). Architect and knowledge manager at Herzog & de Meuron (2000-06). Supervision of the postgraduate studies Computer Aided Architectural Design - Chair Prof. Dr. L. Hovestadt at ETHZ until 2008. Since 2010 lecturer at several universities. His work has been published widely and exhibited at institutions such as Fotomuseum Winterthur, ZKM Karlsruhe, Centre Pompidou and MOMA New York.
philipp.schaerer@hefr.ch

SCHERMESSER CLAUDIA

1971 geboren in Basel, 1998 Diplom ETHZ, 1998-99 Mitarbeit bei Christian Kerez Zürich, 1999-2005 Mitarbeit bei Daniele Marques Luzern, seit 2004 selbstständige Tätigkeit, 2006-09 Assistenz bei Dietmar Eberle ETHZ, seit 2012 Oeschger Schermesser Architekten Zürich, Projekte in der Romandie: Ecole primaire d'Avry-sur-Matran, Centre scolaire Chavully à Granges-Paccot, Ecole de Praroman Au Mouret, Collège du Levant à La Sarraz, Centre scolaire Champsec à Sion, seit 2015 Lehrauftrag für Entwurf EIA-FR, seit 2019 Mitglied Fachausschuss für Planungs- und Baufragen Biel.
claudia.schermesser@hefr.ch

SCHORI ROBIN

2009 Master of Arts in Architecture HES-SO/BFH. 2001 architecte HES. Membre SIA. Dès 2009 co-fondateur et associé du bureau menoarchitectes à Lausanne et Neuchâtel. 2002-07 chef de projet chez Bauart Architectes et Urbanistes SA. 2009-12 collaborateur scientifique puis dès 2012 professeur HEIA-FR. 2010-15 coordinateur et membre du comité de pilotage JMA. Dès 2016 responsable de filière Joint Master of Architecture HES-SO/BFH.
robin.schori@hefr.ch

SCHUSTER MIRIAM

Née en 1975 à Munich. 2001 diplôme d'architecte, FHBB Haute École Spécialisée de Bâle. Assistante à la FHBB au sein de l'atelier des professeurs A. Galli, Ch. Höniger, B. Widmer, 2003 diplôme post-grade en Construction Bois, Écoles Techniques ES Bois à Bienne, 2005-11 Collaboratrice dans divers bureaux à Mexico City, Bâle et Lausanne, dès 2011 Activité indépendante à Lausanne, membre SIA. Enseignante de projet d'architecture en 1^{re} année à l'HEIA-FR depuis 2011.
miriam.schuster@hefr.ch

SCHWAB STEFANIE

1979, dipl-ing architecte SIA. Etudes à la TU Darmstadt et l'EPFL. 2002-08 architecte Versuchsanstalt für Holz- und Trockenbau Darmstadt et Herrmann+Bosch Architekten Stuttgart. Depuis 2009 activité indépendante et professeur de construction à l'HEIA-FR. Direction du CAS en expertise technique. Membre de l'institut TRANSFORM. Recherche appliquée dans le domaine de la rénovation du patrimoine bâti.
stefanie.schwab@hefr.ch

SEILER ROLF

1972, Etudes d'architecture de 1992-93 à la TU Vienne et de 1993-99 à l'EPFL/1999. Co-Fondateur de LRS architectes avec Laurent Lin et Alain Robbe et réalisation des projets principaux suivants: 2002-08 Cycle d'orientation de Cayla; 2007-14 Quartier d'habitation Gordon Benett,

2010-15 Siège Mondial du Global Fund. 2008, Vice Président de la FAS Genève, 2010 Vice Président de la FAS Suisse, 2009-2011 Président de la Maison de l'Architecture de Genève. 2011, Professeur co-responsable Architecture et Projet.
rolf.seiler@hefr.ch

SPASOJEVIC ANA

1976, Ingénieure de structure, Docteur ès sciences de l'EPFL. Domaine d'intérêt professionnel: application des nouveaux matériaux de construction; relation: forme – matériau – structure. Professeure de structure à la HEIA-FR depuis 2014.
ana.spasojevic@hefr.ch

SVIMBERSKY MARCO

1969 Locarno. Diplôme en architecture à l'EPFL, avec le prof. Martin Steinmann en 1996. Architecte indépendant depuis 1999. Assistant du prof. invité Fabio Reinhart en 1998 et du prof. Giorgio Grassi en 1999-2000. Assistant du prof. Luca Ortelli de 2000 à 2011. Chargé de cours et expert externe au Master à l'EPFL dès 2010. Membre de la commission permanente d'urbanisme de Pully depuis 2016. Professeur HES associé HEIA-FR depuis 2012. Membre de l'institut TRANSFORM. Enseigne le projet d'architecture en 1^{re} année depuis 2012 et la Théorie de l'architecture et de la ville depuis 2021.
marco.svimbersky@hefr.ch

ULLAL ANDRÉ

Architect M.Arch (Melbourne, 2001) et PhD. (Melbourne, 2018). In professional practice, he has worked on architecture and construction projects for the United Nations in countries throughout Africa, Asia and the Middle-East. In academia, his research with EPFL addresses building sustainability and resilience in low-income and developing economies.
andre.ullal@hefr.ch

VANBUTSELE SÉRÉNA

Architecte et urbaniste. Depuis mai 2021, elle est responsable de l'institut de recherche TRANSFORM de l'HEIA-FR. De 2018 à 2021, elle

a enseigné l'urbanisme dans le Master HES-SO/UNIGE en développement territorial. Ses thématiques de recherche se situent à l'intersection entre l'architecture, l'urbanisme et le paysagisme. Elle étudie la pression urbaine exercée sur des espaces ouverts fortement convoités, telles les friches urbaines.
serena.vanbutsele@hefr.ch

VELUZAT PHILIPPE

1969. Dipl. Arch. EPFL, 1995. Etudes à Lausanne et Montréal Fondateur de VELUZAT architectes, Lausanne, depuis 2013 Fondateur de AAS cristobal delgado veluzat, 2001-2013. Architecte indépendant, Vevey-Lausanne, 1995-2001. A travaillé dans divers bureaux en Suisse, à Paris, Barcelone et Mexico. Médiateur au sein de l'association Ville-en-tête, Lausanne depuis 2018. Chargé de cours de construction 2^e année (bachelor) de la filière architecture à la HEIA-FR depuis septembre 2022.
philippe.veluzat@hefr.ch

VERTENTEN KATRIEN

Architecte diplômée de l'AAM en 2005, elle cofonde en 2009 le bureau Nomos Architectes à Genève aux côtés de Lucas Camponovo, tout en restaurant une collaboration active avec ses partenaires à Madrid. Cette implantation entre deux cultures nourrit profondément sa sensibilité architecturale et imprègne l'ensemble de sa production. Animée par une passion pour le logement collectif, elle explore avec rigueur et curiosité de nouvelles manières d'habiter ensemble.
katrien.vertenten@hefr.ch

VON ALLMEN MICHAEL

Architekt, Architektur- und Städtebauteoretiker, Denkmalpfleger. 2011 Master Architektur und Städtebau UAS Zürich. 2011 – 2014 Knapkiewicz & Fickert und Rolf Mühlethaler. 2014 – 2017 Mitglied Schulleitung Abteilung Architektur an der BFH. Ab 2015 Eigenes Büro. Ab 2017 Dozent Abteilung Architektur

BFH in Burgdorf. Ab 2017 Denkmalpflege der Stadt Bern, heute Stv. Denkmalpfleger der Stadt Bern. 2023 Dr. -ing. TU Dortmund, Lehrstuhl Geschichte und Theorie der Architektur. Ab 2024 Lehrbeauftragter für Architektur- und Städtebauteorie an der HEIA Fribourg.
michael.vonallmen@hefr.ch

WIEGELMANN ANDREA

Andrea Wiegelmann erhielt ihr Diplom als Architektin an der Technischen Universität Darmstadt. Sie war Redakteurin der Architekturzeitschrift DETAIL, der Zeitschrift TEC21 und leitende Redakteurin beim Birkhäuser Verlag sowie Verlagsleiterin der Verlage niggli und BENTELI und der Zeitschrift archithese. Im Jahr 2015 gründete sie gemeinsam mit Kerstin Forster den Triest Verlag in Zürich. andreawiegelmann.com
andrea.wiegelmann@hefr.ch

DE WURSTEMBERGER LAURENT

Laurent de Wurstemberger obtient son diplôme d'architecte à l'Accademia di architettura de Mendrisio en 2002. Après quelques années d'activité d'architecte indépendant, il co-fonde en 2008 «ar-ter, atelier d'architecture-territoire à Genève». Il co-dirige Terrabloc depuis 2013 et fonde en 2018 l'atelier d'architecture «LDW».
info@terrabloc.ch

YERLY NICOLAS

Bachelor en Géographie, université de Fribourg, 2001-04. Master en Architecture, EPFL, 2004-10 (ETHZ, 2009). Service Urbanisme et Architecture, Ville de Fribourg, 2010-11. Graber Pulver Architekten, 2011-13. Boegli Kramp Architekten, 2013-15. Chargé de cours, HEIA-FR, Théorie de l'architecture et de la ville, 2015-. Architecte indépendant, NYarchitecte, 2015-.
nicolas.yerly@hefr.ch

**HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE
ET D'ARCHITECTURE DE FRIBOURG**
FILIÈRE D'ARCHITECTURE
HOCHSCHULE FÜR TECHNIK
UND ARCHITEKTUR FREIBURG
STUDIENGANG ARCHITEKTUR
Boulevard de Pérolles 80
CH-1700 Fribourg

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE
STUDIENGANGSLEITUNG
Muriel Rey – muriel.rey@hefr.ch

RESPONSABLE ADJOINTE BACHELOR
STELLVERTRETENDE LEITERIN BACHELOR
Andrea Wiegelmann – andrea.wiegelmann@hefr.ch

JOINT MASTER OF ARCHITECTURE FRIBOURG (JMA-FR)
Route de la Fonderie 2/ 1700 Fribourg

RESPONSABLE JMA-FR
LEITERIN JMA-FR
Isabel Concheiro Guisan – isabel.concheiroguisan@hefr.ch

ADRESSE POSTALE
POSTADRESSE
A l'attention du Joint Master of Architecture Fribourg
Boulevard de Pérolles 80
CH-1700 Fribourg

INSTITUT TRANSFORM
Passage du Cardinal 13B/ 1700 Fribourg

RESPONSABLE INSTITUT TRANSFORM
LEITERIN INSTITUT TRANSFORM
Séréna Vanbutsele – serena.vanbutsele@hefr.ch

ADRESSE POSTALE
POSTADRESSE
A l'attention de l'institut TRANSFORM
Boulevard de Pérolles 80
CH-1700 Fribourg

SECRÉTARIAT DE LA FILIÈRE
SEKRETARIAT
C40.15
Du lundi au vendredi / Montag bis Freitag
de 08:00 à 11:30 et de 13:30 à 16:30
T. +41 26 429 66 96
architecture@hefr.ch

COLLABORATRICES ADMINISTRATIVES
MITARBEITERINNEN
Stéphanie Bouquet – stephanie.bouquet@hefr.ch,
Sabrina Ribeiro – sabrina.ribeiro@hefr.ch

COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE PROMOTION
WISSENSCHAFTLICHE MITARBEITERIN
FÖRDERUNG
Héloïse Gailing – heloise.gailing@hefr.ch

COLLABORATEUR-TRICES TECHNIQUES
TECHNISCHER MITARBEITER-IN
Marie-Laure Baron – marie-laure.baron@hefr.ch
Charles Riedo – charles.riedo@hefr.ch
Damien Waeber – damien.waeber@hefr.ch

ASSISTANCE INFORMATIQUE CEN – HELPDESK
COMPUTERHILFE CEN – HELPDESK
Jean-Philippe Clément – jean-philippe.clement@hefr.ch
Laurent Perritaz – laurent.perritaz@hefr.ch
T. +41 26 429 69 59
informatique.cen-heia@hefr.ch

GRAPHISME
GRAFIK
Atelier Cocchi

IMPRESSION
DRUCK
LE CRIC, Marly (FR)

FILÈRE D'ARCHITECTURE CALENDRIER ACADÉMIQUE /
STUDIENGANG ARCHITEKTUR AKADEMISCHER KALENDER

SEMESTRE D'AUTOMNE SA 2025 – 2026 / HERBSTSEMESTER 2025 – 2026

BACHELOR

MOIS MONAT	SEPTEMBRE SEPTEMBER			OCTOBRE OKTOBER			NOVEMBRE NOVEMBER			DÉCEMBRE DEZEMBER			JANVIER JANUAR			FÉVRIER FEBRUAR							
SEMAINE CALENDRIER KALENDER- WOCHE	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	01	02	03	04	05	06	07
A1	0 IM	1	2	3	4	5	6 SR	7	8	9	10 ST	11	12	13	14			15 TH	16	17 PA	18 PA		
A2	0 IM	1	2	3	4	5	6 SR	7	8	9	10 ST	11	12	13	14			15 TH	16	17 PA	18 PA		
A3	0 IM	1	2	3	4	5	6 SR	7	8	9	10 ST	11	12	13	14			15 TH	16	17 PA	18 PA		

MASTER

MOIS MONAT	SEPTEMBRE SEPTEMBER			OCTOBRE OKTOBER			NOVEMBRE NOVEMBER			DÉCEMBRE DEZEMBER			JANVIER JANUAR			FÉVRIER FEBRUAR							
SEMAINE CALENDRIER KALENDER- WOCHE	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	01	02	03	04	05	06	07
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14			15	16	17			
	IM	PA	PA				SE												SE	TM		IM	IM

SEMESTRE DE PRINTEMPS SP 2026 / FRÜHLINGSSEMESTER 2026

BACHELOR

MOIS MONAT	FÉVRIER FEBRUAR		MARS MÄRZ		AVRIL APRIL			MAI MAI			JUN JUNI			JUIL. JULI								
SEMAINE CALENDRIER KALENDER- WOCHE	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		20	21	22	23	24	25	26	27	
A1	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10 VE	11	12	13	14	15 **	16 PA	17 PA	18 *	19 *		
A2	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10 VE	11	12	13	14	15 **	16 PA	17 PA				
A3	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10 VE	11	12	13 **	14 TB	15 TB	16 TB	17 TB	18 TB			

* EXAMENS ORAUX D'HISTOIRE / MÜNDLICHE GESCHICHTSPRÜFUNGEN ** FIN DES COURS THÉORIQUES / ENDE DES THEORETISCHEN UNTERRICHTS

MASTER

MOIS MONAT	FÉVRIER FEBRUAR		MARS MÄRZ		AVRIL APRIL		MAI MAI		JUIN JUNI		JUIL. JULI	SEPTEMBRE SEPTEMBER											
SEMAINE CALENDRIER KALENDER- WOCHE	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	36	37	38
	1 PA	2 PA	3	4 SE	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15	16	17 SE	18 TM		IM	IM	

SR	SEMAINE DE RELÂCHE DE L'ENSEIGNEMENT (SANS COURS) UNTERRICHTSFREIE WOCHE	TH	VACANCES FERIEN	PA	SEMAINES RÉSERVÉES AU PROJET D'ARCHITECTURE-JMA
ST	SEMAINE THÉMATIQUE THEMATISCHE WOCHE	VE	VOYAGES D'ÉTUDE STUDIENREISE	IM	SÉMINAIRES SEMINAREN BIENNE / FRIBOURG / GENEVE
PA	SEMAINES RÉSERVÉES AU PROJET D'ARCHITECTURE / NUR PROJEKTARBEIT	TB	TRAVAIL DE BACHELOR BACHELORARBEIT	IM	TRAVAIL DE MASTER MASTERARBEIT

